

Université de Montréal

Entre innovation et récupération :
Le communautaire comme lieu de pratiques
économiques alternatives

Par

Amel Mahfoudh

Département de Sociologie
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de maîtrise en sociologie

Avril 2005

© Amel Mahfoudh



HM
15
034
2006
roll

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Ce mémoire intitulé :

**Entre innovation et récupération :
Le communautaire comme lieu de pratiques
économiques alternatives**

Présenté par :

Amel Mahfoudh

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jean Guy Vaillancourt
Président-rapporteur

Christopher McAll
Directeur de recherche

Eric Shragge
Membre du jury

Résumé

Le présent mémoire est une recherche empirique portant sur les pratiques économiques au sein des organismes communautaires impliqués auprès de populations en situation de pauvreté. Plus particulièrement, nous avons essayé de voir dans quelle mesure nous y retrouvons une réflexion critique de l'économie telle qu'elle est pratiquée. Est-ce qu'il y a remise en question des pratiques dominantes et quelles approches alternatives sont-elles proposées?

Le cadre théorique fait référence à des auteurs qui réfutent les thèses du libéralisme économique voulant que l'économie soit hors du pouvoir des personnes, autorégulée par un ajustement de «nature» de l'offre et de la demande. Au contraire, ces auteurs considèrent l'économie comme un ensemble de d'interactions sociales dont l'analyse fait émerger les rapports de pouvoir qui affaiblissent la capacité d'action des personnes.

À cet effet, nous avons réalisé des entrevues qualitatives auprès de dix responsables d'organismes communautaires situés dans la région centre-sud de Montréal. Ces témoignages nous ont permis de voir que les activités économiques, lorsqu'elles sont pensées en fonction des personnes, deviennent un moyen d'action alternatif. Cependant, il est apparu qu'une économie nationale d'orientation libérale voulant instrumentaliser les organismes communautaires menace cet aspect alternatif.

Mots clés : Libéralisme économique, alternatives économiques, organismes communautaires - Montréal, économie sociale – Québec.

Summary

The present document is an empirical research about the economic practices within the community organizations working with people facing poverty. More particularly, we tried to see if there is a critic view of the actual ways of thinking economy. So, did the people in charge question the dominant practices and which alternative approaches are proposed?

The theoretical framework refers to authors who contest the liberalism conception of naturally autoregulated economy, so that people have no power on it. On the contrary, they consider economy as a set of social interactions based on the aim for power which weaken the action capacity of people.

For this purpose, we carried out qualitative interviews with ten leaders of community organizations located in the center-south area of Montreal. According to these interviews, when economic activities take people into account, they become alternative means of action. However, it appeared that when governmental institutions oriented by the liberal economy tempt to co-opt them, it threatens this innovation.

Keywords: Liberalism, social economy, community organizations – Montreal, alternative economic actions.

Table des matières

1. Introduction : Le communautaire, un milieu de pratiques économiques alternatives?	7
Partie 1 : La relation entre l'économique et le social : aspects théoriques.	12
2. Une analyse sociologique de l'économie : Critique de l'analyse utilitariste du comportement humain.	13
2.1. L'encastrement social de l'économie : sur les pas de Polanyi	15
2.1.1. L'apport de Polanyi	15
2.1.2. Notion d' <i>embeddedness</i> ou d'encastrement social du marché selon Granovetter	17
2.1.3. L'économie solidaire : une volonté d'actualiser l'apport de Polanyi	18
2.2. L'actualité du don au sens de Mauss : La contribution du M.A.U.S.S	21
2.3. Inégalité et capacité d'action des personnes	24
2.4. S'inspirer de l'analyse de Weber : l'économie, un espace de rapports de pouvoir et d'appropriation	29
2.5. Conclusion	33
3. Les projets économiques développés par le secteur communautaire, entre reconnaissance et récupération : Le contexte québécois	34
3.1. Point de départ : les revendications des groupes sociaux	36
3.1.1. L'initiative des groupes féministes : La Marche contre la pauvreté	36
3.1.2. La Conférence sur le devenir social et économique du Québec de mars 1996, objectif « renouveler le pacte social »	39
3.2. Reconnaissance officielle de l'économie sociale	42
3.2.1. Le Sommet sur l'économie et l'emploi d'octobre 1996	42
3.2.2. Les critiques : Après l'espoir, le doute	47
3.3. L'Économie sociale : Du mouvement social au tiers secteur	50
Partie 2 : Démarche méthodologique	55
4. Question de recherche et méthodologie	56
4.1. Question de recherche	56
4.2. Méthodologie	62
Partie 3 : Recherche empirique	67
5. Les pratiques économiques au sein du communautaire : Réflexions des interviewés	68
5.1. Premier organisme : Être Libre, un espace pour les itinérants	69
5.1.1. Présentation de l'organisme	69
5.1.2. Le journal, une « entreprise » qui a « à cœur d'aider les gens »	70
5.1.3. L'organisme est un lieu d'échange	76

5.1.4.	Le financement et la notion d'autosuffisance	77
5.1.5.	Conclusion	80
5.2.	Analyse transversale	81
5.2.1.	La place des personnes au sein de l'organisme	82
	Les organismes qui donnent une place aux personnes	82
	Les organismes ou les personnes sont clients ou bénéficiaires de services	92
5.2.2.	Les échanges entre les personnes au sein des organismes	98
5.2.3.	La question du financement et de l'autofinancement	104
5.2.4.	Conclusion	120
6.	Être une « entreprise non traditionnelle » ou comment se transformer pour survivre	124
7.	Conclusion	142
	Bibliographie	148
	Annexe 1 : Lettre envoyée aux responsables d'organismes	153
	Annexe 2: Formulaire de consentement	155
	Annexe 3: Guide d'entrevue	159

1. Introduction : Le communautaire, un milieu de pratiques économiques alternatives?

L'espace communautaire n'est pas nécessairement associé à des pratiques économiques, mais nous assistons de plus en plus à l'émergence de projets mis en place par des personnes géographiquement proches, vivant des conditions similaires et qui essaient collectivement de répondre à leurs besoins. Ceci ne semble pas nouveau étant donné que les associations, coopératives et mutuelles, sont utilisées depuis longtemps comme forme d'organisation collective pour répondre à un besoin. Cependant, on observe une volonté croissante de ne plus se limiter aux conséquences et d'agir sur les causes associées à une économie de plus en plus détachée de la société et où l'être humain a de moins en moins de valeur par rapport au profit et au capital.

Nous observons ainsi une multiplication d'initiatives ayant l'économie comme champ d'action, souvent construites à partir d'une réflexion critique et de la volonté de montrer qu'il est possible d'entreprendre autrement. Des projets où il y a une tentative d'inverser la logique dominante et de remettre l'économie au service des personnes et de leurs besoins. Nous retrouvons dans cette perspective, par exemple, les systèmes d'échanges locaux (SEL), des associations créées par des personnes habitant généralement le même quartier et qui décident de mettre en commun leurs savoirs et leur savoir-faire en ayant recours à un système de rémunération basé sur une monnaie virtuelle utilisée comme mémoire des échanges. Concrètement, dans les SEL chacun est en mesure d'échanger et offrir un service ou un bien dont quelqu'un d'autre a besoin et vice-versa. Ainsi, les personnes arrivent à dépasser leur manque de moyens financiers et à faire valoir, au contraire, leurs compétences, ce qui leur permet de se dégager des rapports de dépendance ou de charité. D'ailleurs, plusieurs recherches ont montré que, libérés des contraintes du manque d'argent, ces échanges révèlent les richesses

insoupçonnées des communautés (Collin 1997, Laacher 1999). En d'autres mots, par la mise en place de ces systèmes d'échanges, les personnes impliquées remettent en question une logique économique centrée sur le marché et la recherche de profit individuel qui affaiblissent les rapports d'entraide et de réciprocité qui constituaient la trame des liens sociaux de voisinage.

D'autres exemples soulignent cette volonté d'agir différemment en développant des projets économiques orientés vers les personnes, tel le projet de la banque des pauvres, la Gramenee Bank, créée au Bangladesh pour permettre à des personnes ayant peu de moyens d'avoir un financement leur permettant de créer un projet de travail autonome (Yunus, 1999). Le projet est fondé sur la gestion collective et solidaire des emprunts en formant des cercles (*support groups*) au sein desquels les personnes sont mutuellement responsables de leurs dettes. L'objectif est de permettre à ces personnes exclues du système bancaire traditionnel, et qui se retrouvent souvent à la merci des prêteurs à gage, d'avoir un financement et un soutien dans la réalisation de leur projet de travail.

Une telle initiative introduit la réflexion que la richesse créée doit pouvoir servir à améliorer le sort de toute la population, car ici aussi transparait la conviction que la personne humaine doit être au centre des préoccupations. Il s'agit ainsi d'une vision de l'économie au service des personnes qui remet en question la logique dominante donnant primauté à la rentabilité et au profit aux dépens des personnes. Ceci a provoqué une certaine prise de conscience dans les sociétés développées sur la responsabilité sociale des banques, dans le sens où les personnes veulent de plus en plus confier leurs épargnes à des institutions qui soutiennent des projets économiques insérés dans leur milieu et respectueux des personnes (Bourgeois, 2000).

Ainsi, au sein du secteur associatif et de la société civile en général apparaît une volonté de penser autrement l'économie, rejoignant en cela l'analyse de Polanyi (1983) selon laquelle la

société civile a toujours opposé une résistance au développement de l'économie de marché. Il cite par exemple l'expérience des «villages de coopération» d'Owen en Angleterre (au 19^{ème} siècle) ou l'émergence du syndicalisme comme étant des exemples de cette «autodéfense réaliste» de la société. Selon Polanyi, l'économie de marché basée sur la conception du comportement humain comme étant «par nature» rationnel et utilitariste n'a aucune justification historique. Au contraire, les êtres humains, depuis les sociétés primitives, ont développé différentes formes de relations d'échange, de réciprocité et de redistribution, par laquelle la production est souvent centralisée par le chef et redistribuée aux membres de la société. Ces pratiques contribuent, selon Polanyi, à «enserrer» l'économie dans les relations sociales et à démontrer que l'utilitarisme est un élément extérieur ayant émergé plus tard avec le développement de la pensée libérale.

D'autres auteurs, à l'instar de Polanyi, proposent de penser autrement l'économie et plus particulièrement dans une perspective d'action, soit en partant des conditions de vie des personnes et en proposant des pratiques alternatives aux institutions économiques (Sen, 1992 et Chambers, 1995), en critiquant l'utilitarisme et en montrant que les rapports sociaux sont encore largement organisés sur la base du don et de la réciprocité (Caillé, 1989, 2000), soit en voyant dans les initiatives collectives l'opportunité de reconstruire une citoyenneté alliant l'économique et le politique (McAll, 1999). Nous assistons, également, au développement d'une perspective qui appelle à la reconnaissance du secteur communautaire comme étant un tiers secteur d'économie sociale et solidaire (Laville, 1994, 2000, 2003; Laville et Eme, 1994). Cette voie prend de plus en plus d'importance étant donné que ses promoteurs mettent l'accent sur la capacité de ce secteur à dynamiser la création d'emplois.

À partir de ces éléments, nous avons voulu voir sur le terrain, en prenant l'exemple d'un quartier à Montréal, dans quelle mesure les organismes communautaires ont des pratiques

économiques alternatives et innovantes. Quelles formes prennent-elles? Et sont-elles porteuses d'un changement social?

Le contexte québécois a été notamment marqué ces dernières années (depuis 1995) par un ensemble d'évènements qui ont porté sur la scène politique le débat sur le rôle et la place du secteur communautaire au sein du modèle de développement. Il y a eu, tout d'abord, la Marche des femmes contre la pauvreté qui s'est déroulée du 26 mai au 4 juin 1995 et qui a amené sur la place publique le débat autour de la reconnaissance du secteur communautaire comme milieu de recherche de solutions aux problèmes économiques que vit le Québec. À ce moment-là, les femmes revendiquaient, notamment, la création d'un programme « d'infrastructures sociales » avec des emplois accessibles pour les femmes et elles ont appelé le gouvernement à reconnaître et à financer « massivement » le secteur communautaire qui offre plusieurs ressources primordiales pour lutter contre la pauvreté et les inégalités dans la société.

À la suite de cet évènement, le gouvernement québécois a formé un Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale (COCES) de concertation pour développer les propositions de la Marche¹. Ensuite, il a mis en place le Chantier de l'économie sociale qui a présenté un rapport intitulé « Osons la solidarité! » lors du Sommet socio-économique de l'automne 1996. Le rapport propose une définition de l'économie sociale et un plan d'action qui ont été favorablement accueillis par le gouvernement, les représentants du secteur privé, les syndicats et une partie du secteur communautaire. Le gouvernement, particulièrement, y voyait un soutien à sa politique de restructuration économique pour annuler le déficit et créer des emplois.

¹ Ce comité a réuni plusieurs représentantes du mouvement des femmes, de la coalition de la marche des femmes, des membres de groupes de femmes dans les régions, des représentants des ministères de la Santé, Emploi et développement, ainsi que du Conseil du statut de la femme.

Cependant, la définition de l'économie sociale retenue par le gouvernement dans sa politique met l'accent sur les aptitudes entrepreneuriales des organismes, ce qui est contradictoire par rapport à la revendication des participantes à la Marche des femmes contre la pauvreté de soutenir financièrement l'ensemble du secteur communautaire. À partir de ce moment-là, tout un ensemble de politiques et de mesures a été mis en place pour amener les organismes communautaires à adopter une démarche plus entrepreneuriale. Dorénavant, le secteur communautaire doit assurer une partie de ses revenus et ne plus dépendre de l'aide de l'État.

Par conséquent, il y a lieu de se demander dans quelle mesure l'introduction de cette exigence d'autofinancement modifie la démarche communautaire. De quelle manière les organismes pourront-ils concilier pratiques communautaires et pratiques économiques sans glisser vers un modèle entrepreneurial? Dans quelle mesure les projets économiques créés soutiendraient-ils la mission communautaire? Pour répondre à ces questions, nous présentons dans le deuxième chapitre une revue de littérature portant sur la notion d'économie. Le troisième chapitre présente le contexte social et politique qui a entouré le débat sur le rôle économique du secteur communautaire et les modalités de son institutionnalisation. Dans le quatrième chapitre sont présentées la question de recherche et les hypothèses. La démarche méthodologique et le déroulement de la recherche empirique sont exposés dans le cinquième chapitre. Le sixième chapitre consiste en une présentation des résultats du terrain, qui seront discutés au niveau du septième chapitre en rapport avec la question de départ et la littérature.

Partie 1 : La relation entre l'économique et le social : aspects théoriques.

2. Une analyse sociologique de l'économie : Critique de l'analyse utilitariste du comportement humain.

Ce chapitre présente la contribution d'un ensemble d'auteurs à la formulation d'un questionnement sociologique concernant l'économie. À cet effet, faisons un tour d'horizon des différentes approches pour mettre en lumière les réflexions nous permettant d'élargir l'analyse économique et la désenclaver de la stricte conception utilitariste, le but étant de tracer les contours d'une conception alternative de l'économie.

Certains auteurs dont Polanyi (1983), Sen (1992), Chambers (1995), McAll (1996, 1999), Gorz (1988) et Caillé (1999) constatent l'échec de l'économie dans sa forme utilitariste et libérale actuelle à tenir sa promesse d'un monde meilleur pour tous. Selon l'utilitarisme, l'être humain est rationnel et cherche continuellement à maximiser son profit individuel. Le terme « libéralisme » se réfère au principe fondamental du libéralisme économique : la liberté sans contrainte pour chaque individu dans la société de rechercher « par nature » son bien. Donc, en partant du principe que la recherche individuelle du bonheur se traduit nécessairement par un mieux-être collectif, le libéralisme économique appelle à l'élimination de toute contrainte légale entravant les libertés individuelles. Cependant, la réalité est différente, l'allègement du cadre légal qui organise les rapports dans la société et protège les droits de chacun peut renforcer l'appropriation des ressources par un groupe privilégié, ainsi que l'appauvrissement et l'exclusion d'une large partie de la population (McAll, 1996 et 1999).

Depuis longtemps, ces réflexions alimentent un débat dont l'économie est l'objet entre ceux appelant à son encadrement légal et social et ceux, au contraire, qui tentent de l'en détacher. Les fondateurs de la sociologie (Weber, Durkheim et Marx) considéraient l'économie comme partie intégrante du fait social. Cependant, à un certain moment, les sociologues semblent avoir

délaissé l'analyse de l'économie et des relations économiques pour s'intéresser plus particulièrement à ses effets négatifs tels que l'exclusion, la pauvreté et la transformation du travail. Actuellement, nous assistons à un regain d'intérêt pour cette discipline et surtout pour la proposition de façons différentes d'appréhender les phénomènes économiques et sociaux considérés comme étant nécessairement inter-reliés.

Plusieurs sociologues et anthropologues critiquent l'analyse utilitariste en suggérant que ce comportement n'a aucune justification historique (Polanyi, 1983), que les rapports sociaux ne sont pas uniquement orientés par l'intérêt individuel et que le don, l'échange et la réciprocité constituent toujours la trame du tissu social (Caillé 1989, 2000, Godbout, 2001). De plus, des économistes dits « hétérodoxes » critiquent cette perspective utilitariste dominante. Amartya Sen (1987, 2000), par exemple, développe la question de l'éthique et de la morale de l'économie, tandis que Chambers (1995) appelle à un « renversement de paradigme » et à la nécessité de partir de la réalité des personnes pour élaborer les programmes de développement. Il a notamment remarqué, à partir de recherches dans le domaine du développement, que le revenu et l'accès à un emploi salarié ne sont pas les seuls indicateurs de la qualité de vie mais que, selon les régions et les sociétés, plusieurs autres facteurs entrent en jeu.

Marx, Polanyi et Weber ont structuré cette discipline et leurs analyses ont eu un impact sur plusieurs générations d'économistes, de sociologues et autres chercheurs en politiques sociales et de développement. Cependant, nous n'allons pas aborder les analyses marxistes, non par manque d'intérêt, mais parce que cette approche est peu présente dans les débats actuels qui font l'objet de notre recherche.

2.1. L'encastrement social de l'économie : sur les pas de Polanyi

2.1.1. L'apport de Polanyi

Polanyi (1983) a essayé de comprendre comment et pourquoi la rationalité économique s'est développée dans les sociétés modernes et surtout comment plusieurs mouvements ont opposé une résistance à son projet de marché autorégulateur. Ces mouvements forment, selon l'auteur, une réaction d'« autodéfense » de la société. Dans ce but, Polanyi part de l'histoire de la société humaine pour comprendre les bouleversements qui ont caractérisé la société moderne et qu'il désigne par la « grande transformation ». Il critique, notamment, la thèse défendue par les économistes, inspirés des travaux d'Adam Smith, selon laquelle l'homme a toujours privilégié la recherche de gain individuel et que l'histoire humaine serait « tendue » vers la création du « système de marché ».

L'économie, selon Polanyi (1983), est partie intégrante de la vie sociale : « Aucune société ne saurait vivre sans posséder une économie d'une sorte ou d'une autre » (Polanyi, 1983:71), rejoignant en cela l'analyse de Weber selon laquelle « dans l'immense majorité des cas, une communalisation revêt, d'une manière ou d'une autre, des aspects économiques » (Weber, 1995:50). Polanyi réfute l'idée que l'être humain est uniquement préoccupé par son intérêt individuel. Il suggère par une analyse historique et en apportant plusieurs exemples qu'au contraire, les mobiles de l'action humaine sont sociaux et non strictement lucratifs :

« L'homme agit, de manière non pas à protéger son intérêt individuel à posséder des biens matériels mais de manière à garantir sa position sociale, ses droits sociaux, ses avantages sociaux. »
(Polanyi, 1983:75)

L'être humain vit en groupe où il lui est impossible de poursuivre exclusivement son intérêt, ce n'est même pas envisageable, selon l'auteur :

« L'intérêt économique de l'individu l'emporte rarement, car la communauté évite à ses membres de mourir de faim, sauf si la catastrophe l'accable elle-même, auquel cas c'est encore collectivement et non individuellement que les intérêts sont menacés. » (Polanyi, 1983:77)

Par ailleurs, les notions d'échange, de réciprocité et de redistribution, fortement présentes dans les sociétés primitives, contredisent la notion de recherche de gain individuel. Selon Polanyi, ces sociétés étaient organisées selon un système, contrôlé par le chef, de mise en commun et de redistribution des réserves alimentaires assurant la survie du groupe. Cette organisation collective contribue, selon l'auteur, à « enserrer dans les relations sociales le système économique proprement dit » (Polanyi, 1983:78).

Selon Polanyi, l'économie libérale est fondée sur le principe que les êtres humains cherchent « par nature » à développer des marchés considérés comme lieux d'expression de l'intérêt individuel. Par conséquent, le marché, étant conçu comme un lieu de liberté individuelle, devient l'organe de régulation de la société. Ainsi, selon l'économie libérale, la société doit tendre vers un « système autorégulateur de marché », c'est-à-dire que l'économie est gouvernée par les prix résultants de l'équilibre de l'offre et de la demande sur le marché et sans interventions ou contraintes extérieures. De plus, ce marché sans entraves permet à chacun de maximiser son profit individuel et leur agrégation donne nécessairement lieu à une maximisation du profit collectif. Cette analyse, selon Polanyi (1983), ne correspond à aucune réalité historique car le marché a toujours été enserré, « absorbé » : c'est un lieu de rencontre aux fins de troc ou d'achat et de vente. L'auteur évoque même l'idée que le marché n'a pas toujours existé et n'était pas nécessaire pour développer une activité de commerce.

Par conséquent, il est erroné, selon Polanyi, de considérer comme mouvement « naturel » l'évolution de marchés isolés vers un marché régulé puis un marché autorégulateur. Cette situation résulterait d'un ensemble de pressions pour favoriser le développement de l'industrie :

« Des stimulants extrêmement artificiels que l'on avait administrés au corps social afin de répondre à une situation créée par le phénomène non moins artificiel de la machine. » (Polanyi, 1983: 89)

Au contraire, le marché, selon l'auteur, est un espace social parmi d'autres, créé pour faciliter les échanges de biens nécessaires à la subsistance des personnes. Il est ainsi un moyen et non une finalité en soi.

2.1.2. Notion d'*embeddedness* ou d'encastrement social du marché selon Granovetter

Granovetter (2000) développe également l'idée d'insertion ou d'encastrement (*embeddedness*) social du marché et de l'économie, mais en la reliant à la notion de réseaux sociaux. Ainsi, l'action économique est encadrée au sein de réseaux de relations personnelles qui placent les individus en contact les uns avec les autres. Polanyi (1983) et Granovetter (2000) se rejoignent pour critiquer la vision économiste qui veut ignorer l'insertion sociale de l'économie. Cependant, Granovetter critique Polanyi quand il sous-estime, d'une part, l'importance du marché et, d'autre part, l'importance de cet encastrement dans notre société actuelle :

« Le niveau d'*embeddedness* a toujours été et reste important, il l'est moins pendant la période primitive que ne l'affirment les érudits traditionnels, mais davantage pendant la période plus récente que les uns et les autres ne le supposent. » (Granovetter, 1985:14).

En étudiant le marché du travail américain et surtout les raisons pour lesquelles certaines personnes peuvent accéder à de meilleurs emplois, Granovetter a souligné la présence et l'importance des réseaux sociaux dans l'accès des personnes à certaines ressources. Le marché est présenté comme une architecture complexe de réseaux de liens forts reliant la personne à son groupe proche (famille, amis et voisins) et de liens faibles jouant le rôle de ponts (*bridging*) entre différents groupes sociaux (ou nœuds composés de liens forts). Il souligne d'ailleurs « la force

des liens faibles », car sans l'existence de ces liens faibles la société serait un ensemble de groupes isolés n'ayant aucun lien entre eux (Granovetter, 2000).

Considérer le marché comme un ensemble de liens organisés en réseaux indique son encastrement social : les individus ne sont pas détachés, mais reliés entre eux grâce à ces liens. Malgré cet accent mis sur l'*embeddedness*, l'encastrement social du marché, l'analyse de Granovetter (1982, 2000) part d'une approche principalement individuelle, puisqu'il relie l'accès ou non des personnes aux ressources à leur capacité à avoir un réseau composé de liens faibles, sources d'informations et d'opportunités.

Le marché, selon l'auteur, est encastéré socialement, puisqu'il est une structure composée d'un ensemble de réseaux sociaux, individuels, reliés entre eux; chaque personne a un réseau personnel dont la composition détermine en quelque sorte sa position sociale. Cependant, selon cette approche, les personnes, au sein du marché, cheminent individuellement guidées par leur intérêt. Par conséquent, leur réussite ou leur échec, particulièrement sur le marché de l'emploi, sont analysés du point de vue de leur capacité individuelle à construire un réseau porteur d'opportunités. Ainsi, la notion d'*embeddedness*, selon Granovetter, est différente de celle développée par Polanyi qui considère que le marché est, à l'origine, « encastéré » dans les relations sociales et qu'il en a été désencastéré suite aux pressions exercées par l'industrie naissante (Granovetter, 1982, 2000; et Polanyi, 1983).

2.1.3. L'économie solidaire : une volonté d'actualiser l'apport de Polanyi

L'analyse de Polanyi (1983) a alimenté la réflexion concernant l'économie solidaire. Nous y retrouvons les trois éléments fondateurs définis par l'auteur, soit : l'échange, la réciprocité et la redistribution. Dans ce sens, l'économie solidaire est définie comme une « tentative d'articulation entre économie marchande, non marchande et non monétaire » (Laville

et Eme, 1994). Laville a largement contribué à développer cette voie, nommée tantôt « économie solidaire », tantôt « économie plurielle ». Elle est solidaire car elle désigne des projets construits collectivement (associant les usagers et les employés) au sein d'organismes communautaires, d'associations et de coopératives, ce qui leur donne une « forme de légitimité ». Elle est plurielle car elle met en jeu différentes formes de travail (rémunéré et bénévole) et différentes ressources (marchandes, non marchandes et non monétaires).

Cette articulation de différentes ressources et formes de travail remet en question la séparation entre l'économique et le social. Dans ce sens, Laville (1994, 2000) appelle à reconnaître les services à caractère « relationnel », de soutien aux personnes, plus connus sous le nom de « services de proximité », car ils permettent de traiter collectivement des besoins dans la sphère publique au lieu de chercher des solutions individuelles dans la sphère privée, accentuant l'isolement des personnes. Le champ des services de proximité est devenu un cheval de bataille pour Laville et les chercheurs et intervenants engagés dans cette voie, entre autres au Québec avec le développement des projets d'économie sociale pour l'aide à domicile.

Laville s'inspire de Polanyi mais il fait aussi appel à la théorie de la régulation selon laquelle plusieurs facteurs concourent à la stabilité d'un régime économique et politique. Selon cette position théorique, les crises indiquent une rupture de cet équilibre et la nécessité de réfléchir à une nouvelle régulation qui fera retrouver au système une nouvelle stabilité. Dans ce sens, les problèmes actuels de chômage et de pauvreté sont les signes d'une crise de la régulation dite fordiste ayant dominé la période de forte croissance d'après guerre et qui s'est basée sur un équilibre du couple État-Marché. Par conséquent, la nouvelle régulation doit tenir compte du secteur communautaire et coopératif (réuni sous l'appellation « sociale ») qui a un rôle que ni l'État ni le marché ne peuvent assurer (Laville 1998).

À ce propos, Gorz (1988) critique la volonté de réduire à un travail rémunéré ou une valeur marchande les activités sociales, tels que la maternité, l'entraide et l'ensemble des travaux faisant partie de la sphère privée. Au contraire, il plaide pour une réduction du temps de travail et son partage sans réduction des salaires². Le travail redeviendra ainsi un moyen et les personnes auront plus de temps libre, un temps qui pourra être consacré à soi et à des activités sociales et familiales. Selon l'auteur, ce secteur d'économie sociale va accentuer la fracture sociale en mettant une partie de la population au service d'une autre, les premiers transformés en « nouveaux valets » (Gorz, 1990:22), ou en « une classe de serviteurs sous-payés » (Gorz, 1988:195). Au contraire, le partage du travail permettra à chacun de consacrer plus de temps à soi et aux autres, notamment à travers la participation à des activités collectives pour le bénéfice de tous contribuant ainsi à l'intégration sociale et au développement de liens sociaux :

« La coopération solidaire au sein des communautés et des associations volontaires est la base par excellence de l'intégration sociale et de la production de liens sociaux. C'est en partant de cette base et en l'élargissant qu'une reconquête de la société et une délimitation de la sphère économique peuvent être entreprises. »
(Gorz, 1988:199)

Par ailleurs, selon Caillé (2003), l'économie solidaire est parfois difficile à cerner à cause de ses limites floues par rapport au marché, car elle est souvent reliée à l'opportunité de satisfaire un ensemble de besoins en faisant appel à un troisième type de ressources (autre que l'État et le marché) et c'est précisément la nature de cette troisième ressource qui est, selon Caillé, peu explicitée. Il critique, notamment, l'existence d'une logique marchande à la base de l'économie solidaire, car l'articulation des ressources n'exclut pas la dimension lucrative de l'activité :

« La solidarité n'est pas pour eux le contraire de la prospérité matérielle, voire de la rentabilité. Elle en est aussi un des moyens.

² Selon l'auteur, l'économie est devenue tellement performante qu'on peut produire plus de richesse avec moins de travail.

Et réciproquement. Ce qui fait la solidarité, ce n'est pas l'absence de toute motivation matérielle chez les militants, leur "désintéressement", mais plutôt la capacité à subordonner l'intérêt individuel à l'intérêt commun ou mutuel. » (Caillé, 2003)

Caillé critique l'effort déployé pour donner une existence et une cohérence à l'économie solidaire au même titre que l'économie de marché ou l'économie publique. Alors qu'au contraire ce n'est pas l'économie qui doit être considérée comme plurielle mais « la diversité de ses modes d'institution » (d'enchâssement ou d'*embeddedness*). Ceci redonne à la notion d'échange le sens de réciprocité, de partage, de don, d'échange marchand ou de redistribution, car « l'échange marchand autorégulé n'est qu'un système économique parmi d'autres, et non un mode économique formel opposé à un économique substantiel » (Caillé, 2003).

2.2. L'actualité du don au sens de Mauss : La contribution du M.A.U.S.S

La revue du MAUSS (Mouvement Anti-utilitariste en Sciences Sociales) fondée par Caillé, entre autres, est devenue un lieu de débat pour divers auteurs cherchant à dépasser les limites imposées par une vision de plus en plus utilitariste de la société. Selon Caillé, ce mouvement est né en réponse à un sentiment d'« enfermement », qu'il décrit ainsi :

« À l'origine, simplement un sentiment de malaise diffus que, enseignants ou chercheurs, nous éprouvions face à nos enfermements respectifs dans les limites étroites des disciplines instituées, et face à ce qui nous semblait le poids croissant des explications et des légitimations de type économique dans chacune des disciplines comme dans la vie pratique. » (Caillé, 1989:7)

Le succès de ce projet tient au fait qu'il a créé un espace de débat où il y a une critique de la raison utilitaire qui réduit le comportement humain au seul jeu des intérêts économiques. Caillé reproche à l'analyse utilitariste de manquer de réflexivité. Il appelle dans ce sens à un « renversement paradigmatique » afin de questionner l'utilitarisme en analysant la « finalité véritable des conduites instrumentales », donc, « la nature des intérêts ». Une analyse qui a pour

objectif de montrer que l'utilitarisme restreint est « impraticable », car l'utilitarisme n'est qu'un cas particulier de l'anti-utilitarisme.

L'auteur reprend la vision de Marcel Mauss pour dire que le don est constitutif de la société : « La triple obligation de donner, recevoir et rendre constitue l'universel socio-anthropologique sur lequel se sont construites toutes les sociétés anciennes et traditionnelles. » (Caillé, 2000:11) Le don et le contre-don sont des formes de circulation des biens largement développées dans les anciennes sociétés et cette forme continue dans les sociétés modernes sous la forme du don aux étrangers :

« Sous la forme du don aux étrangers et aux inconnus, la société moderne fait naître de nouvelles formes de dons qui viennent compenser la froideur et l'impersonnalité de la socialité secondaire, du marché, de l'État et de la science. » (Caillé, 2000:12)

Caillé propose un nouveau paradigme, le paradigme du don; un « tiers paradigme proprement relationnel » permettant à la réflexion sociologique de dépasser l'opposition entre le paradigme individualiste (appelé aussi utilitariste ou instrumentaliste) et le paradigme holiste. Selon Caillé, le paradigme du don reconnaît l'apport de Mauss selon lequel le don constitue la trame des liens sociaux, et permet de dépasser la pensée de Durkheim en considérant que la réalité sociale est « intrinsèquement symbolique » (Caillé, 2000:21).

Le don est défini comme étant « toute prestation de biens ou de services effectuée, sans garantie de retour en vue de créer, d'entretenir ou de régénérer le lien social ». Selon Caillé, dans le don, le lien créé entre les personnes est plus important que la valeur d'usage ou d'échange du bien lui-même : « le lien importe plus que le bien » (Caillé, 2000:124). Caillé reprend, développe et étend aux sociétés modernes l'observation de Mauss concernant l'universalité, au sein des sociétés archaïques, de la triple obligation de donner, recevoir et rendre. Ainsi, la triple obligation continue à structurer la sphère de la socialité primaire (relations familiales et de voisinage) et

celle de la socialité secondaire puisqu'elle « cimente » les réseaux sociaux à la base des relations de travail et d'affaires, par exemple. Dans cette sphère de socialité secondaire, le don, selon l'auteur, « n'est nullement désintéressé », mais « donne le privilège aux intérêts d'amitié (d'alliance, d'aimance, de solidarité, etc.), de plaisir et/ou de créativité sur les intérêts instrumentaux et sur l'obligation ou la compulsion. » (Caillé, 2000:126). En d'autres termes, le don ne semble pas incompatible avec des rapports dont les visées ne sont pas désintéressées.

À ce propos, Lévesque, Bourque et Forgue (2001) critiquent l'analyse de Caillé car elle comporte une certaine ambiguïté qui découle d'un tiraillement entre les notions d'intérêt et de gratuité, soit : une volonté claire de rompre avec l'intérêt comme étant à la base des rapports sociaux mais la crainte que la notion de gratuité ne mène à la dissolution de l'action « dans une ineffable indétermination ». Cependant, selon Caillé, c'est dans cette tension entre l'intérêt et la gratuité qu'un nouveau paradigme peut émerger :

« Entre le dévoilement des intérêts cachés ou l'apologie du dévouement oblatif, le paradigme du don reste neutre à priori, puisqu'il n'a pas besoin de préjugé de la part respective, parmi les mobiles de l'action, de l'intérêt matériel, du devoir moral, de l'aimance ou du plaisir. » (Caillé, 2000:130)

Par ailleurs, selon Laville (2003), le don – précisément le don aux étrangers pour lequel il n'y a pas de réciprocité directe – peut contribuer à enfermer celui qui le reçoit dans une relation de dépendance, car il génère, chez les bénéficiaires, le sentiment d'avoir une « dette qui ne peut jamais être honorée », et par la même occasion il contribue à maintenir une hiérarchisation sociale et des inégalités entre donateurs et receveurs. Laville propose, au contraire, le concept de « solidarité démocratique » qui englobe la « solidarité réciprocaire » construite par des liens sociaux volontaires entre citoyens et la « solidarité redistributive » relayée par l'État grâce au système fiscal.

2.3. Inégalité et capacité d'action des personnes

Sen (1992, 2000) et Chambers (1995) critiquent cette rationalité économique qui se traduit par l'appauvrissement et l'exclusion d'une partie de la population. Ils constatent l'échec des politiques de développement pour éradiquer la pauvreté et la famine dans le monde, malgré une accumulation de richesses sans précédent, et construisent à partir de leurs recherches et observations une démarche qui vise à prendre en compte la réalité des personnes pour élaborer les politiques et les actions.

Ainsi, Sen critique les politiques sociales et de développement qui se mettent en place à partir d'une théorie économique réduisant le comportement humain à des modèles décrits comme « égalitaristes », car ces derniers sont utilisés pour rechercher une égalité entre les personnes selon une variable centrale, soit le revenu ou le bien-être. Cette recherche d'égalité selon une variable centrale créerait nécessairement une inégalité ailleurs :

« Vouloir l'égalité sur ce qu'on a placé au centre de la pratique sociale, c'est par là même accepter l'inégalité dans les lointaines « périphéries ». Le débat porte, en dernière analyse sur la localisation du centre » (Sen, 2000:10).

Cette « diversité » des conditions de vie des êtres humains représente, selon Sen, une première remise en question de ces modèles égalitaristes :

« L'idée d'égalité se heurte à deux diversités distinctes : l'hétérogénéité fondamentale des êtres humains et la multiplicité des variables en fonction desquelles on peut évaluer l'égalité. » (Sen, 1992:17)

Dans ce sens, Sen critique l'analyse utilitariste basée sur la notion de satisfaction de désirs et de besoins prédéfinis selon les conditions de vie (revenu, travail ou autre). Cette approche contribue à

maintenir les personnes défavorisées dans certains types de besoins et les empêche d'envisager d'autres possibilités auxquelles elles pourraient avoir accès.

Sen concentre sa critique sur un principe central de la pensée économique actuelle, celui de considérer les êtres humains comme des êtres rationnels mus uniquement par leur intérêt individuel. Il remet en question cette théorie économique basée sur l'utilité et le comportement rationnel car elle aboutit à une vision simple de l'être humain :

« On attribue à la personne un seul classement des préférences et, au gré des besoins, ce classement est supposé refléter les intérêts de la personne, représenter son bien-être, résumer son opinion sur ce qu'il convient de faire et décrire ses choix et son comportement affectif. » (Sen, 1987:106)

Ainsi, la notion de « choix » telle que développée dans la théorie du choix rationnel est réfutée par l'auteur, car le « choix » n'est pas la seule source d'information et, de plus, il peut résulter d'un compromis entre plusieurs éléments, parmi lesquels le bien-être. Une telle approche donne une vision trop « simple » de l'individu. Cet homme purement économique est décrit comme « un demeuré social », « un idiot rationnel » (Sen, 1987:107). Le comportement humain est hétérogène et complexe, selon Sen, variant selon le milieu de vie, la culture, l'âge, le sexe ou l'état de santé; d'où la nécessité d'une « structure plus complexe » pour appréhender la réalité des personnes.

Chambers critique l'analyse économiste, restrictive, de la pauvreté et des personnes pauvres qui ne tient compte que du niveau de revenu et de l'emploi pour déterminer le degré de pauvreté et les besoins des populations jugées précaires. Ainsi, il remet en question cette simplification et homogénéisation de la réalité des personnes selon des critères et indicateurs élaborés dans la partie occidentale et urbaine du monde. En effet, selon Chambers, la réalité des personnes est complexe et multidimensionnelle et ne peut être réduite à une simple analyse de niveau de revenu :

« The realities of poor people are local, complex, diverse and dynamic. Income-poverty, though important, is only one aspect of deprivation. Participatory appraisal confirms many dimensions and criteria of disadvantage, ill-being and well-being as people experience them. » (Chambers, 1995:173)

Chambers cite plusieurs recherches qui démontrent, d'une part, les multiples préoccupations des personnes et, d'autre part, les valeurs et aspirations qui sont différentes de celles plaquées par les experts des organismes internationaux. Cette divergence de perception – entre celle des experts et celle des personnes elles-mêmes – donne lieu à une évaluation différente d'une même situation. Les experts, en focalisant principalement sur des facteurs matériels quantifiables, peuvent diagnostiquer une précarisation, alors que si on tient compte des critères utilisés par les personnes elles-mêmes pour évaluer leur situation, l'évaluation peut, au contraire, indiquer une amélioration de leur condition.

Selon Chambers, les experts recourent aux données quantifiables car elles permettent d'homogénéiser et de comparer entre les populations à travers le monde. Par contre, les données qualitatives émanent d'approches prenant en compte le point de vue des personnes, ce qui permet de mieux évaluer la qualité de vie de la personne. Cependant, elles sont difficilement quantifiables et ne permettent pas une comparaison plus large. C'est pourquoi, selon Chambers, les experts produisent des modèles d'analyse basés sur des calculs rationnels qui affichent une apparence d'objectivité et d'égalité : « to save our consciences we rationalize ». Cette rationalisation domine de plus en plus les schèmes d'analyse :

« The patterns of dominance are then reinforced: of the material over the experiential; of the physical over the social; of the measured and measurable over the unmeasured and immeasurable; of economic over social values; of economists over disciplines concerned with people as people. » (Chambers, 1995:180)

Elle a abouti à une réduction ou rétrécissement (*narrowing*) des analyses dans le sens où une faible consommation devient un indicateur de faible revenu.

Le problème principal est que le bien-être et le mode de vie (*livelihood*) sont plus difficiles à mesurer que le revenu, le taux de mortalité, l'espérance de vie ou l'alphabétisation. De plus, selon Chambers, la vision des experts ne correspond pas à la vision que les personnes ont d'elles-mêmes et de leur réalité. Les professionnels opèrent selon une approche universelle, simple, réductionniste, standard, quantifiable, basée sur le revenu et l'emploi. Par contre, les personnes ont une réalité de dimension locale, spécifique selon les communautés ou régions, complexe et diverse, principalement basée sur l'expérience et difficilement quantifiable. De plus, la situation de précarité est multidimensionnelle et ne peut être réduite à un seul facteur.

Chambers fait référence à plusieurs travaux d'anthropologues, notamment, dont l'objectif a été de comprendre la réalité des personnes en partant de leurs témoignages et de leurs conditions de vie. Il cite, par exemple, la recherche de Jodha visant à faire ressortir les facteurs ou critères que les personnes considèrent déterminants pour décrire ou évaluer leur statut économique. Elle a permis de déterminer 38 critères ne correspondant pas à ceux utilisés pour établir les seuils formels de pauvreté et qui permettent aux experts d'apprécier la situation d'une population. Cette recherche, présentée comme « le paradoxe de Jodha », a montré que selon les statistiques formelles (niveau de revenu monétaire) la communauté étudiée avait connu une précarisation, alors qu'en tenant compte des critères fixés par les personnes elles-mêmes (l'accès à un logement, le port régulier de chaussures ou le fait d'avoir des provisions suffisantes de nourriture), leur situation s'est améliorée.

Chambers appelle à un changement de pratique et à un renversement de paradigme au sein de la communauté des chercheurs et experts en développement. Il reconnaît que le changement

sera difficile, car cela demande la construction d'un nouveau professionnalisme bâti sur de nouvelles valeurs :

« ...the challenges are paradigmatic: to reverse the normal view, to upend perspectives, to see things the other way round, to soften and flatten hierarchy, to adopt downward accountability, to change behaviour, attitude and beliefs, and to identify and implement a new agenda. In sum, to define and embrace a new professionalism. »
(Chambers, 1995:196)

Sen privilégie également une approche partant du vécu des personnes en appelant à reconnaître à l'être humain une capacité d'action et la liberté de choisir son mode de vie. Dans ce sens, il propose les concepts de « capacité » (*capacity*)³ et de « fonctionnements » (*commodities*). Les « fonctionnements » représentent tout ce qui est à la disposition de la personne; les « fonctionnements simples » sont par exemple la possibilité de se nourrir, d'avoir un logement, d'avoir une instruction et d'avoir accès à des soins de santé. Alors que les « fonctionnements complexes » englobent la dignité, le bonheur et la participation à la vie de la communauté. Les « capacités » sont la possibilité d'avoir accès à un ensemble de fonctionnements permettant à une personne d'accomplir ses objectifs. Selon Sen, « les fonctionnements sont constitutifs de l'existence d'une personne » (Sen, 1992:66) et la capabilité ou capacité d'une personne est un ensemble de combinaisons (ou vecteurs) de fonctionnements qui lui permettent de mener librement la vie qu'elle souhaite. Par conséquent, la pauvreté ne peut pas être assimilée à un manque ou une insuffisance de moyens matériels mais constitue plutôt une limitation de la liberté des personnes de combiner les fonctionnements à leur disposition, donc une capacité d'action limitée, soit la liberté pour une personne de réaliser son bien-être en choisissant un certain nombre de fonctionnements jugés importants.

³ Ou capabilité, cela diffère selon les traductions, le mot en anglais est *capacity*.

Dans ce sens, Sen suggère de privilégier les concepts de « fonctionnement » et « capacité » par rapport à la notion d'utilité, car celle-ci attache plus d'importance aux biens qu'à leur effet sur les personnes. Dans le cadre d'une analyse élaborée par l'auteur, l'individu est un agent dont la liberté d'accès à un ensemble de fonctionnements de base est garantie. Cependant, ce point manque de clarté car l'auteur n'explique pas comment cet accès doit être favorisé ni à quel niveau on doit agir. Ce qu'il propose, c'est de favoriser une « égalité de capacités de base » au lieu de parler d'égalité de biens :

« Si les êtres humains étaient très semblables, cela n'aurait guère d'importance, mais on constate que la conversion des biens en capacités varie considérablement d'une personne à l'autre, et l'égalité des biens est loin de garantir l'égalité des capacités. » (Sen, 1992:211)

Sen et Chambers se rejoignent pour proposer une approche qui part de la réalité et du vécu des personnes. Ils sont d'accord également sur le fait que la vie humaine ne peut être réduite à un calcul économique. Cependant ils n'indiquent pas clairement comment procéder concrètement pour changer la situation. Est-ce que le simple fait de changer de perspective d'analyse va induire un changement social?

2.4. S'inspirer de l'analyse de Weber : l'économie, un espace de rapports de pouvoir et d'appropriation

Par ailleurs, McAll (1996, 1998, 1999) part du constat que, sous la pression du libéralisme économique, la citoyenneté a un sens différent selon que la personne appartient au groupe dominant ou au groupe exclu. Pour changer la situation des personnes victimes de pauvreté et d'exclusion, il faut d'abord comprendre les rapports qui les maintiennent dans ces conditions. Il s'agit, selon l'auteur, de « resituer les personnes en cause, dans le tissu des rapports sociaux dont sont faites les structures » (McAll, 1996:17). Ceci consiste à analyser les trajectoires de vie et les

expériences des personnes pour comprendre la nature des barrières (invisibles) contre lesquelles elles buttent et pouvoir, alors, les modifier.

Dans ce sens, l'approche suggérée est une démarche compréhensive pour explorer et saisir la dynamique des rapports sociaux en place, mais également la responsabilité des uns dans l'altération de la situation des autres. Dans ce sens, la pauvreté et l'exclusion ne sont pas la conséquence d'une défaillance individuelle mais le produit de rapports maintenant une partie de la population en marge de la société.

Conformément à cette démarche compréhensive, McAll (1999) a essayé de comprendre le processus par lequel la citoyenneté, faisant référence à l'égalité de tous face aux lois produites collectivement, s'est transformée pour devenir en elle-même duelle et source d'inégalité. Pour cela, il a retracé l'histoire de la citoyenneté moderne qui a pris naissance au sein des cités médiévales. Les citoyens (habitants des cités) tentaient d'élaborer collectivement un ensemble de lois pour protéger leur liberté de production et de commerce de toute ingérence extérieure, soit des seigneurs féodaux ou de l'église. Donc, la citoyenneté faisait référence à la capacité de participer à l'élaboration de son droit et de s'y soumettre : à travers l'histoire et sous la pression du libéralisme économique, la notion de citoyenneté s'est modifiée, laissant place à une citoyenneté variable, « pleine » si on est du côté des dominants (les marchands, les hommes ou les patrons) et « vide » si, au contraire, on est du côté des minoritaires (les artisans, les ouvriers ou les femmes).

En revenant sur l'histoire de la formation des cités médiévales, McAll (1999) constate d'abord que la citoyenneté telle qu'elle émerge au Moyen Âge est une citoyenneté de marché qui a hérité de la citoyenneté « noble » de l'Antiquité de l'idée de liberté. Cependant, contrairement à l'Antiquité, la citoyenneté de marché est reliée à la production et au commerce; les marchés

étaient des espaces réglementés permettant un échange libre et indépendant car il semble que « l'enjeu pour les citoyens était de faire reconnaître et respecter leur liberté d'établir leur propre droit face aux seigneurs [féodaux] » (McAll, 1999:3). Ainsi, cette citoyenneté est caractérisée par la production collective de lois et règlements auxquels tous se soumettent.

Cependant, cette citoyenneté a été construite sur des confrontations entre artisans et marchands, une lutte de pouvoir qui a penché en faveur des ces derniers. Les marchands, en développant des activités avec des artisans situés hors des villes, non soumis aux lois de la cité, ont marginalisé progressivement les citoyens artisans. Leur domination a été consolidée par cette mise en concurrence, mais aussi par la détention des capitaux financiers. Depuis, le projet d'une citoyenneté urbaine alliant le politique et l'économique a été brisé, donnant lieu à une citoyenneté hétérogène ayant un aspect formel, mais une existence réelle dont la signification et le contenu dépendent essentiellement du pouvoir détenu par chaque groupe. Le développement de cette classe de marchands a favorisé la naissance d'une pensée libérale développée « au nom d'une nouvelle conception fondée sur la distinction entre le droit construit par les citoyens (relevant du domaine politique) et les lois de l'activité économique données par la nature » (McAll, 1999).

Ainsi, le libéralisme économique classique a introduit la notion de « droits naturels »; un marché naturellement « autorégulé » et des êtres humains recherchant « par nature » à assurer leur subsistance. Par conséquent, ce marché soumis à des lois découlant de la nature exclut nécessairement l'activité citoyenne :

« Si la citoyenneté concerne l'élaboration de, et la soumission à, leurs propres droits de la part des citoyens, et si l'activité économique est soumise à des contraintes d'ordre naturel (c'est à

dire les lois de la nature telles celles de l'offre et de la demande),
l'activité économique exclut l'activité citoyenne. »⁴

La pensée libérale va, d'une part, étendre cette citoyenneté dans sa forme duelle au sein d'espaces tels que les manufactures qui sont des « espaces de citoyenneté pour les propriétaires et espaces de non-citoyenneté pour les autres ». D'autre part, la notion de liberté va être aussi largement utilisée mais pour faire peser sur les personnes la responsabilité de leur condition. Cette liberté libérale est plus proche d'une situation de non-liberté, car, plus le libéralisme économique détruit les lois citoyennes au nom de la liberté d'action individuelle et la liberté de marché, plus, au contraire, on assiste à l'émergence d'un ensemble de barrières et contraintes limitant la liberté de ceux qui ne font pas partie du groupe majoritaire. Par conséquent, l'absence de règlements et de lois mis en place par la communauté pour organiser les échanges favorise la segmentation de la société en dominants et dominés et l'entrave de la liberté. Donc, un marché basé sur un échange libre « n'a rien de naturel » selon McAll, car « laissé à lui-même, il [le marché] ne peut qu'être soumis aux intérêts de ceux qui le contrôlent » (McAll, 1999:11).

Appliquée au Québec (McAll, 1996; McAll, White et coll., 1996; LeGoff, McAll et Montgomery 2003), cette approche a contribué à une analyse différente de la pauvreté. Cette dernière résulte de pratiques discriminatoires qui excluent les personnes pauvres, jugées inférieures ou non adaptées aux exigences du marché. Dans ce sens, McAll (1996), en faisant référence à l'analyse de Weber concernant le rôle de l'acteur dans la construction des normes et des structures, suggère la notion de responsabilité des uns par rapport à l'appauvrissement des autres. Dans le cas des mères monoparentales assistées sociales, par exemple, il a observé que plusieurs personnes ont une influence décisive sur leurs conditions de vie et contribuent à leur exclusion. Dans ce sens, il souligne que :

⁴ McAll Christopher, « L'État des citoyens et la liberté du marché », *Sociologie et Sociétés*, Vol. 31, N° 2, Automne 1999, p. 2.

«Ce constat impose [...] une réflexion sérieuse sur les raisons à la base de ces gestes et sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans la marginalisation et l'appauvrissement d'une partie de la population.»
(McAll, 1996:15)

Donc, la nature des rapports entre les personnes permet de comprendre le processus par lequel une partie de la population est marginalisée. L'exclusion et l'inégalité sociale ne sont pas des phénomènes « naturels » inéluctables, mais la conséquence d'un ensemble de comportements par lesquels une fraction de la société s'approprie les ressources puis relègue et maintient les autres dans des situations de pauvreté et de dépendance par rapport à l'aide sociale. Cette notion de « responsabilité » différencie la perspective de McAll de celles de Chambers et de Sen.

Sen (1992) et Chambers (1995) se limitent à dénoncer la réduction opérée par l'analyse économiste. Ils appellent à un changement des pratiques et attitudes arguant que si on se met au niveau des personnes, si on ajuste notre perspective à la leur, la situation changera. Mais McAll va plus loin. Tout en reconnaissant l'importance de comprendre la situation réelle des personnes, il appelle néanmoins à explorer et à comprendre le jeu de pouvoir à l'origine de la domination exercée par une partie de la population et subie par l'autre. Le changement sera alors la conséquence de cette prise de conscience et la mise en place d'une intervention construite dans l'objectif de travailler avec les personnes et agir sur les barrières qu'elles rencontrent.

2.5. Conclusion

Selon l'économie libérale, l'être humain a un comportement « par nature » rationnel et orienté vers la recherche et la maximisation de son intérêt individuel, principalement relié à une recherche d'accumulation et de gain matériel. Cette conception est simpliste, car elle réduit la vie humaine à un calcul économique et, selon Sen (1987, 1992), l'être humain réduit à la seule maximisation de son profit personnel devient en quelque sorte un « idiot rationnel » ou un « demeuré social ».

Ce modèle s'est développé, comme l'a souligné McAll, dans le cadre d'une lutte de pouvoir entre divers groupes ayant pour objectif le contrôle des ressources et des richesses. Ainsi, les lois citoyennes se sont vu remises en question par des lois données par la nature, donc ne pouvant être modifiées ni discutées. Polanyi critique cette introduction des lois dictées par la nature dans la conception du marché et de sa place dans la société. Selon cet auteur, la revendication d'un mouvement inéluctable vers un système de marché autorégulateur n'a aucune justification historique, car l'histoire de l'humanité a montré que les échanges prennent plusieurs formes et ne poursuivent pas uniquement un objectif de gain matériel.

L'ensemble des auteurs que nous avons abordés contribuent à montrer que l'économie ne peut pas être réduite à des pratiques de recherche et de maximisation de profit. Nous avons vu que l'économie est un ensemble de relations d'échange dont les finalités sont multiples et souvent mues par des valeurs d'humanité telles que dans les formes de don et plus particulièrement le don aux étrangers (y compris le bénévolat) qui ne résulte en aucun gain financier pour le donneur (Caillé, 2000). Par ailleurs, cet espace économique est aussi un espace de luttes de pouvoir et de domination qui limitent, selon McAll (1999), l'autonomie des personnes en tant que citoyens et leur accès aux ressources nécessaires. Ces limitations découlent de rapports sociaux inégalitaires qui se traduisent par une économie au service des intérêts du groupe dominant dans la société. Des pratiques économiques innovatrices viendraient remettre en question ces rapports de force et auraient pour objectif de préserver l'autonomie des personnes et des organismes dans la poursuite de leurs objectifs.

3. Les projets économiques développés par le secteur communautaire, entre reconnaissance et récupération : Le contexte québécois

Actuellement, au Québec, le débat aborde principalement l'économie sociale comme champ théorique mais également comme moyen d'action pour apporter des solutions aux

problèmes de pauvreté et de chômage. Depuis le début des années 90, le débat français et européen sur l'économie sociale et solidaire concerne particulièrement l'opportunité de développer un tiers secteur capable de générer des emplois en répondant à des besoins sociaux qui ne sont satisfaits ni par l'offre publique ni par le marché (offre privée). Au Québec, ce débat s'est adossé sur une tradition d'initiatives communautaires, principalement urbaine, qui a donné lieu depuis les années 1970 à des espaces de participation citoyennes et surtout à l'apparition de projets populaires qui ont influencé l'offre publique. À ce sujet, on peut citer l'exemple des CLSC inspirés par les cliniques populaires, les services d'aide juridique créés par des associations et les centres de la petite enfance, dont les premiers projets ont été initiés dans l'espace communautaire.

Depuis le début des années 1990, le débat français sur l'économie plurielle, solidaire et sociale est à signaler, donnant lieu notamment à la signature d'appels en faveur de la reconnaissance d'un tiers secteur d'économie sociale. Citons par exemple l'« Appel européen pour une Citoyenneté et une Économie plurielles », publié dans le journal *Le Monde* en juin 1996 et réunissant des universitaires mais également des leaders syndicaux et associatifs. Cet appel a eu un écho au Québec et a donné lieu à l'« Appel en faveur d'une économie sociale et solidaire » publié dans le quotidien *Le Devoir* le 22 avril 1998. Il a été également signé par des acteurs des milieux universitaire, associatif, communautaire et syndical. Ces derniers manifestaient leur soutien aux revendications de la Marche des femmes et appelaient le gouvernement à reconnaître la contribution du secteur communautaire à un « projet de société ». L'économie sociale est ainsi présentée, dans le texte de cet appel, comme ayant un rôle déterminant :

« L'économie sociale est la seule à reconnaître explicitement la dimension sociale de l'économie comme en témoignent ses règles et sa mission. Parce qu'elles entretiennent des liens étroits avec les collectivités locales et les milieux où elles sont implantées, les

organisations d'économie sociale sont souvent bien placées pour repérer et interpréter les nouveaux besoins, créer des emplois et réussir là où l'État et l'entreprise capitaliste échouent. »

Les signataires appelaient, également, à une révision du modèle de développement québécois pour que l'économie sociale devienne « solidaire » et puisse donner les résultats escomptés. Pour cela ils proposent un nouveau modèle basé sur un partage des responsabilités entre l'État et l'économie sociale :

« Un modèle ouvert à la démocratisation de l'ensemble de l'économie et des services collectifs et où l'État demeure la principale instance de régulation et de redistribution, l'économie sociale peut assumer la production de certains services de qualité non offerts directement par le réseau étatique. »

Elle devient ainsi complémentaire aux services publics, tout en étant porteuse d'une vision « plurielle » de l'économie. Ce modèle est décrit comme « partenarial » car il a émergé suite à une prise en compte des initiatives communautaires (Mendell et Lévesque 1999, Lévesque 1994).

3.1. Point de départ : les revendications des groupes sociaux

3.1.1. L'initiative des groupes féministes : La Marche contre la pauvreté

Du 26 mai au 4 Juin 1995, à l'initiative d'une Coalition de groupes de femmes⁵, plus de huit cent femmes ont marché de Montréal jusqu'à Québec pour faire entendre leurs revendications et amener le gouvernement à mettre au point une stratégie de lutte contre la pauvreté. Le chômage, la pauvreté, l'inégalité des salaires et la précarité du travail sont autant de problèmes rencontrés par les femmes et les solutions actuellement proposées sont jugées peu efficaces et limitées : « On investit dans divers programmes dits d'employabilité et de réinsertion qui nous mènent directement vers un cul-de-sac. » (CCOES, 1995) Par conséquent, leur principale revendication est la création d'emplois accessibles aux femmes tout en consolidant le

⁵ L'idée a été lancée et principalement soutenue par la Fédération des Femmes du Québec (FFQ).

secteur communautaire – ce qu’elles ont désigné par « la mise en place d’un programme d’infrastructures sociale s»⁶. En parlant d’« infrastructures sociales », la Coalition revendiquait que les gouvernements, fédéral et provincial, reconnaissent et financent « massivement » les initiatives et expériences en cours dans les milieux communautaires pour lutter contre la pauvreté et les inégalités et donc soutenir la cohésion de la société.

Par ailleurs, cet investissement permettrait de reconnaître la contribution sociale « invisible » des femmes, soit sous forme de bénévolat, de solidarité familiale ou de travail au noir. Aussi, plusieurs besoins sociaux qui ne peuvent être satisfaits ni par l’État ni par le secteur privé – tels que les services de garde pour enfants et les services de proximité et d’aide domestique – seront pris en charge collectivement. L’investissement dans le secteur communautaire permettrait d’un seul coup de reconnaître le travail des femmes, de créer des emplois de qualité qui leur sont accessibles et de satisfaire des besoins latents.

En réponse à ces revendications, le gouvernement a réuni, en juillet 1995, un Comité de concertation et d’orientation sur l’économie sociale (CCOES) composé de plusieurs représentantes de la coalition de la Marche, des membres de groupes de femmes dans les régions, des représentants de divers ministères (Santé, Emploi, Développement) et le Conseil du statut de la femme. Ce comité avait pour mandat d’explorer le potentiel social et économique d’un secteur d’économie sociale et de le conseiller pour des actions dans ce champ. Le CCOES définit l’économie sociale par la structure des organismes qui la composent et les valeurs qu’ils poursuivent (Defourny et coll., 1992); l’accent est mis fondamentalement sur le rôle essentiel joué par les organismes communautaires qui sont présentés comme étant « un mouvement social autonome d’intérêt public », des « agents de transformation sociale qui contribuent à améliorer la qualité du tissu social ».

⁶ Idem, p.4.

Ainsi, l'économie sociale permet la poursuite de trois objectifs : répondre à des besoins non satisfaits, créer des emplois et poursuivre un objectif de « profit social ». Le premier objectif, soit la satisfaction des besoins sociaux, englobe la défense des droits, le soutien des personnes en difficulté (par exemple par l'écoute et l'accompagnement), le soutien des familles (tels que les services de garde et soutien pédagogique), le développement d'activités culturelles, l'aménagement urbain, le recyclage et la mise en valeur des ressources naturelles. Ainsi, selon le CCOES, ce « gisement de besoins » correspond à un « gisement d'emplois »⁷ qui pourrait être exploité par l'économie sociale. Selon le comité, financer et développer l'économie sociale, c'est reconnaître la capacité des collectivités de se prendre en charge : « Il appartient aux groupes et aux communautés organisées (sur une base géographique, d'appartenance, d'objectifs communs) de faire émerger les besoins sociaux et d'en être les porteurs. »⁸

La deuxième caractéristique du secteur de l'économie sociale serait, selon le Comité, de créer de « véritables » emplois. Il semble qu'un des défis à relever est de faire face au doute qui pèse sur l'économie sociale relativement à la crainte que les emplois créés soient précaires, dévalorisés et confondus avec des mesures d'employabilité, contribuant à la création d'une « masse critique de travailleuses et travailleurs de seconde zone ». Dans leur document de revendication, la Marche des femmes a clairement fait cette distinction entre création d'emplois et mesures d'employabilité :

« Nous insistons pour dire que nous ne parlons pas ici de mesures d'employabilité mais d'emplois. [...] Nous serons très attentives à ne pas mêler emplois et employabilité. Nous ne voulons pas d'une espèce de structure pour « occuper » les prestataires de l'assurance chômage ou de l'aide sociale » (CCOES, 1995:39)

⁷ Reprenant ici le terme utilisé par J.-L. Lavoie (1994).

⁸ Comité de concertation et d'orientation sur l'économie sociale, «Entre l'espoir et le doute», 1995, p. 34.

De plus, l'économie sociale devra respecter le principe de non-substitution avec le service public : « l'économie sociale doit se développer dans l'espace non occupé par le secteur public ». Cependant, ce principe de non-substitution ne s'applique pas au secteur privé, ce qui sous-entend un danger de privatisation des services publics. À ce propos, le rapport fait référence à un document produit par le Conseil de la santé et du Bien-être qui minimise ce risque en expliquant que, d'abord, le transfert de services du public au privé n'est pas synonyme de perte de contrôle et de réduction des coûts; ensuite, la meilleure façon de contrer le développement du secteur privé dans le domaine des services publics est de maintenir une offre de service large. Ainsi, selon les dires du comité, l'économie sociale pourrait aider le secteur public à élargir son offre de service et empêcher la privatisation.

La troisième caractéristique de l'économie sociale est la recherche d'un « profit social ». Ce profit se traduit par la prise en compte des employés et usagers dans un processus de gestion démocratique, les personnes primant ainsi sur le capital et les revenus étant utilisés pour le bien collectif et pour développer l'emploi.

3.1.2. La Conférence sur le devenir social et économique du Québec de mars 1996, objectif « renouveler le pacte social »

Le gouvernement formé par le parti Québécois depuis 1994, avait pour objectif de mener un combat majeur : réduire le déficit des finances publiques et l'éliminer totalement en 2000. Pour atteindre ce but, deux voies sont privilégiées : développer l'emploi et réformer l'État québécois⁹. L'emploi est considéré comme « une préoccupation prioritaire »¹⁰; l'ensemble des acteurs économiques sont conviés à favoriser la création d'emplois par tous les moyens. La responsabilité est également mise sur les personnes pour qu'elles améliorent leur employabilité :

⁹ Allocution d'ouverture de la Conférence donnée par le premier ministre Lucien Bouchard, lundi 18 Mars 1996.

¹⁰ Idem, allocution d'ouverture de la Conférence, p. 4.

« Chaque chômeur, chaque Québécois apte au travail, doit se demander ce qu'il peut faire de plus, demain, après demain, pour réintégrer la population active. »¹¹

Par conséquent, les propositions contenues dans le cahier des revendications de la marche des femmes, reprises et développées par le CCOES, ont été bien accueillies par le gouvernement qui y voyait surtout la possibilité de développer des « dizaines de milliers » d'emplois. Le premier ministre Lucien Bouchard a, notamment, invité les divers acteurs sociaux à s'engager dans cette voie :

« Le gouvernement du Québec, les élus et les organisations syndicales et patronales doivent faire preuve de flexibilité et d'ingéniosité pour ouvrir la porte à ces dizaines de milliers d'emplois d'économie sociale qui sont un facteur important de réinsertion et qui, de plus, apportent dans la vie quotidienne un supplément d'humanité. »¹²

La réforme de l'État est le deuxième chantier du gouvernement car, semble-t-il, l'appareil étatique, conçu dans les années de prospérité et avec des prévisions optimistes relativement à l'accroissement de la population, devait être ajusté aux réalités québécoises. Il fallait, par exemple, corriger plusieurs comportements hérités de cette période faste : « il existe dans ces administrations – chez les cadres comme chez les salariés – un genre de micro-climat : des conditions de travail, de rémunération et de gestion qui font penser aux années d'abondance »¹³. Par cette réforme, l'État endosse le rôle d'un sauveur des acquis : « il nous incombe aujourd'hui de protéger ces instruments, ces services, ces programmes, ces institutions en les rénovant, en les repensant »¹⁴. De plus, cette réforme est présentée, par le premier ministre, comme étant un processus de construction d'un « nouveau pacte social » associant les acteurs communautaires, syndicaux et patronaux.

¹¹ Idem, allocution d'ouverture de la Conférence, p. 3.

¹² Allocution d'ouverture de la Conférence, p. 4.

¹³ Allocution d'ouverture de la Conférence, p. 4.

¹⁴ Allocution d'ouverture de la Conférence, p. 4.

Durant cette conférence, il y a eu une certaine entente entre le gouvernement et les divers représentants de syndicats, du patronat, et du champ associatif et communautaire, sur les questions de développement de l'emploi et de la lutte au déficit. Par contre, certains points étaient abordés différemment par les syndicats, le patronat, les organismes de développement communautaire ou les associations (et surtout les groupes de femmes). En ce qui concerne le traitement du déficit, même si la plupart des participants à la conférence étaient convaincus de la nécessité de le résorber, certains n'approuvaient pas la mise en place d'une loi anti-déficit. Notamment, les représentants de la CSN¹⁵ craignaient qu'une politique aussi stricte sur l'équilibre des finances, dans une période de récession, ne débouche sur un affaiblissement du rôle de l'État¹⁶. De plus, à partir de novembre 1996, les premiers problèmes sont apparus suite à la tentative du gouvernement, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction du déficit, d'amener les syndicats du secteur public à renégocier les conventions pour réduire les dépenses de 6 % (Piotte, 1998). La CSN, plus particulièrement, a menacé de retirer son appui à l'objectif de déficit zéro. La FTQ, sous la pression de membres mécontents, avait également critiqué la politique de compressions budgétaires du gouvernement. Selon Piotte, les représentants des syndicats durant la conférence ont perdu leur autonomie de réflexion car ils « se sont de plus en plus perçus comme membres d'une élite appelée à diriger le Québec vers un avenir meilleur » et cela a effacé, selon l'auteur, la différence entre le « eux gouvernemental », le « eux patronal » et le « nous syndical ».

Durant cette conférence, plusieurs groupes de travail ont été formés, à l'initiative du gouvernement, pour réfléchir sur les divers champs d'action : l'emploi et l'économie, l'économie sociale, la réforme fiscale et la réforme de l'état et de ses institutions. La charge de coordonner le

¹⁵ CSN : Confédération des syndicats nationaux.

¹⁶ Post-scriptum au sommet de 1996, Jean-Marc Piotte, extrait de son livre : « Du combat au partenariat » (Interventions critiques sur le syndicalisme québécois), Éd. Nota Bene 1998, *Le Devoir* 15 octobre 1998.

groupe de travail sur l'économie sociale a été confiée à Nancy Neamtan, porte-parole de la Coalition des Organismes Communautaires pour le Développement de la Main-d'œuvre. Le rapport produit par ce groupe de travail a été présenté lors du Sommet sur l'économie et l'emploi en octobre 1996.

3.2. Reconnaissance officielle de l'économie sociale

3.2.1. Le Sommet sur l'économie et l'emploi d'octobre 1996

Le Sommet sur l'économie et l'emploi a été organisé par le gouvernement, en octobre 1996¹⁷, pour donner suite à la conférence de mars et amener les représentants des syndicats, du secteur privé et des organismes communautaires à soutenir la politique gouvernementale de déficit zéro, et surtout à apporter des solutions concrètes. Le premier ministre Bouchard, dans l'allocation d'ouverture, avait précisé maintes fois la portée de ces « nouveaux consensus » pour le développement du Québec. Il a également salué l'engagement des divers acteurs de la société dans cette voie : « Nous avons tracé, il me semble, le large corridor dans lequel nous convergeons vers un objectif commun : une économie plus forte, des emplois plus nombreux. » Ce consensus serait, selon le gouvernement, favorable à une relance de l'économie, car les divers acteurs travailleront ensemble en mettant de côté leurs divergences. Les travailleurs et leurs syndicats seront ainsi des « partenaires » pour les entreprises et non un « frein à la compétitivité ».

L'adaptation et la compétitivité ont été le credo du premier ministre¹⁸ : « Le maître mot, l'exigence incontournable, est la compétitivité ». Ainsi, les personnes, les organismes, les entreprises et le gouvernement doivent s'adapter et changer pour être compétitifs. L'adaptation est associée à la « responsabilité » de chacun, individuellement, à participer à la réalisation de cet

¹⁷ 29, 30 octobre et 1^{er} novembre 1996.

¹⁸ « S'adapter » a été dit 14 fois et « adaptation » 4 fois dans l'allocation du premier ministre lors de l'ouverture du sommet.

objectif, car « il faut rechercher le développement de nos compétences individuelles, de notre autonomie, et de notre culture d'entrepreneurship »; les personnes sont appelées à « modifier leurs comportements » : devenir plus entrepreneurs, plus responsables, plus autonomes.

L'État devra changer, se donner « un rôle nouveau », réduire son intervention : « le Québec a atteint la maturité économique. Il n'a plus besoin du tout-à-l'État ». L'État, selon le discours du premier ministre, aura essentiellement un rôle de soutien social et économique : il veillera à la transition vers la « nouvelle économie », aidera les personnes à « acquérir de l'autonomie et de la flexibilité ». La compétitivité concernera aussi les organismes communautaires engagés dans le développement qui devront s'adapter « aux contraintes de la capitalisation et d'une rigoureuse comptabilité ». Dans ce sens, l'apport du groupe de travail sur l'économie sociale a été salué, surtout que les auteurs ont insisté pour faire reconnaître l'économie sociale en tant que un secteur à part entière capable de générer de « véritables emplois »¹⁹ et ayant une « viabilité propre ».

Suite à la conférence qui a précédé le Sommet, plusieurs comités et groupes de travail ont été formés réunissant des acteurs associatifs, communautaires, syndicaux, gouvernementaux et du secteur privé, pour trouver des solutions collectives et concertées à certains problèmes. Le groupe de travail sur l'économie sociale, qui a donné lieu au Chantier de l'économie sociale, a été ainsi mis en place pour réfléchir sur les opportunités que représente ce secteur.

Le mandat du Chantier de l'économie sociale était de définir et faire reconnaître le modèle québécois d'économie sociale, d'élaborer un plan d'action en faveur de la création d'emplois dans le domaine de l'économie sociale, de mobiliser les moyens concrets pour le démarrage de

¹⁹ Cette précision de « véritables emplois » a été initialement apportée par le Comité de concertation sur l'économie sociale qui voulaient souligner la nécessité que l'économie sociale ne devienne pas un champ d'insertion et donc d'emplois précaires.

projets créateurs d'emplois et de donner une impulsion au développement de l'économie sociale sur des bases solides et durables (Chantier de l'économie et de l'emploi, 1996:13). Ce groupe de travail a réuni autour de la même table des représentants des syndicats, de la coalition des femmes contre la pauvreté, une membre du comité de concertation sur l'économie sociale, un représentant de Montréal Culture, de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, d'Hydro-Québec, du Conseil de la jeunesse et de la Centrale de l'enseignement du Québec. Cependant, nous avons remarqué l'absence des groupes de femmes (sauf par le biais du membre du comité de concertation et celui de la coalition) et des associations de défense des droits que le comité de concertation considérait comme une composante importante du secteur de l'économie sociale.

Le Chantier de l'Économie sociale a élaboré une définition qui a été adoptée par les participants au Sommet et que le Chantier présente, depuis, comme « la définition de l'économie sociale qui prévaut au Québec » (Neamtan, 2000:4). L'objectif était d'arriver à une définition large et consensuelle : « la définition retenue de l'économie sociale est donc une définition large qui, tout en couvrant l'ensemble et la diversité de la situation québécoise, reprend, pour l'essentiel, les éléments qu'on en retient un peu partout dans le monde » (Chantier de l'économie et de l'emploi, 1996:18). Ainsi, dans la définition, le terme « économie » renvoie à « la production concrète de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective ». Le terme « sociale » réfère quant à lui à la « rentabilité sociale », et non purement économique de ces activités. Cette « rentabilité sociale » fait référence à la contribution de l'économie sociale au développement démocratique, au soutien d'une citoyenneté active et à la promotion de valeurs et d'initiatives de

prise en charge collective (Chantier de l'économie et de l'emploi, 1996:18)²⁰. Dans cette définition, il semble que la distinction entre entreprise sociale et entreprise capitaliste serait la nature de la rentabilité recherchée : financière pour la première et sociale pour la deuxième.

Selon les auteurs, l'économie sociale, en alliant la rigueur de l'entreprise et l'humanité du social, permettrait une utilisation optimale des ressources de la redistribution pour répondre à des besoins non satisfaits et pour créer des emplois :

« Les forces de l'économie sociale tiennent à sa capacité de détecter les nouveaux besoins et de les satisfaire, de transformer ces besoins en emploi, [...] elle contribue également à assurer une meilleure utilisation des ressources financières provenant de la redistribution étatique. » (Chantier de l'économie et de l'emploi, 1996:20)

Selon le Chantier, les organismes d'économie sociale privilégient l'« entrepreneuriat collectif », ils poursuivent des valeurs sociales, soit une redistribution collective du profit en respectant le principe de primauté de la personne et du travail sur le capital, ils essayent de garder leur autonomie par rapport au gouvernement et mettent en place une gestion démocratique (en faisant participer les usagers et membres aux prises de décisions). Enfin, l'économie sociale fonde ses activités sur les « principes de participation, de prise en charge et de responsabilité individuelle et collective » (Neamtan, 2000:5). On ne précise pas cependant le sens donné aux termes « participation », « prise en charge » et « responsabilité individuelle ».

En comparaison avec le CCOES sur l'économie sociale, la réflexion développée au sein du Chantier de l'économie et de l'emploi²¹ s'est rapprochée du discours habituellement produit par le secteur privé : « combiner les meilleurs partenariats requis pour assurer la viabilité

²⁰ Dans cette définition, les auteurs ne remettent pas en question l'entreprise comme forme économique mais y introduisent la notion de « rentabilité sociale ». Le monde économique peut s'orienter vers l'intérêt collectif en adoptant un certain nombre de valeurs : « citoyenneté, développement démocratique, prise en charge collective, primauté de la personne sur le capital, autonomie par rapport à l'État ».

²¹ À la suite du Sommet économique et social de 1996, le Chantier de l'économie et de l'emploi a donné lieu au Chantier de l'économie sociale en 1999.

économique » ou bien des projets « prenant appui sur diverses opportunités de marché » (Chantier de l'économie et de l'emploi, 1996: 29). On parle également d'« entrepreneurship collectif », de l'importance du réseautage et de favoriser le partenariat.

Le groupe de travail sur l'économie sociale a inclus dans son rapport un ensemble de projets à soutenir dans l'objectif de faire reconnaître la capacité de l'économie sociale à s'imposer comme un secteur économique créateur d'emplois et viable. Cependant, la viabilité dépendrait d'un financement diversifié (étatiques, privés ou mixtes), d'un partenariat avec le secteur privé, d'un plus grand accès au secteur bancaire et de la création d'un fonds public de « capitalisation »²². Cela nécessite l'assouplissement des cadres juridiques des organismes à but non lucratif et des coopératives pour pouvoir profiter du financement privé et ouvrir le membership à d'autres partenaires (financiers mais aussi aux usagers par exemple).

Le Chantier a également proposé de transformer les fonds investis dans des programmes d'employabilité et d'insertion professionnelle en fonds d'investissement pour la création d'emplois dans le domaine de l'économie sociale. Dans ce sens, le groupe propose que ces transformations s'inscrivent dans la reconnaissance de la capacité des collectivités locales à prendre en charge leur développement. Le gouvernement a accepté la majorité des projets proposés (23 projets sur les 30 proposés) et a annoncé son intention d'investir 252 M \$ sur trois ans. Cependant, 172 M \$ proviennent des programmes réguliers²³, ce qui représente presque les deux tiers des fonds alloués.

²² Des fonds qui serviraient à rendre les entreprises d'économie sociale éligibles pour les moyens de financement bancaires.

²³ Allocution du premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, lors de la clôture du Sommet sur l'économie et l'emploi, 1^{er} novembre 1996.

3.2.2. Les critiques : Après l'espoir, le doute

Nous reprenons le titre du document produit par le Comité de concertation sur l'économie sociale, « Entre l'espoir et le doute », qui exprimait la crainte des groupes de femmes de voir leurs revendications détournées de leur objectif initial et utilisées pour servir une politique de compression des dépenses publiques. Cette crainte semble justifiée, car l'économie sociale telle que définie lors du Sommet économique de 1996 est différente de la notion d'« infrastructures sociales » qu'elles avaient proposée. Au départ, les femmes revendiquaient une reconnaissance de toutes les composantes de la société civile, car celles-ci jouent un rôle important dans le maintien de la cohésion sociale. Cependant, à la suite des travaux du Chantier de l'économie sociale, la définition retenue met l'accent sur le caractère entrepreneurial.

Selon D'Amours (2002), ce « rétrécissement » de la définition de l'économie sociale s'explique par « l'inégalité de pouvoir entre les acteurs en présence ». L'auteure a tiré sa conclusion à partir de l'analyse de cinq documents où il y a une définition de l'économie sociale et trois documents portant sur des législations et politiques. Elle a constaté que le gouvernement a mis l'accent sur la forme entrepreneuriale :

« Depuis l'adoption de cette politique, les entreprises collectives, qui fondent leur viabilité sur la vente des biens et services, développent des marchés et sont gérées selon "une philosophie entrepreneuriale", sont vraiment devenues la quintessence, voire le modèle exclusif de ce que le gouvernement du Québec entend soutenir au titre de l'économie sociale. » (D'Amours, 2002:32)

Par conséquent, l'orientation donnée à l'économie sociale lors du sommet ne correspond pas au projet d'origine car, d'une part, elle s'est faite selon un compromis entre des acteurs aux pouvoirs inégaux et, d'autre part, l'exclusion des organismes communautaires du projet final a remis en cause le lien entre les dimensions politique et économique qui caractérisaient le projet initial de l'économie sociale (entendue comme un développement des infrastructures sociales) :

« L'enfermement de l'économie sociale dans une définition et une opérationnalisation restrictive, l'exclusion des organismes communautaires de cette définition, le renforcement des distinctions entre les composantes de l'économie sociale, tout cela nous semble alimenter le risque d'une rupture entre les dimensions politique et économique de cette économie. » (D'Amours, 2002:37)

De ce fait, le doute qui entoure l'économie sociale concerne le risque de rupture entre l'économique et le politique, alors que le projet de départ proposé par les groupes de femmes et qui a été soutenu par le secteur communautaire revendique, au contraire, que le politique agisse sur l'économique.

Dans le même sens, selon Sévigny (2003), on ne peut pas nier que l'économie sociale est née au cœur du mouvement communautaire autonome puisque les premières Corporations de Développement Économique et Communautaire (CDEC) sont le fruit de réflexions et de revendications de groupes communautaires engagés dans la lutte contre la pauvreté qui touchait plusieurs quartiers de Montréal. Ces projets exprimaient la volonté du communautaire d'élargir son champ d'action aux questions économiques et d'avoir un impact sur les politiques en la matière. Cependant, le débat qui s'est engagé sur la question économique était partagé sur l'orientation à prendre : une position principalement politique – c'est-à-dire promouvoir une intervention alternative qui remet en question la logique de l'économie de marché – ou bien se préoccuper principalement de créer de l'emploi pour combattre la pauvreté, donc apporter une réponse directe et immédiate au problème. C'est cette deuxième voie qui a été privilégiée et qui a donné lieu à l'économie sociale.

Même si Sévigny reconnaît l'enracinement communautaire de l'économie sociale, il critique, néanmoins, son orientation politique et plus précisément le fait que les leaders ont accepté l'idée d'un partenariat entre le communautaire, le milieu des affaires et l'État. Ceci a permis au gouvernement, lors du Sommet économique de 1996, d'introduire et de faire accepter

sa stratégie de déficit zéro, assortie d'une politique à tendance libérale. Cela a provoqué, selon l'auteur, une fracture dans le mouvement puisque les groupes de femmes et plusieurs membres du mouvement communautaire autonome ont quitté le sommet en signe de refus. Le projet qui en a découlé exprimait le souci des promoteurs de l'économie sociale de trouver un équilibre avec l'État et le marché et non pas de changer les pratiques :

« En refusant de remettre en cause la logique du système de marché capitaliste, les leaders intellectuels et politiques de l'économie sociale croient pouvoir créer un « équilibre économique », une sorte de contrepoids aux contraintes qu'exigent les marchés mondialisés et les États néo-libéraux. » (Sévigny, 2003:44)

Ce compromis recherché par les leaders de l'économie sociale a été rejeté par une partie du communautaire, car il est construit sur des rapports de force inégalitaires qui ne permettent pas un réel changement social et, de plus, menacent la « légitimité de la critique sociale » qui est la spécificité du communautaire :

« Nous croyons donc que le mouvement communautaire autonome actuel, s'il n'affirme pas sa volonté de sortir de cette logique de marché promue par l'État québécois et le système politique en place, risque de voir ses valeurs récupérées par l'État, pour l'atteinte de ses objectifs. » (Sévigny, 2003:52)

Dans ce sens, l'auteur pense que le secteur communautaire autonome doit prendre conscience qu'il faut avoir une action politique autonome et plus dynamique.

Conclusion

Ce retour sur le contexte politique de l'émergence de la notion d'économie sociale met l'accent sur la nature des rapports entre l'État, la société civile et le marché. Malgré l'optimisme affiché par les promoteurs de l'économie sociale, il est vite apparu que les rapports de force sont inégaux. Cette situation est dénoncée autant par D'Amours (2002) que par Sévigny (2003).

Cela nous permet de faire le lien avec la perspective théorique qui est privilégiée dans cette recherche selon laquelle les organismes communautaires sont confrontés à des institutions étatiques ou privées qui fonctionnent selon une logique marchande, libérale et utilitariste (LeGoff et al., 2003). Les organismes sont dans un environnement où ils subissent des pressions pour appliquer une politique économique et sociale qu'ils n'ont pas élaborée et qui menace leur autonomie.

3.3. L'Économie sociale : Du mouvement social au tiers secteur

À travers la littérature, l'économie sociale prend peu à peu la forme d'une « autre » économie aboutissant à la construction d'une discipline distincte et d'un secteur d'activité différent de l'État et de l'économie de marché associée à l'entreprise privée et à la recherche de profit. Cependant, il y a une certaine confusion qui entoure la notion d'économie sociale, car les auteurs mettent tantôt l'accent sur le facteur historique (Mendell et Lévesque, 1999; Lévesque, Malo et Girard, 1999), tantôt sur la conjoncture actuelle qui a ravivé le débat autour de cette notion (Lévesque, 1995; Vaillancourt et Lévesque, 1996).

L'économie sociale en tant qu'appellation a été utilisée officiellement, selon Vienney (1994), par Charles Gide durant l'exposition universelle en 1900. Cependant, d'autres auteurs y incluent les organismes qui ont émergé durant la période 1840–1850²⁴, période caractérisée par le passage d'une régulation par les corporations à une régulation concurrentielle et l'apparition de problèmes sociaux comme conséquence du développement du capitalisme (Lévesque, Malo et Girard 1999; Lévesque et Mendell, 1999). Au niveau théorique, l'économie sociale se serait développée, selon ces mêmes auteurs, durant le 19^{ème} siècle avec la publication du « Traité

²⁴ Dont les premières formes sont les sociétés de secours populaire, les banques alimentaires et les coopératives de production.

d'économie sociale » de Charles Dunoyer en 1830 et elle est même reliée aux travaux de Thomas More («L'Utopie») en 1516.

L'économie sociale est décrite comme ayant un développement « par grappe » sous la pression des crises économiques (Lévesque, Malo, Girard, 1999:1). Une première génération a émergé en réponse aux conséquences du développement capitaliste et a donné lieu à des projets de bienfaisance, de secours populaire mais également des projets coopératifs qui tentaient de proposer un modèle alternatif à l'entreprise industrielle capitaliste. Cette « ancienne » économie sociale est décrite comme « un ensemble hétérogène marqué d'une forte institutionnalisation » (Lévesque, Malo et Girard, 1999). Ce mouvement d'institutionnalisation a consisté en l'intégration de ces initiatives alternatives aux services de l'État providence en formation, contribuant à élargir les acquis sociaux. Cependant, cette institutionnalisation est assimilée à une instrumentation et la perte du caractère alternatif de l'économie sociale. Alors, l'utilisation de l'appellation « nouvelle » économie sociale a pour objectif de distinguer entre les initiatives qui ont été récupérées par les services étatiques et celles, plus récentes, associées à des mouvements sociaux.

Par ailleurs, ce rattachement aux mouvements sociaux émane d'une volonté de donner une dimension politique à ces initiatives menées dans les secteurs communautaire et associatif (Bourque, 1999; Gendron, 2002). Donc, l'économie sociale n'est plus analysée comme un ensemble de projets économiques collectifs dont l'objectif est de proposer une manière différente de travailler ou de consommer, mais comme des pratiques destinées à changer les relations entre l'État, le marché et la société civile. L'économie sociale prend, alors, la forme d'un « mouvement social économique » qui devient l'« élément central » d'un nouveau modèle de développement (Gendron, 2002:92).

À partir de ce moment, les réflexions autour de ce sujet s'entremêlent et rendent difficile la compréhension, car il y a, comme nous l'avons vu, certains auteurs qui appellent à reconnaître l'importance de l'économie sociale comme mouvement porteur de changement (Bourque, 1999 et Gendron, 2002), alors que d'autres la considèrent comme un tiers secteur qui propose des services que ni l'État ni le marché ne peuvent offrir, ce qui en fait un élément incontournable dans le modèle de développement issu d'une nouvelle régulation (Mendell et Lévesque 1999; Lévesque 1995). Cette dernière approche s'inscrit dans la perspective de la théorie de la régulation qui a été développée par un ensemble d'économistes et de sociologues français entre autres Lipietz (1996, 2000), Roustang (1993) et Aglietta (1994) qui considèrent que les crises ne peuvent plus être analysées uniquement d'un point de vue économique mais également comme des crises politiques et culturelles.

Selon cette théorie, les problèmes actuels, soit une augmentation sans précédent du chômage et une aggravation de la pauvreté et de l'exclusion, sont les signes d'une crise de la régulation dite fordiste ayant dominé la période de forte croissance d'après-guerre (Lévesque, Bourque et Forgues, 2001). Cette régulation était basée sur un équilibre du couple État-Marché; le marché était le moteur de l'économie et de la création d'emplois et l'État était chargé de l'encadrer et d'en corriger les effets perturbateurs tout en favorisant son développement. La stabilité du système reposait sur une relation entre l'augmentation des investissements, ou des profits et la création d'emplois. Plus les gens travaillent, plus leur revenu augmente et plus ils consomment, soutenant ainsi l'accroissement de la production qui se traduit par plus d'emplois.

L'effritement de cet équilibre nécessite donc de penser à une nouvelle régulation pour instaurer un nouvel équilibre qui ne peut pas se faire sans la reconnaissance de la contribution du secteur associatif, communautaire et coopératif, réunis sous l'appellation « sociale » (Mendell et

Lévesque 1999; Lévesque 1995). Ce champ social et communautaire est décrit comme étant capable de fournir des services primordiaux au sein de la société et d'apporter une solution à la raréfaction de l'emploi, de sorte que cette nouvelle régulation sera tripartite, mettant en rapport l'État, le marché et le secteur communautaire.

Cette notion de régulation s'est déplacée progressivement au centre du débat autour de l'économie sociale puisque le modèle de développement issu de la nouvelle régulation tiendra compte de la « nouvelle » économie sociale portée par les mouvements sociaux « économiques ». Cependant, la critique devient de plus en plus difficile puisque les divergences sont ramenées à des perceptions différentes de l'avenir; les personnes sont alors taxées de pessimistes si elles restent attachées à une sociale démocratie présentée comme moribonde ou bien optimistes si elles adhèrent au projet d'un nouveau modèle de développement qui tient compte de l'économie sociale (Vaillancourt et Lévesque 1996). Selon Mendell et Lévesque (1999), la « crise actuelle représenterait non seulement une menace mais également une invitation à repenser les rapports entre l'État, le marché et la société civile ».

L'économie sociale est ainsi considérée comme un tiers secteur incontournable dans un contexte de crise de l'État providence et qui pose la nécessité d'une « transformation de l'offre de service ». Dans ce sens, Vaillancourt et Lévesque (1996) suggèrent de revoir « le partage de la légitimité et des compétences » entre l'État et la société civile et donc de penser à un nouveau contrat social. Ce secteur est également vu comme complémentaire au secteur public et même représentant un rempart à la privatisation²⁵ :

« En somme, le soutien à l'économie sociale comme acteur dans le système de distribution des services pourrait permettre de redéfinir le rôle de l'État-providence en optant pour l'accroissement, non pas de la privatisation, mais de la « solidarisation », soit une plus grande

²⁵ Cela rejoint les positions du Chantier de l'économie sociale.

reconnaissance de l'apport des organismes communautaires et coopératifs. » (Vaillancourt et Lévesque, 1996:9)

Ces auteurs vont plus loin et accordent à l'économie sociale la mission de transformer l'État providence en un « État solidaire » et « démocratiser la société civile ». Cependant, même si l'économie sociale a la capacité de mobiliser des ressources autres que marchandes et non marchandes (publiques) soit le bénévolat et le don, elle a néanmoins besoin du soutien financier « partiel » de l'État pour survivre tout en préservant son « autonomie » (Lévesque, 1995).

En conclusion, il semble que, progressivement, l'économie sociale comme perspective pour aborder l'analyse des pratiques économiques au niveau du secteur communautaire a éclipsé les autres points de vue. Le fait de fixer des objectifs aussi larges et ambitieux a favorisé une certaine hégémonie de cette conception de l'économie sociale sur les autres formes d'analyses possibles des pratiques économiques dans le secteur communautaire. Ce phénomène a pris de l'ampleur avec la « reconnaissance » de l'économie sociale lors du sommet socioéconomique de l'automne 1996. Durant cet événement, elle est apparue comme une perspective favorable à la recherche de solutions aux problèmes de chômage et de pauvreté et a suscité un grand enthousiasme. Cependant, il semble que cette euphorie collective a affaibli la capacité des acteurs communautaires et, surtout, universitaires d'avoir une approche critique qui leur permet de veiller à ce que l'interprétation de leurs propositions ne déforme pas ces dernières.

Partie 2 : Démarche méthodologique

4. Question de recherche et méthodologie

4.1. Question de recherche

Notre objectif est d'analyser les pratiques économiques des organismes communautaires : est-ce que ces pratiques découlent du modèle économique dominant ou sont-elles, au contraire, novatrices? Comment peut-on, alors, les définir et par rapport à quel modèle considéré comme dominant?

Plusieurs auteurs voient le libéralisme comme étant le modèle dominant selon lequel l'activité économique est par «nature» autorégulé considérant les êtres humains comme des «hommes économiques» cherchant à assurer leur subsistance en développant des activités d'échange dans le cadre d'un marché (Polanyi, 1983). Aussi, les sociétés humaines ne sauraient exister sans cet espace et par conséquent elles tendraient naturellement vers un «système de marché autorégulateur», une analyse qui n'a aucune justification historique selon Polanyi. Au contraire, l'histoire des sociétés humaines révèle que le marché est «enserré» par des rapports d'échange, de réciprocité et de redistribution. Cette dernière pouvant être un système de gestion collective et centralisée (par le chef) de la richesse produite pour assurer la survie du groupe.

Cette conception de l'économie comme étant par nature autorégulée a abouti à la mise en place d'un ordre établi selon lequel toute personne doit être capable de trouver une place sur un marché où l'offre et la demande s'ajustent librement. Par conséquent, l'échec est attribué à une inadaptation et incapacité de la personne à répondre à la demande (McAll, 1996). Cette «liberté» du marché est factice, selon McAll, étant donné que : «laissé à lui-même, le marché ne peut qu'être soumis aux intérêts de ceux qui le contrôlent» (McAll, 1999:11). Donc l'activité économique n'est pas autorégulée «par nature» mais, au contraire, elle est manipulée et contrôlée par certains groupes qui mettent en place les règles de fonctionnement pour tourner la

situation à leur avantage et s'approprient les ressources aux dépens des autres qui se retrouvent exclus.

Dans le même sens, Sen et Chambers attirent l'attention sur le fait que l'activité économique actuelle scinde le monde en deux : ceux qui bénéficient du développement et des richesses et les laissés pour compte qu'il faut adapter aux exigences du marché international. Les auteurs critiquent le fait d'analyser la pauvreté et surtout de la mesurer uniquement en termes de niveau de revenu et de capacité de consommation. Cette approche met les personnes dans une seule catégorie « pauvre » et réduit la vie sociale à un calcul de revenu et à des modèles qui sont supposés prévoir les besoins des gens et leur comportement. Au contraire, selon Sen et Chambers, la vie sociale est complexe; de plus les personnes ne vivent pas les mêmes conditions et n'ont pas les mêmes attentes selon leur culture et leur milieu de vie.

Dans ce sens, Sen (1987, 1992) propose les notions de « capacités » (*capabilities*) et de « fonctionnements » (*commodities*) pour appréhender cet aspect multidimensionnel de la vie sociale et le fait que la pauvreté s'explique par un accès limité aux ressources. Chambers (1995) dénonce également l'analyse restrictive de la pauvreté et la réduction de la réalité sociale des personnes à un modèle d'analyse selon des indicateurs prédéfinis par les experts. Il appelle à inverser la démarche : partir de la réalité des personnes, prendre en compte leurs besoins, leurs valeurs et leurs attentes dans l'objectif d'apprécier plus justement leur situation et apporter des réponses plus adéquates.

Par ailleurs, Gorz (1988) a critiqué cette rationalisation économique appliquée à l'ensemble de la vie sociale qui s'est traduite par une recherche sans limite de la productivité et de la rentabilité. Cette rationalisation, apparue avec l'industrialisation, a introduit le calcul et la comptabilité au niveau du travail et de la vie sociale en général. Ainsi, le travail a été

« économicisé » et réduit à une analyse en termes de rentabilité. Selon cette rationalité économique, les êtres humains cherchent uniquement à maximiser leur profit individuel, abstraction faite de toute autre motivation. De plus, selon Gorz (1988), l'être humain ne cherche pas un gain illimité mais un équilibre entre ses ressources et ses besoins. L'auteur développe la notion du « suffisant », car l'être humain a tendance à « proportionner » son effort selon le niveau de satisfaction souhaité.

À partir de ces divers points de vue, nous pouvons déduire que deux logiques s'affrontent : d'une part, une volonté de rationaliser la vie humaine qui aboutit à faire primer le calcul et la recherche de profit et, d'autre part, un ensemble d'auteurs, dont nous avons cité quelques-uns, qui contribuent à l'émergence d'une réflexion différente et qui essayent de réinsérer l'économie au sein de la société. Par conséquent, nous avons essayé de voir dans quelle mesure nous retrouverons dans le discours des responsables d'organismes contactés une volonté de résister à la rationalisation développée par le libéralisme économique et un écho de cette réflexion alternative. En somme, est-ce que nous observons l'émergence d'une critique de la logique dominante ou assistons-nous à un glissement de ces organismes vers un modèle entrepreneurial? Notre hypothèse est que les organismes communautaires ont une démarche spécifique privilégiant, entre autres, la proximité vis-à-vis des personnes et qui favoriserait l'émergence de pratiques économiques novatrices.

Le retour sur le contexte politique, économique et social qui a caractérisé les années 90 et plus précisément la période 1995-1996 au Québec, nous a permis de voir que les organismes communautaires ont tenté de revendiquer une reconnaissance de leur rôle au sein de la société aussi bien au niveau économique que social et politique. En 1995, en organisant une marche contre la pauvreté, les groupes de femmes réunis en coalition voulaient attirer l'attention sur les

conséquences des choix économiques en termes de chômage, de précarité et d'exclusion dont les femmes sont particulièrement victimes; elles dénonçaient, également, les programmes d'employabilité et de réinsertion qui « mènent directement vers un cul-de-sac ». Donc, il s'agissait, pour elles, de changer les façons de faire et de décider collectivement des actions à entreprendre. Une des principales revendications concernait la volonté que les investissements étatiques ne soient pas uniquement destinés aux activités régies par les règles du marché, mais servent à consolider le secteur communautaire dont la contribution ne peut être chiffrée. Un des arguments avancé est la création d'emplois : le secteur communautaire est un espace de travail et l'accroissement des besoins donne lieu à une augmentation de l'offre d'emplois.

Ce discours fait écho à un débat entre universitaires sur l'opportunité de soutenir ces initiatives collectives dans le sens où elles constituent un secteur économique organisé selon des valeurs différentes de celles du marché et de l'État. Ce secteur est désigné par « économie plurielle et solidaire » (Laville, 1994; Laville et Eme, 1994) ou « nouvelle économie sociale » (Lévesque et Mendell, 1999; Vaillancourt, 2001 et Défourmy et coll., 1992). Ces auteurs s'inscrivent dans la théorie de la régulation, une perspective selon laquelle la stabilité d'un modèle de développement repose sur un équilibre entre plusieurs facteurs économiques, politiques et sociaux. L'aggravation du chômage et de la pauvreté sont les signes d'une rupture de la régulation, dite fordiste, qui a prévalu depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Ainsi, le secteur communautaire, associatif et coopératif représente un tiers secteur dont il faut tenir compte pour mettre en place une nouvelle régulation.

Peu à peu ce débat autour de l'économie sociale a occulté ce que la Marche des femmes contre la pauvreté a suscité comme débat. Cette manifestation, qui a mobilisé des dizaines d'organismes et des centaines de citoyens, a amené sur la place publique un ensemble de

réflexions concernant les choix économiques à privilégier en tant que société. Elle a également été l'occasion pour les personnes engagées dans le communautaire d'exprimer leur volonté de voir leur action et contribution sociale et économique reconnues et soutenues.

La réponse du gouvernement, comme nous l'avons noté plus haut dans l'analyse du discours du premier ministre lors de l'ouverture et de la clôture du Sommet, a été essentiellement d'amener les divers acteurs à adhérer à son objectif : « une économie plus forte et des emplois plus nombreux ». Progressivement, le débat a été dirigé vers une recherche de solutions au niveau de l'emploi afin de voir dans quelle mesure le secteur communautaire peut devenir un lieu de création d'emplois et de réinsertion professionnelle et sociale. Ainsi, l'appel à la consolidation des « infrastructures sociales » a abouti à une politique orientée vers la création d'emplois et la recherche de moyens pour réduire les dépenses de l'État. Par conséquent, les revendications des groupes de femmes, pour la reconnaissance et le soutien du communautaire dans son ensemble, ont été mises sous la bannière de l'économie sociale dont la définition, retenue lors du sommet de 96, a connu un « rétrécissement » puisqu'elle a été rapprochée du modèle entrepreneurial préconisé par le gouvernement (D'Amours, 2002). Selon D'Amours, la mise en œuvre d'une définition restrictive de l'économie sociale a alimenté le risque d'une « rupture » entre les dimensions politiques et économiques de cette perspective.

Par ailleurs, selon Sévigny (2003), ceci a engendré une « fracture » au sein du communautaire étant donné que plusieurs acteurs communautaires, à commencer par les groupes de femmes, ont préféré se dissocier du processus. Sévigny regrette que le débat, qui est parti d'une position politique – réfléchir collectivement à une alternative à la logique de l'économie de marché – a été réduit à une préoccupation par rapport à la création d'emplois comme étant la solution à la pauvreté. Ainsi, selon l'auteur, le compromis, recherché lors du Sommet de 96, a été rejeté par une partie du communautaire car il est basé sur un rapport de force inégalitaire entre les

organismes et le gouvernement, ce qui menace la qualité intrinsèque du communautaire : « la légitimité de la critique sociale ».

Ainsi, selon Sévigny (2003), la spécificité du communautaire est d'être un espace propice au développement d'une réflexion critique des pratiques dominantes. Ceci nous amène à faire le lien avec la perspective théorique que nous privilégions, selon laquelle les organismes communautaires évoluent dans un environnement dominé par une logique marchande et utilitariste appliquée à tous les niveaux par une politique économique libérale. Donc, nous sommes particulièrement intéressés aux auteurs qui remettent en question cette logique utilitariste et qui proposent des analyses alternatives.

Dans ce sens, pour analyser l'action des organismes communautaires, nous nous référons à la démarche développée par Le Goff et al. (2003) concernant les organismes s'occupant de l'insertion en emploi des jeunes. Cette recherche suggère que le secteur communautaire est fondé sur une logique d'action spécifique et différente des formes d'interventions développées ailleurs, notamment par le secteur étatique. À cet égard, les auteurs ont dégagé un ensemble de « traits marquants » de l'action communautaire, soit la proximité, la capacité d'innovation, l'autonomie de fonctionnement et l'approche intégrée.

Les organismes sont souvent proches autant géographiquement (l'organisme est situé dans le même quartier) que relationnellement (les intervenants étant de la même origine ou ayant vécu les mêmes problèmes). Cette « proximité » favorise la « capacité d'innovation » car, en étant proche, l'organisme est à l'écoute des personnes et peut s'adapter à leurs besoins, mais l'innovation dépend également de l'« autonomie » qui est souvent tributaire des limites imposées par le financement : soit l'organisme est appuyé pour poursuivre sa mission soit il en est détourné pour glisser progressivement vers la sous-traitance, plus particulièrement, dans le cadre de

programmes gouvernementaux. En ayant une « autonomie de fonctionnement », l'organisme peut agir avec la personne en tenant compte de l'ensemble des problèmes qu'elle rencontre.

Par ailleurs, l'autonomie apparaît comme un élément central autant pour ce qui est des relations développées au sein de l'organisme que dans ses rapports avec les institutions gouvernementales et avec les bailleurs de fonds. Les auteurs ont observé, notamment, que plus l'organisme bénéficiait d'une autonomie dans sa propre démarche, plus il était capable de favoriser une flexibilité, une souplesse et une plus grande accessibilité vis-à-vis des personnes.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons essayé de voir si ces traits marquants, soit la proximité, l'autonomie, l'approche intégrée et la capacité d'adaptation et d'innovation, s'accompagnent de l'existence de pratiques économiques alternatives au niveau des organismes communautaires. La présence de ces traits marquants suggère que l'action d'un organisme est ancrée dans son milieu associant les personnes tout au long du processus et c'est ce qui lui permet d'être innovateur. Aussi, nous supposons que ces traits seraient caractéristiques d'une démarche économique alternative.

Le développement de l'économie sociale ces dernières années, sans que cela soit accompagné d'une réflexion critique, nous amène à l'hypothèse que les organismes communautaires innovateurs qui essaient de développer des pratiques alternatives doivent faire face à une certaine logique d'intervention étatique et à une économie sociale de plus en plus récupérée et institutionnalisée.

4.2. Méthodologie

Notre objectif est d'observer et d'analyser les pratiques économiques au niveau du communautaire. Pour cela, nous avons privilégié une démarche compréhensive d'inspiration wébérienne qui nous permettra de saisir le sens des décisions prises et des gestes posés

contribuant aux types de rapports qui s'y construisent. En d'autres termes, selon cette approche les personnes ne subissent pas uniquement les structures, mais elles contribuent, en tant qu'agents, à leur production. Par conséquent, selon Kaufmann (1996), le but du sociologue étant la compréhension des mécanismes de production du social, les personnes deviennent des informateurs incontournables car ils sont les « dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur par le système de valeurs des individus » (Kaufman, 1996:23).

Nous avons choisi comme terrain de recherche les quartiers Centre-Sud et une partie du Plateau Mont-Royal en raison de la présence au sein des ces quartiers d'une proportion importante de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Selon le portrait brossé par le CLSC des Faubourgs en 2004, au niveau du quartier Centre-Sud, près de la moitié de la population (48 %) vit sous le seuil de la pauvreté, le taux de chômage est à 12 % environ par rapport à 9 % en moyenne pour Montréal et 8 % de plus pour l'ensemble de la province. Le revenu moyen des familles est également faible, soit environ 36 000 \$ par an dans le quartier Centre-Sud (excluant le Vieux-Montréal) en comparaison à plus de 49 000 \$ pour l'ensemble de la ville de Montréal.

Par contre, ce quartier est connu pour avoir une activité communautaire particulièrement dynamique et l'existence de plusieurs lieux de concertation tels que la démarche de revitalisation du quartier Sainte-Marie ainsi que plusieurs tables qui réunissent divers acteurs locaux. L'existence de cette vitalité communautaire nous a encouragés à choisir ce quartier pour voir dans quelle mesure, face à une situation difficile, ces organismes développent des pratiques économiques novatrices pour réduire la pauvreté et les inégalités.

Pour établir notre échantillon nous avons défini les critères suivants : l'implantation de l'organisme dans le quartier; la présence d'un ou des projets à caractère économique, et surtout la présence d'une démarche « innovante » fondée sur la volonté de remettre en question les rapports

sociaux dominants et la logique selon laquelle les personnes sont tenues individuellement responsables de leur marginalisation et exclusion sociale et économique. Pour sélectionner une liste d'organismes à contacter nous avons sollicité l'avis de personnes impliquées auprès des organismes du quartier. À ces informateurs-clés nous avons demandé de nous suggérer une liste de noms d'organismes qui, à leur avis, ont une démarche innovante, dans le sens développé ici. Notre objectif n'était pas d'avoir un échantillon représentatif mais plutôt d'être orientés vers des personnes qui enrichiraient notre réflexion (Kaufmann, 1996).

Ce processus nous a permis d'établir d'abord une liste de 40 organismes. Nous avons ensuite établi un premier contact téléphonique pour obtenir le nom de la personne responsable à qui nous avons envoyé une lettre pour lui expliquer la recherche et lui proposer de nous accorder une entrevue qualitative d'environ une heure. Notre démarche a été globalement bien accueillie. Cependant, pour favoriser le lien de confiance nécessaire au bon déroulement de l'entretien, nous avons expliqué, dès le départ, les objectifs et buts de notre démarche et mis l'accent sur notre autonomie en tant que chercheurs par rapport aux organismes partenaires du projet (le CLSC et le CDEC) qui sont parfois soit des bailleurs de fonds ou des ressources pour ces organismes. Enfin, nous avons pu compléter vingt interviews qui ont été enregistrées et retranscrites intégralement.

Notre guide d'entrevue comporte quatre thèmes de discussion. Nous avons d'abord demandé à la personne de se présenter, ensuite de nous parler des actions et projets actuels de l'organisme, puis de faire un retour sur son histoire et enfin de nous parler des obstacles rencontrés et des facteurs de succès. Nous avons privilégié des consignes en faisant attention à ce qu'il n'y ait pas de termes ou concepts chargés de sens afin de ne pas influencer le discours des répondants. Nous avons, au contraire, posé une question de départ assez large :

« J'aimerais que vous me présentiez les différentes activités ou projets qui sont actuellement menés par votre organisme. »

Cette question nous a permis de saisir la nature des activités développées pour être capables de voir ensuite ce qui est désigné par économique mais surtout ce qui est économique et ce qui n'est pas désigné comme tel. Les questions de relance avaient pour objectif d'amener les personnes à préciser le sens et les valeurs attachées à ces activités et la place laissée aux personnes concernées dans le processus. Notre objectif était de saisir s'il y a, au sein de l'organisme, une critique des pratiques dominantes et une réflexion collective à propos des voies alternatives.

À la suite d'une première analyse, dix entrevues jugées pertinentes, par rapport à la question des pratiques économiques, ont été sélectionnées. Six organismes avaient des activités économiques de type production et vente de biens ou de services : restaurant populaire, organisme de services d'aide à domicile, un journal, un groupe de théâtre et deux coopératives de travail. Les quatre autres ne semblaient pas, de prime abord, reliés à ce sujet, mais une partie de leurs actions peut être vue comme une forme d'activité économique car elle fait appel à des rapports d'échange et de réciprocité, comme c'est le cas d'un centre de femmes, d'un organisme famille et d'un organisme de crédit communautaire. Ce dernier agit avec des personnes exclues du secteur bancaire qui veulent lancer un projet d'entreprise en leur proposant une démarche solidaire.

J'ai ensuite analysé les retranscriptions avec le souci de faire émerger, à partir du discours, la nature de la réflexion développée au sein de ces organismes concernant l'économie comme champ d'action. Cette réflexion nous est livrée par une personne assumant le rôle du responsable et de représentant officiel de l'organisme mais ayant également un engagement personnel qui l'amène à travailler dans ce domaine et demande beaucoup de volontariat. Ceci a une influence sur le discours qui a des parties correspondant à un discours officiel, mais aussi des

parties où la réflexion est plus profonde. Nous avons essayé à chaque fois d'amener la personne à quitter le discours officiel construit, pour nous livrer au contraire ses réflexions concernant sa pratique et les pratiques de l'organisme.

Étant donné que nous avons choisi d'étudier les trajectoires de ces organismes pour comprendre entre autres à quel moment et comment avaient émergé les pratiques économiques, nous avons alors opté pour une analyse qui préserve l'unité de chaque entrevue. Nous faisons ainsi des comparaisons mais tout en ayant la possibilité de rappeler certains éléments qui permettent de remettre les observations dans le contexte de la trajectoire spécifique de l'organisme.

Partie 3 : Recherche empirique

5. Les pratiques économiques au sein du communautaire : Réflexions des interviewés

Dans ce chapitre, nous analysons le discours des personnes, responsables d'organismes communautaire, interviewées et sélectionnées en raison de l'existence d'un aspect économique au niveau de leur activité. Comme nous l'avons détaillé plus haut, nous avons réalisé avec les responsables des organismes retenus des entretiens qualitatifs durant lesquels nous leur avons demandé de nous parler des activités et projets développés, l'histoire de l'organisme, comment il s'est développé et enfin les facteurs de succès et les obstacles rencontrés. Les entrevues ont été intégralement retranscrites.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, notre analyse a pour objectif de faire émerger à partir du discours des personnes interviewées la nature de leurs réflexions à propos des pratiques économiques développées au sein de leurs organismes. Même si notre préoccupation était de focaliser sur la parole des interviewés nous avons néanmoins gardé à l'esprit des éléments de notre cadre théorique qui nous ont permis de dépasser la définition usuelle du terme économie, désignant principalement les rapports marchands, pour considérer au contraire toute forme de circulation de bien, service ou savoir soit à travers des rapports marchands ou non marchands tels que le bénévolat et l'entraide, mais aussi les rapports entre les organismes et le gouvernement qui est souvent bailleur de fonds, patron ou client.

Pour commencer, nous avons choisi d'analyser en détail un premier organisme, Être Libre, ce qui nous a permis de faire émerger des catégories et de voir si nous les retrouvons dans les autres entrevues en procédant à une analyse transversale. Au préalable, nous avons analysé chaque entrevue individuellement en utilisant ces catégories et ensuite nous avons procédé à une analyse transversale qui nous a permis de voir si ce qui a été relevé par un interviewé est un fait

isolé ou un vécu commun. Nous avons, donc, essayé dans le cadre de l'analyse transversale de combiner les éléments dégagés mais tout en essayant de préserver l'unité de chaque entretien.

5.1. Premier organisme : Être Libre, un espace pour les itinérants

5.1.1. Présentation de l'organisme

L'organisme a été fondé en 1990 par un groupe d'itinérants et d'intervenants qui se rencontraient dans un centre d'accueil. L'interviewé a intégré l'organisme quatre ans après sa création, cependant il a côtoyé les fondateurs dont quelques-uns sont encore présents. Même s'il n'a pas participé lui-même à la fondation de l'organisme, il nous a fait part de l'histoire qui lui a été transmise. Ainsi, selon l'interviewé, le groupe fondateur voulait amener les personnes itinérantes à « retrouver le goût de se réinsérer en société » en ayant un emploi qui leur permet de « se valoriser » personnellement, professionnellement et socialement et d'avoir un revenu pour être financièrement autonome. Le premier projet a été le Café, un lieu où les itinérantes peuvent passer la journée, se reposer, se restaurer et rencontrer d'autres personnes. Cet espace a favorisé les rencontres, les échanges et le partage d'information entre les membres et surtout leur a permis de se réunir et de réfléchir ensemble aux types de projets à développer pour créer des emplois accessibles aux itinérants.

Deux ans plus tard, en 1992, un petit journal a été produit et distribué gratuitement dans les lieux fréquentés par les itinérants pour les informer des activités de l'organisme. En 1993, un quotidien a offert d'en publier un numéro spécial pour faire connaître l'organisme au grand public. Profitant de l'occasion, quelques membres ont décidé d'en vendre une partie sur la rue. Selon l'interviewé, cette initiative a été bien accueillie, ce qui les a encouragés à poursuivre l'expérience et à transformer le journal en une « activité économique ». Suite à cela, en 1994, il a été embauché comme codirecteur et rédacteur en chef du journal. Le projet est présenté comme

une source de revenu d'abord : selon l'interviewé, il s'agit d'« avoir moins d'idées de dépense et plus d'idées d'argent ».

C'est un projet économique qui s'inscrit dans la mission de l'organisme, décrit comme étant « une entreprise qui a à cœur d'aider les personnes » et qui permettra à plusieurs personnes itinérantes d'avoir une source de revenus, un emploi et la possibilité d'apprendre un métier. En d'autres termes, ce lieu est propice pour les amener à être autonomes, une sorte de « machine à autonomie ». De plus, selon la personne interviewée, la valorisation de leurs connaissances, issues de leur vécu et de leurs expériences au sein du journal, a favorisé le développement d'un échange de savoirs entre les itinérants, les journalistes professionnels et les professeurs d'université, des personnes appartenant habituellement à des sphères différentes.

5.1.2. Le journal, une « entreprise » qui a « à cœur d'aider les gens »

Le journal publié par l'organisme est présenté ainsi comme ayant « une valeur économique ». Comme nous l'avons mentionné plus haut, le journal était, au départ, distribué gratuitement dans les lieux habituellement fréquentés par les itinérants pour les informer des services offerts par l'organisme. Mais, à partir de 1993 et suite à la publication d'un numéro spécial par un quotidien montréalais pour faire connaître l'organisme, les membres, selon l'interviewé, ont pris conscience de l'occasion de mettre en pratique leurs objectifs en transformant le journal en un projet créateur d'« emplois accessibles aux gens de la rue », leur permettant d'avoir un revenu pour « devenir autonomes » et « pouvoir se réinsérer » en société. Cette préoccupation vis-à-vis des personnes a façonné l'organisation du journal dans son ensemble, cela du point de vue de la production, de la vente, de l'organisation du travail et même de la mesure du succès.

Du point de vue de la production, le journal est rédigé conjointement par des journalistes professionnels et des itinérants. Les itinérants commencent généralement par publier des témoignages dans une section réservée à cet effet et où « on [leur] laisse beaucoup de liberté ». Ensuite, s'ils expriment le « désir » d'aller plus loin, ils sont alors accompagnés dans un processus d'apprentissage devant déboucher sur une « insertion en emploi ». L'évolution d'un niveau à l'autre dépend des personnes, de leur « intérêt de faire un vrai travail journalistique ». À partir du moment où s'exprime cet intérêt est entamé un processus d'apprentissage combinant des cours donnés par des professeurs d'université au sein de l'organisme et le jumelage avec des journalistes professionnels. Ce système de jumelage leur permet de mettre en pratique leur apprentissage et de voir rapidement des retombées positives. Dans ce sens, l'interviewé exprime la finalité recherchée, soit une « valorisation personnelle » suite à la reconnaissance obtenue en publiant au sein du journal pour des personnes habituellement marginalisées et dévalorisées :

« Quand ils écrivent un article, puis qu'il y a une facture personnelle qu'ils ont apprise là-dedans, ça les valorise énormément. C'est une grosse entreprise de valorisation personnelle finalement. »

Cependant, cet apprentissage est également considéré comme une étape préparatoire, afin que les personnes itinérantes "s'initient" au travail dit « plus normal », c'est-à-dire à occuper un emploi à temps plein. Cette étape d'« insertion en emploi » est arrimée à un programme d'Emploi-Québec (Programme d'insertion sociale et en emploi) qui a permis à l'organisme d'embaucher plusieurs personnes auprès du journal et du Café.

Ces efforts de valorisation des personnes concernent aussi les itinérants qui assurent la vente du journal, une activité conçue pour s'adapter à leurs conditions de vie. L'objectif, selon l'interviewé, est de substituer la quête par la vente du journal et amener les personnes itinérantes à avoir des rapports différents avec les passants et, par conséquent, à changer de statut social,

donc à se libérer en quelque sorte de la condition de mendiant, méprisée par les gens, pour devenir vendeurs et même journalistes, des statuts valorisés et valorisants :

« C'est un changement drastique de situation, tu passes du mendiant, où il y a un rapport de charité, parfois même de haine de la part d'une grande partie de la population, au statut de vendeur. Là il y a un rapport client-vendeur qui s'installe. Il y a des archives là-dessus, il y a des écrits énormes, parce que chaque mois les camelots écrivent dans le journal, les relations qu'ils ont avec les gens, qui sont des relations extrêmement harmonieuses. Au niveau du moteur de la valorisation personnelle, c'est une chose qui marche énormément. »

Cependant, la vente est présentée comme une première étape pour enclencher un processus d'autonomisation par le travail et le gain d'un revenu. Selon l'interviewé, elle demeure « juste un *step* » pour sortir de la mendicité et envisager ainsi d'autres voies telle que l'écriture, car les revenus qu'elle procure demeurent inférieurs à ce qu'ils peuvent recevoir en quêtant.

Le journal demeure, cependant, un lieu de production liée par des délais d'impression auxquels l'équipe dans son ensemble doit se plier. Pour faire face à la double contrainte, produire le journal à temps et tenir compte des difficultés que vivent les itinérants, les membres ont conçu une organisation de travail qui s'adapte aux personnes. Cette organisation est inhabituelle, selon l'interviewé, dans le sens où on ne cherche pas à mettre la responsabilité sur les personnes, mais plutôt à modeler l'organisation elle-même pour pouvoir faire le travail dans le respect de leur situation :

« Parce que c'est sûr que nous autres, c'est une structure complètement psychédélique que l'on fait. L'organisation du travail est basée en fonction de ton monde, ils peuvent rejeter, ils peuvent disparaître, ils peuvent déprimer. Il faut que le travail continue, on est un journal, le premier de chaque mois on sort. »

En effet, l'impression du journal demeure tributaire d'exigences hors du contrôle de ses éditeurs, il y a une date fixe pour l'impression qui se fait dans une imprimerie externe qui est régie par

d'autres normes et ne prend pas en compte la spécificité de l'organisation de travail au sein du journal :

« Imprimer un journal, c'est des heures d'impression fixes. C'est miraculeux, on n'a jamais été en retard dans notre impression. C'est parce qu'on se consacre à imaginer, à concevoir une organisation du travail où, s'il y a des gens qui pètent au frette, bien là il y a d'autre monde pour faire la job. C'est le *Cirque du soleil* de l'entreprise tu sais. »

Dans ce sens, la présence des professionnels est décrite comme primordiale par l'interviewé, à propos desquels il fait la réflexion suivante : « C'est sûr qu'ils n'auraient pas pu créer ça sans l'aide de professionnels, c'est certain. »

Ces pratiques différentes développées au sein du journal découlent d'une réflexion critique sur un certain modèle d'entreprise et de système économique et social basé sur la "compétition", la recherche de "performance", le "rejet" des personnes qui « ne rentrent pas dans le système » et le refus d'investir dans leur formation. Ceci amène l'interviewé à décrire le modèle d'entreprise dont il se démarque, soit l'« entreprise traditionnelle » basée sur la compétition et la recherche de profit en ne retenant, par exemple, que les personnes capables de contribuer à cet objectif sans nécessiter d'effort ou de dépenses :

« Tout employeur digne de ce nom [...] cherche le meilleur employé possible. Ils ne veulent pas former, ils veulent prendre les meilleures personnes, les plus autonomes, les plus efficaces, la plus rapide, la plus jeune. Si c'est possible. »

Par contre, les membres du journal, dans ce cas l'interviewé parle au pluriel, choisissent de mettre en place une entreprise différente de ce modèle traditionnel, décrite en opposition, soit une entreprise « moins performante » qui emploie des personnes moins performantes également, qui ne sont pas « les plus vite » ni celles capables de travailler cinquante heures par semaine. Ainsi, selon l'interviewé, en parlant probablement de lui et de ses collaborateurs, si le journal est une

entreprise différente, c'est parce que les personnes qui la dirigent ont une « conscience sociale » qui veulent avant tout former les personnes et les rendre autonomes. Une façon de faire qui n'est pas caractéristique de l'économie compétitive désignée comme étant à la base du système actuel et qu'il remet en question. Ainsi, selon l'interviewé, la mission de l'organisme est d'abord de développer un lieu de travail et de production qui ne reproduit pas les pratiques d'exclusion et qui, au contraire, essaie de combler en quelque sorte les lacunes du système. Cependant, c'est une mission collective de l'ensemble de la société, et à ce propos l'interviewé utilise le pluriel pour désigner une responsabilité collective vis-à-vis des personnes les plus faibles de la société :

« L'économie repose là-dessus, la compétition. Ça fait que quand tu dis : "Écoute, ce n'est pas tout le monde qui sont les meilleurs, ce n'est pas tout le monde qui sont les plus vite, ce n'est pas tout le monde qui sont capables de travailler 50 heures par semaine." Soit que tu as un système comme le nôtre qui les rejette, avec tous les troubles sociaux que ça crée, soit tu te dis : "Écoute, on va aider les entreprises moins performantes, parce qu'elles engagent du monde moins performant, ou moins rapide, qui ne rentre pas dans le système 9 à 5 régulier comme tout le monde, puis on les aide, puis au moins on rend des gens autonomes". »

L'autonomie, ou rendre les personnes autonomes financièrement, semble être un élément clé qui représente, selon les propos de l'interviewé, l'objectif et la raison d'être de l'organisme. Être « autonome financièrement », c'est être de nouveau capable de « s'insérer » dans la société, être capable d'avoir une résidence stable et un travail par lequel la personne s'assure un revenu :

« La personne, elle a pu être dans un refuge pendant un certain temps, et là elle commence à se stabiliser, voir des maisons de chambres, mais c'est sans domicile fixe. Ces gens-là, ils ont quand même fait un pas, et nous on essaye de les stabiliser encore plus en les faisant travailler, puis en leur donnant un revenu. Puis là, à ce moment-là, la machine à autonomie, elle se remet en branle. »

Nous avons vu précédemment que l'autonomie est associée à la sortie de la mendicité et donc à une valorisation du statut social des itinérants, ce qui leur permet de retrouver leur dignité et la

volonté de se réinsérer en société. À ce propos, l'interviewé pense que la personne n'amorcera un changement que si on l'aide à retrouver sa dignité et cela en ouvrant des perspectives plus valorisantes que de laver les planchers, par exemple :

« Si on ne les valorise pas, si on ne leur permet pas de retrouver leur dignité, ça ne donne rien. Les faire travailler, laver des planchers, ça ne valorise pas grand monde. Par contre, faire de la communication, ça les revalorise. »

Dans ce sens, l'organisme mesure le succès de son entreprise en termes de réalisations sociales auprès des personnes, de « valorisation » personnelle, mais aussi au niveau de l'ensemble de la société en contribuant à « la paix sociale ». En faisant travailler les itinérants, l'organisme leur permet d'avoir des revenus sans recourir à la criminalité. De plus, selon l'interviewé, l'action de l'organisme a amené les Montréalais à porter un regard différent sur les personnes itinérantes. Cette « mise en lien » amène les gens à redécouvrir la personne itinérante et à la considérer autrement :

« On a mis les gens en lien. En dix ans, la quantité de commentaires que l'on a pu recevoir de gens qui disaient " Cette personne-là mendiait depuis cinq ans sur la rue, puis je ne lui avais jamais parlé, et depuis qu'elle vend le journal, j'ai découvert une personne intéressante." »

L'interviewé ne mesure pas le succès en unités imprimées, mais en termes de bénéfice social pour les personnes. Dans ce sens, le journal a permis la création de « liens extraordinaires » entre les personnes riches et pauvres, de « diminuer les préjugés » et de faire en sorte que « Montréal demeure humaine ».

Enfin, la production du journal est définie comme « une activité économique » différente de « l'économie qui repose sur la compétition » et où évoluent les entreprises traditionnelles qui recherchent la performance. L'interviewé emploie souvent le terme « entreprise » pour parler du journal, mais à une échelle plus large, en le situant au sein de « tout l'ensemble

sociocommunautaire » et non pas dans l'économie basée sur la compétition. Le journal est une entreprise non traditionnelle, car ce qui la différencie, selon l'interviewé, c'est l'importance accordée aux personnes :

« Les êtres humains valent la peine qu'on prenne le temps de leur parler. Mais dans l'entreprise traditionnelle, c'est sûr que ça ne se fait pas. Donc c'est ça qu'on a développé, c'est ça que l'on prône comme développement. »

5.1.3. L'organisme est un lieu d'échange

Le journal est donc une entreprise « qui a à cœur les personnes », dont les responsables et travailleurs ont « une conscience sociale » et la volonté de « mettre en lien » les personnes itinérantes avec les autres au sein de la société et cela en commençant déjà à l'intérieur de l'organisme au niveau des structures de décision (l'assemblée et le comité d'administration) et de la production du journal lui-même.

L'assemblée générale et le conseil d'administration réunissent des itinérants et des personnes de l'extérieur provenant de divers milieux tels que des universitaires, des journalistes professionnels et des sympathisants. Cette interaction est surtout visible au niveau du conseil d'administration où les itinérants et des membres de l'extérieur sont autour d'une même table et prennent ensemble les décisions. De plus, étant donné que les itinérants sont désavantagés par leur manque d'expérience, les membres extérieurs partagent leur expérience et leur savoir-faire. Une participation décrite, par l'interviewé, comme un « processus de citoyenneté » et d'apprentissage de « la démocratie ».

Au niveau du journal, également, les itinérants cheminent en étant en contact avec des personnes de divers milieux. Ceci favorise l'interaction entre différents types d'expériences, de connaissances et de savoirs empiriques, professionnels et universitaires. Un échange où l'apport des personnes itinérantes est pris en compte et semble être un point de départ du processus

d'apprentissage du métier. Ces échanges méritent d'être soulignés dans le sens où les diverses connaissances se côtoient et ont droit de cité dans le même espace. Le journal comporte ainsi des témoignages, des contributions de personnes en apprentissage et des articles de journalistes professionnels. Par conséquent, les professionnels et les universitaires ne sont pas une source unilatérale d'enseignement mais interagissent avec les personnes dans le cadre d'une transmission de savoir-faire et d'un échange de connaissances :

« [Dans]le journal, le contenu de l'éditorial, tu as la moitié du contenu qui est écrit par des professionnels, puis l'autre moitié par des gens de la rue mais à divers degrés. Il y a la version témoignage. On commence par un témoignage où on laisse beaucoup de liberté là-dedans. Quand ils montrent l'intérêt de faire un vrai travail journalistique, donc entrevues, interviews, reportages, à ce moment-là, ils vont être jumelés à des journalistes professionnels qui travaillent ici, et ils vont suivre des cours d'écriture journalistique par des profs qui viennent donner des cours ici et des cours d'informatique. »

La particularité dans ce processus, c'est le respect de l'expérience issue du vécu des personnes itinérantes habituellement « rejetées » et considérées comme « inactives ». Par ailleurs, l'interviewé a décrit la pratique de « jumelage » au sein du journal qui consiste à faire parrainer une personne en apprentissage par un (ou une) journaliste professionnelle. Cet échange de savoirs et de savoir-faire donnant lieu à la transmission du métier est considéré par l'interviewé comme un processus d'autonomisation des personnes. Dans ce sens, les professionnels « mentors » vont soutenir les personnes durant leur cheminement et leur donner les outils dont ils ont besoin :

« Tout un travail d'autonomie, on appelle ça un travail par "mentorat". Notre personnel doit devenir des mentors pour ces gens-là qui veulent se valoriser. »

5.1.4. Le financement et la notion d'autosuffisance

Le journal est donc un lieu de travail et d'échange donnant la primauté aux personnes. Mais il est aussi « une activité économique » qui permet de faire travailler les personnes

itinérantes tout en générant des revenus pour l'organisme, c'est-à-dire « de produire de l'argent à travers son idée d'aide sociale », selon l'interviewé. Nous pouvons supposer que l'argent en tant que « produit » est utilisé à d'autres fins, entre autres pour financer une partie des activités de l'organisme, ce qui est désigné par « s'autosuffire ». L'interviewé reconnaît, cependant, que les entreprises ayant une finalité sociale « ne peuvent pas être performantes », car elles occupent une place que les « entreprises traditionnelles » ne veulent pas assumer et pour cela, il pense qu'elles doivent être soutenues financièrement par le gouvernement :

« Il faut que ces entreprises-là qui ont à cœur d'aider les gens à se réinsérer, il faut que les gouvernements investissent, parce qu'elles ne pourront pas être performantes. Le journal que je vends là, avec trois professionnels bien chevronnés je serais capable de le faire, puis de faire bien plus d'argent. Mais là je le fais avec 10 personnes. Donc c'est de tout ça qu'il faut tenir compte. »

Cette préoccupation s'inscrit ainsi dans le problème plus large du « financement de tout l'ensemble communautaire » et surtout le rôle du gouvernement par rapport à cela. L'interviewé emploie les termes d'« investissement social » pour désigner le financement étatique. L'« investissement social » peut être compris comme le choix d'investir dans les entreprises qui ne cherchent pas la performance et le gain financier aux dépens des personnes.

Cependant, le gouvernement semble peu sensible à cette réalité puisque selon l'interviewé, tout le secteur communautaire souffre d'un financement insuffisant et qui ne tient pas compte des particularités du communautaire. De plus, la politique de financement du gouvernement ne va pas dans le sens d'un « investissement », c'est-à-dire l'octroi d'un financement stable dans le temps; au contraire, il est alloué par projet et sans garantie de renouvellement:

« Ce qui est difficile – puis ce n'est pas la difficulté de l'organisme, mais de tout l'ensemble sociocommunautaire –, c'est d'inciter le

gouvernement à comprendre l'importance de l'investissement social. [...] « Notre grand problème, c'est qu'il n'y a pas de financement de base dans le communautaire, le gouvernement donne goutte à goutte, puis par projet. »

Ce type de financement par projet semble problématique dans le sens où il mobilise une grande énergie de la part des organismes qui sont continuellement en train de chercher quel nouveau projet ils peuvent créer. Une tendance qui semble s'être accentuée ces dernières années. Cette réalité les a obligés, selon l'interviewé, à redoubler de créativité pour planifier un projet global à partir de plusieurs petits projets financés indépendamment :

« Depuis quelques années, ils demandent toujours de nouveaux projets. Moi j'appelle ça "La création de projet par bulles". Je ferais une bulle du projet et là je ferais un autre projet qui a une bulle, puis c'est comme ça que j'en viens à bout... Comme trois projets au bout de trois ans font un gros projet. En tout cas, ça aussi c'est *Le Cirque du Soleil* de la subvention. C'est complètement fou. »

De plus, les financements sont pour de courts termes, ce qui est en contradiction avec le principe que « les êtres humains valent la peine qu'on prenne le temps ». L'interviewé souligne ce problème de discontinuité dans le temps qui altère d'une certaine manière leurs pratiques. Les organismes communautaire recrutent des personnes, investissent dans leur formation et sont obligés de s'en séparer à la fin de la période, car chaque nouveau financement est conditionnel au recrutement d'autres personnes. Selon l'interviewé, ce continuel recommencement les empêche de profiter de l'expérience accumulée, cela les fragilise, les rend dépendants de ces programmes et leur fait perdre le contrôle de leur développement :

« C'est que ça te force à faire des projets d'un an tout le temps, ou de deux ans. Là t'es obligé de *flusher* la personne au bout de deux ans, parce que le nouveau projet te demande d'engager d'autre monde. [...] Ça fait que là, si tu ne peux pas garder ton personnel, ton monde, ça fait de gros roulements, puis tu perds ton expérience. Ça fait que c'est bien difficile. »

Paradoxalement, malgré que l'interviewé ait mis l'accent sur l'importance du financement du secteur communautaire, dans ce cas la capacité de s'autosuffire devient un atout. L'organisme, en générant des revenus, retrouve une certaine autonomie qui lui permet de garder les personnes recrutées et de décider quels types de projets créer :

« C'est sûr que nous ça ne nous est pas trop arrivé; heureusement, parce que justement on vend un journal. Notre journal nous a amené des apports de revenu, ce qui fait qu'on a pu garder pas mal tout le monde. Mais pour les autres organismes, généralement c'est fini au bout d'un an, ils changent de personnel. C'est bien inhumain puis c'est bien plate. On est chanceux nous autres. »

Cette capacité de s'autosuffire est même présentée comme une source d'autonomie, « s'investir dans des projets pour être autonomes ». Cependant, cette recherche d'autonomie est aussi doublée du souci d'avoir un impact social :

« Si on vend quelque chose, une soupe populaire c'est une soupe populaire, tu ne feras jamais d'argent avec une soupe populaire. On ne changera pas le monde. Nous on s'investit dans des projets où on va essayer de faire de l'argent, pour ça, être autonomes. »

Ainsi, les activités génératrices de revenus doivent permettre aux organismes d'être autonomes, mais surtout leur permettre de renforcer leur action pour avoir un plus grand impact social.

5.1.5. Conclusion

Cette analyse de la réflexion de l'interviewé concernant le rôle économique et social de l'organisme nous a permis de voir l'existence d'une critique concernant certaines façons de faire associées à « l'entreprise traditionnelle » peu respectueuses des personnes. Le journal est décrit, au contraire, comme « une entreprise qui a à cœur les personnes », une « entreprise moins performante », car elle emploie du « monde moins performant » et qui a « une conscience sociale ».

Par ailleurs, cette entreprise se distingue par l'interaction qu'elle favorise entre divers savoirs, savoir-faire et connaissances qui semblent interagir sans que l'un domine l'autre. Le journal en lui-même est réalisé à moitié par des itinérants et à moitié par des journalistes professionnels : on y trouve des témoignages libres, des articles écrits par des itinérants en apprentissage et des articles produits par des professionnels. De plus, chaque professionnel est jumelé à une personne en apprentissage pour l'aider à apprendre le métier.

Au niveau du financement, nous avons vu que l'« engagement social » se traduit par des « coûts financiers » que l'organisme ne peut assumer seul. De plus, étant donné la répercussion positive de son action sur l'ensemble de la société, ce coût est présenté comme un « investissement social » que le gouvernement doit reconnaître. Cet investissement serait une reconnaissance de l'action des organismes communautaires en leur réservant une subvention de base sans conditions, car la politique de financement « par projet et goutte à goutte » met les organismes dans une situation précaire et incertaine qui ne leur permet pas de travailler correctement dans le respect de leurs valeurs. La solution privilégiée par Être Libre est de s'autosuffire en partie pour ne pas être dépendant du financement gouvernemental : « Nous on s'investit dans des projets où on va essayer de faire de l'argent pour être autonomes », mais surtout de développer des activités qui permettent de générer des revenus tout en poursuivant les objectifs de l'organisme.

5.2. Analyse transversale

Dans ce qui suit, nous allons reprendre les traits qui caractérisent l'activité économique d'Être Libre et qui semblent contribuer à une démarche différente du modèle dominant de l'entreprise traditionnelle et voir si nous les retrouvons au niveau des autres entrevues. Ces traits caractéristiques décrivent une proximité par rapport aux personnes résumée par l'expression «

avoir à cœur les personnes », l'existence de rapports d'échange et d'entraide et enfin une conception des ressources monétaires comme étant au service de la mission de l'organisme. Ce dernier point, le financement, est la motivation à l'origine du développement du projet économique. Ainsi, il y a lieu de se demander dans quelle mesure les organismes sont des « entreprises qui ont à cœur les personnes », des espaces où il y a une reconnaissance de diverses formes de connaissances et où existent des pratiques d'échange de savoirs et de savoir-faire (par le biais des jumelages). Par ailleurs, nous essayerons de voir si les responsables interviewés soulèvent les mêmes contraintes de financement et si ce dernier serait relié, comme cela a été le cas pour Être Libre, à une revendication pour la reconnaissance du rôle social de l'organisme.

5.2.1. La place des personnes au sein de l'organisme

Est ce que les organismes sont des « entreprises qui ont à cœur les personnes »? Est ce que l'organisme est « un lieu d'appartenance » et enfin, est ce qu'il est organisé en fonction des personnes? Selon le discours des interviewés, nous avons remarqué que certains sont favorables à une participation importante des personnes au sein de l'organisme et à cet effet ils emploient souvent des expressions telle que « nos membres », alors que d'autres semblent mettre une distance vis-à-vis des personnes désignées par « clients ».

Les organismes qui donnent une place aux personnes

Communauprêt est un organisme œuvrant dans le domaine du « crédit communautaire » au profit de personnes à faible revenu désireuses de créer un projet de travail. Les emprunts sont gérés collectivement, les personnes se regroupent pour former des « cercles » (4 à 7 personnes) où chaque membre se porte garant de l'autre en cosignant son emprunt, ce qui donne lieu à un « engagement moral » mutuel. Selon le responsable interviewé, ils s'adressent à des personnes désirant créer leur projet de travail, mais, en raison de leur situation sociale et financière, elles

« sont exclues du monde bancaire ». De plus, le fait de mettre les personnes « exclusivement dans des catégories sociales » aboutit à les « ghettoïser » et donc à les empêcher d'avoir accès aux ressources nécessaires pour concrétiser leur projet. Ainsi, au sein de l'organisme, ces personnes sont d'abord considérées comme porteuses de projets :

« Nos clients, qui sont nos membres, sont des personnes qui sont en général, je dis en général, parce qu'on ne veut pas les *ghettoïser* en les mettant exclusivement dans des catégories sociales, mais majoritairement, sont des personnes exclues du monde bancaire, qui ont un projet d'entreprise, de travail autonome, mais qui ne trouvent pas les moyens de financer une partie de leur projet. »

Cette volonté de ne pas « ghettoïser » les personnes semble être une préoccupation de l'interviewé, car il a souligné la volonté au sein de l'organisme de soutenir les personnes qui « ne sont pas aidées par le gouvernement », à savoir celles qui travaillent mais qui sont à faible revenu et celles âgées de plus de 35 ans. L'interviewé souligne à ce propos l'importance d'essayer de faire reconnaître le « libre choix » de ces personnes. Une situation dont l'organisme semble être victime aussi, étant donné qu'il fait face à des organismes appartenant au réseau gouvernemental qui imposent leurs façons de faire :

« On a à travailler contre d'autres organismes qui eux ont un monopole sur cette clientèle-là, parce qu'ils sont directement appuyés par un réseau gouvernemental. Donc, on se retrouve dans une situation de concurrence déloyale, par rapport à notre capacité de donner un service à une clientèle, qui pourrait par ailleurs choisir son donateur de service. Donc, on a enlevé un peu le libre choix, en disant aux personnes qui sont à faible revenu, qui veulent se lancer en affaires, que leur cheminement doit être tel ou tel. »

Selon l'interviewé, l'absence de ce « libre choix » réduit les personnes à faible revenu au statut de « citoyens de seconde classe ».

Cette préoccupation envers les « personnes qui ont de la difficulté » et la volonté de leur permettre de concrétiser leur projet permettent, selon l'interviewé, de différencier Communauté

des « organismes qui font la gestion des fonds gouvernementaux ». À travers son discours, l'interviewé essaye de distinguer l'organisme de ce qu'il désigne par « mesures », soit de développement entrepreneurial ou d'employabilité offertes par les organismes appartenant au réseau public, car il y voit la reproduction d'une injustice, le manque de libre choix, qu'il dénonce. Au contraire, en parlant au nom de l'ensemble des intervenants de l'organisme, il souligne leur volonté de travailler avec les personnes à faible revenu qui veulent se lancer en affaires en leur offrant un support et l'accès à un lieu « qui est le leur » et d'avoir un financement décrit comme un « effet de levier » qui leur permet de dépasser l'obstacle de l'exclusion du monde bancaire et d'avoir accès à d'autres ressources :

« Il faut comprendre que nous, le type de prêt que l'on fait, c'est un prêt de 1 000 \$, 2 000 \$, et que l'impact de notre prêt sur l'ensemble de la capitalisation dans un projet, et l'effet de levier, est extrêmement important. Donc nous, pour chaque 1 000 \$ que l'on prête, en général nos participants réussissent à aller chercher peut-être des fois 20 000 \$ ou 50 000 \$ de fonds ailleurs. »

Cette réflexion critique concernant la ghettoïsation dont sont victimes certains groupes est présente également au niveau du discours de la personne interrogée au sein de la Cohue. La coopérative Café La Cohue est un lieu de spectacle dédié à la relève musicale et aux groupes de la scène locale. Elle est décrite, par l'interviewé, comme « une porte d'entrée » autant pour les personnes qui y travaillent que pour les groupes en démarrage, peu connus et ayant peu de moyens.

Selon l'histoire remémorée et rapportée par l'interviewé survenue six mois après le démarrage du projet, la coopérative a été fondée par des personnes exclues du marché de l'emploi et qui voulaient avoir un travail intéressant. Elle est partie d'un besoin, celui d'un groupe de personnes auxquelles on refusait une deuxième chance et qui ont décidé de se prendre en main :

« Ça part d'un besoin, moi je n'étais pas là-dedans à l'époque, mais c'est un groupe de personnes qui se sont mises ensemble. Ce n'était pas du monde qui avait des bac ou des formations à l'école. Ou c'était du monde qui avait des antécédents lourds. Il y en avait un qui avait déjà été en prison... des trucs qui font que c'est difficile d'aller se trouver une bonne job après, ou quelque chose d'intéressant. »

La coopérative, selon l'interviewé, est un lieu appartenant à ses membres et qui leur permet de faire « quelque chose d'intéressant » et « de se réaliser » en travaillant dans un domaine qu'ils aiment. Le fait de « faire ce qu'on aime » semble être plus important que de gagner de l'argent :

« Parce que nous autres on ne travaille pas ici vraiment pour devenir riches, on n'est payés que le diable à travailler ici. Mais pour l'impression de se réaliser, puis de faire quelque chose d'intéressant... [...] On fait quelque chose pour la musique, qu'on aime. »

La coopérative est demeurée accessible pour des personnes exclues, mais elle est surtout devenue un espace de travail où les personnes apprennent un métier et évoluent dans leur vie professionnelle. La coopérative est un lieu où les jeunes « qui ont décroché » ont de nouveau une chance d'apprendre et d'avoir de l'expérience dans un domaine où ils pourront trouver des emplois « plus intéressants », donc être capables, en quelque sorte, d'évoluer :

« Ça va être plus des jeunes qui pour X raisons ont décroché, puis nous on leur offre de l'expérience dans un domaine, faire du spectacle ce n'est pas un domaine qui est accessible pour tout le monde. Tandis qu'ici, c'est une porte d'entrée qui, même si tu n'as jamais rien touché de ça, vas donner la chance d'apprendre, puis éventuellement de pouvoir en faire, puis d'écrire ça dans ton CV, puis de te servir de ça plus tard dans 3, 4 ou 5 ans, puis d'aller te trouver une autre job plus intéressante, voir plus payante. Tu en feras bien ce que tu veux. »

Cette réflexion de la personne interrogée à La Cohue rejoint celle développé au sein d'Être Libre, dans le sens où nous retrouvons cette volonté de donner des outils aux personnes, dans ce cas l'acquisition d'un métier, pour changer leur situation et devenir autonomes. En d'autres termes,

pouvoir évoluer vers d'autres espaces et ne pas rester confinés dans certaines catégories. Au sein de Communauprêt, la préoccupation vis-à-vis des personnes consiste à les soutenir dans la réalisation de leur projet, de les aider à dépasser les obstacles posés par le secteur bancaire.

Autant de « valeurs » qui font que La Cohue, selon l'interviewé, ne peut pas être comparée à « McDonald's » par exemple, un de ces employeurs qui ne se préoccupent pas des personnes :

« Mais au moins, ça te donne un acquis plus solide que d'aller travailler trois ans chez McDonald à faire des frites, c'est sûr. Puis c'est les mêmes qualifications, c'est juste une question de valeurs. »

Les valeurs constituent la différence entre La Cohue et d'autres places similaires à McDonald's. Même si les personnes ont le même profil au départ, l'issue finale est différente. En ayant ces valeurs, l'organisme devient une porte d'entrée à un domaine, un lieu où les personnes acquièrent progressivement la qualité de membre copropriétaire. Les décisions sont prises collectivement dans le cadre d'un comité de gestion qui se réunit chaque semaine : « C'est une gestion beaucoup plus démocratique que n'importe quel café, n'importe où ».

Il semble que les organismes qui tiennent compte des personnes sont des lieux décrits par opposition à un modèle critiqué où ces dernières n'ont pas de « choix », « sont sélectionnées » et n'ont accès à aucune ressource. De plus, au sein de ces organismes préoccupés par les personnes, le facteur financier semble moins important que l'aspect social et l'accomplissement de soi. Nous avons remarqué par exemple une réflexion critique concernant les entreprises qui maintiennent les personnes dans des emplois peu valorisants; au contraire, les personnes interviewées soulignent l'importance de soutenir la personne et de lui permettre d'évoluer.

Au sein de Café Kawa, une coopérative fondée par des femmes pour être un lieu accueillant pour les familles du quartier, nous avons également retrouvé cette préoccupation vis-

à-vis des personnes, aussi bien les employés que les clients. Selon l'interviewée, qui est une des fondatrices, l'idée du café est partie aussi d'un besoin, plus particulièrement du constat de l'absence d'un espace pour les familles avec de jeunes enfants. Ayant elles-mêmes expérimenté l'animosité des personnes dans les restaurants envers leurs enfants de jeune âge, les fondatrices ont eu l'idée de créer un café ouvert pour toute personne, quelle que soit sa condition familiale ou financière :

« L'idée de base, c'était vraiment d'ouvrir un café pour les familles parce qu'on est trois mères monoparentales. Puis, on allait dans les cafés et les restaurants, et c'était impossible avec les enfants. [...] On ne se sentait pas bienvenues, la poussette ne passait pas entre les tables, chose que, en général, les parents ont déjà connue. On s'est dit : "On va ouvrir un café familial." C'était la première idée. »

Mais elles voulaient aussi un espace abordable autant pour les personnes aisées que pour les personnes pauvres. Ainsi, les gens du quartier, quels que soient leurs moyens, peuvent venir passer un moment tranquille dans un espace neutre. Les fondatrices ne veulent pas que les personnes en situation de pauvreté soient « ciblées » ou « pointées ». Ayant elles-mêmes vécu cette situation, selon l'interviewée, elles ne veulent pas reproduire ces pratiques :

« En tant que pauvre, ce n'est pas... En tout cas, je ne sais pas comment les autres le vivent, mais moi je l'ai vraiment vécu comme ça. À un moment donné, je trouvais ça difficile d'être ciblée, ou pointée toujours comme... Même aujourd'hui, je ne le dis plus que je suis une mère monoparentale. Parce que j'en peux plus. [...] Je sais que c'est difficile et tout ça, mais en même temps de toujours avoir cette espèce de pitié sociale-là, c'est bien difficile à assumer en tant que personne heureuse dans la vie, et qui ne va pas si mal que ça. »

Elle critique l'action de certains organismes – même si leur objectif est d'aider les gens, cela contribue à les maintenir dans une situation de dépendance. Dans ce sens, l'interviewée raconte son expérience personnelle :

« Des fois on voulait sortir de chez nous, et on n'avait pas trop d'argent, mais on voulait juste sortir de chez nous. Là on se retrouvait dans un organisme, puis là on était comme prises en charge. Et on n'avait pas le goût de ça, on n'allait pas "pas bien", on avait juste le goût de sortir de chez nous, on n'avait pas le goût de faire une thérapie. »

En réponse à cette situation, les fondatrices ont conçu le café pour avoir un lieu « informel » où les personnes ne sont pas « ciblées » en tant que pauvres nécessitant automatiquement une intervention :

« C'était un peu ça. On se disait : "Si on arrive à avoir un endroit qui est informel, où les gens peuvent se rendre, et que les enfants peuvent jouer tranquilles..." »

En parlant des autres cafés, les auteurs font la remarque suivante : « C'est un café comme nous, mais c'est une entreprise traditionnelle. » Ainsi, Café Kawa est une entreprise non traditionnelle. Selon l'interviewée, elles ont choisi la forme coopérative car leur objectif est de mettre en place un projet collectif où il n'y a pas une recherche de profit individuel. Au contraire, elles souhaitent n'être que les initiatrices du projet et qu'il pourra à terme être approprié par les gens du quartier :

« La coopérative, pour commencer, ce que l'on trouvait intéressant, c'est qu'on pouvait être toutes les trois. On est toutes les trois des gens qui à la base ne voulaient pas bâtir un café et tenir un café dans le quartier Centre-Sud. Donc, en formant une coopérative on n'est pas essentielles éventuellement à la bonne marche de la coop. »

Donc, contrairement à l'entreprise traditionnelle où c'est l'actionnaire principal qui domine, au sein de la coopérative, l'avantage selon l'interviewée c'est de partager la responsabilité et le pouvoir de décision. L'interviewée y voit aussi l'opportunité de mettre en pratique un ensemble de valeurs personnelles :

« L'idée c'était vraiment plus de faire un restaurant de quartier qui restait accessible le plus possible aux gens du quartier, et qui n'allait pas nécessairement baser ses activités sur du profit. Donc ce n'est

pas intéressant d'être le seul actionnaire à ce moment-là. C'est plus intéressant de pouvoir partager les pouvoirs et les tâches, que de garder le contrôle. C'est un peu dans une optique utopiste, de vouloir changer le monde, de se dire : "Si on a des valeurs, on essaye de les concrétiser dans quelque chose, de les confronter à la réalité." »

Ces valeurs orientent l'action de l'organisme dont l'objectif n'est plus un enrichissement individuel mais un bénéfice collectif des travailleurs et des gens du quartier. Dans ce sens, selon l'interviewée, l'argent n'est plus une « fin en soi » mais un moyen pour assurer la continuité de l'activité. Ainsi, selon l'interviewée, le Café doit pouvoir être rentable sans chercher nécessairement le profit : « On essaye de trouver la juste mesure entre rester accessible et pouvoir remplir les coffres. » Pour les employés, on retrouve cette préoccupation d'aider les personnes à sortir de ces travaux précaires, les « jobines », et leur permettre d'apprendre « des choses qui vont leur servir après », d'acquérir des compétences et de « prendre confiance en eux. »

Dans cette même optique, la volonté d'être au service des personnes et de leur permettre d'acquérir une autonomie, la personne interviewée au niveau de MAJE, groupe théâtral, souhaite renforcer la capacité des personnes à analyser leur situation et proposer leurs solutions. Dans les termes de l'interviewée, cela se traduit par « favoriser la prise en charge des gens, du changement dans leur milieu ». Cette participation et prise de conscience des personnes se fait dans le cadre de l'intervention théâtrale : dans un premier temps, les scènes reflètent le vécu des personnes, ensuite l'invitation est lancée aux participants d'intervenir dans le jeu pour changer la situation. Selon l'interviewée, en participant, les personnes prennent conscience de leur capacité à initier un changement : « C'est de leur permettre de voir que même dans le jeu théâtrale, si eux-mêmes n'amorcent pas ce changement-là, on ne peut pas s'attendre à ce que les gens d'en haut l'amènent. »

L'intervention théâtrale, selon l'interviewée, part du principe que les décideurs, intervenants ou professionnels ne peuvent pas apporter des solutions, au contraire elles doivent émaner des personnes concernées : ce sont « les gens qui vivent les situations de discrimination ou d'oppression, [qui] sont les mieux placées pour envisager les pistes de solutions ». Par conséquent, les personnes concernées par l'intervention théâtrale sont présentes à toutes les étapes. L'Avant-Théâtre, par exemple, est un processus durant lequel les personnes participent à des rencontres avec l'équipe et qui leur permet de réfléchir sur leur situation. L'interviewé le décrit comme « un moment d'analyse de leur réalité ». À partir de ces rencontres, l'équipe de théâtre construit l'intervention théâtrale avec l'objectif d'« apporter un éclairage » et de « valoriser ce que les gens comprennent de leur situation ». Ceci leur permettra d'avoir une vision claire de leurs problèmes et des solutions à envisager car, selon l'interviewée, « les experts ne peuvent pas décider ni agir pour les gens ». À ce propos, l'interviewée critique la façon de faire au sein des administrations publiques où les gens sont consultés dans le cadre d'études de perception et sondages d'opinion, mais les solutions sont formulées uniquement par les fonctionnaires; cela revient à « dérober » la capacité d'action des personnes en les empêchant d'envisager leurs propres solutions.

Les interventions sont donc construites avec les personnes et surtout dans le souci de respecter leur parole, comme cela a été illustré par l'exemple concernant une intervention avec des jeunes durant laquelle l'équipe a eu le souci que ces derniers soient au centre de l'action en participant à la construction de l'intervention théâtrale et surtout que leur parole soit entendue. Dans cette situation, selon l'interviewée, ils deviennent des médiateurs entre les jeunes et les autres acteurs du milieu dont l'objectif est de faciliter la communication entre eux :

« C'est eux [les jeunes] qui présentent, puis là on joue ce rôle de médiateur, ça fait que c'est quasiment comme un conseil de

quartier. On s'assure que les jeunes sont bien entendus. Ça fait qu'on prend différents mécanismes d'animation, que l'on propose pour s'assurer que les propos des jeunes ne sont pas jugés. »

Le groupe théâtral se préoccupe des personnes, malgré leur absence au sein de l'organisme. Selon l'interviewée, les contraintes de temps et d'efficacité du jeu pour assurer l'impact des interventions ont amené le groupe à « se professionnaliser » mais il demeure qu'il y a le souhait de rendre accessibles aux gens les outils développés :

« Parce que ces outils-là, qu'on utilise, on se les a réservés comme des outils qui sont devenus des outils professionnels quasiment, mais dans le fond c'est des outils qui nous appartiennent à tous, et que l'on devrait continuer, si on avait les moyens, de faire la formation pour que les différentes clientèles victimes de discrimination à travers la ville et le monde puissent en bénéficier, et s'en servir pour se libérer. »

Ainsi, l'interviewée exprime cette conception du travail et de l'action comme étant au service des personnes. Les outils ne sont pas élaborés dans une perspective d'enrichissement individuel mais pour être mis au service de ceux qui en ont besoin. Selon l'interviewée, MAJE est un groupe de professionnels qui sont également des "entrepreneurs" dont le premier objectif est d'offrir un service conçu en fonction des personnes qui ne peut pas être soumis à une logique du calcul : « On ne peut pas compter le temps comme les médecins peuvent le faire, on n'est pas organisés de la même façon. »

Dans ce groupe d'organismes qui s'organisent en fonction des personnes, il y a le Centre des Femmes. Le Centre a été créé dans les années 1970 par un groupe de femmes du quartier. Selon la responsable que nous avons interviewée, ces femmes étaient préoccupées par les conditions de vie des familles de leur quartier. Ceci a donné lieu à plusieurs initiatives, classées par l'interviewée sous le thème de « développement économique communautaire » tels que la création d'une garderie, un mouvement pour préserver une bibliothèque de quartier et la

contribution active des fondatrices à la naissance des Centres locaux de services communautaire (CLSC).

L'interviewée souligne l'importance des femmes au sein de l'organisme, notamment par le biais des comités de travail essentiellement formés de bénévoles. Le comité d'actions citoyennes, par exemple, réunit des résidentes ayant un intérêt vis-à-vis de la question de revitalisation du quartier. Dans le cadre de cette réflexion, les membres ont élaboré un projet de boutique-friperie principalement pour les vêtements de grandes tailles. Ce projet répond à plusieurs besoins : les femmes du quartier trouveront des vêtements à prix abordables, elles auront également accès aux trois emplois qui seront créés et en plus la boutique donnera une visibilité aux artisans du quartier. Ce projet découle de la volonté de l'organisme de contribuer à améliorer la qualité de vie des femmes du quartier en étant à l'écoute de leurs besoins. Dans ce sens, l'interviewée souligne : « Nous, on vise que cette boutique-là devienne autonome. Tout le temps qu'elle aura besoin de support, le Centre va la supporter, mais toujours dans l'intérêt que ça devienne autonome. »

En conclusion, les interviewés cités plus haut ont souligné la présence d'une volonté de donner une place aux personnes au sein de leur organisme. Cette volonté se reflète souvent dans le discours des interviewés quant ils critiquent les pratiques de « catégorisation » et de « ghettoïsation » dont les personnes sont victimes et qui les maintiennent dans une situation de pauvreté et d'exclusion.

Les organismes ou les personnes sont clients ou bénéficiaires de services

L'organisme Conso est « un groupe de pression » et un « groupe de service » qui a pour mission de « protéger et de défendre le droit des consommateurs ». Selon la directrice interviewée, ils aspirent, au sein de l'organisme, à « solutionner les problèmes à la source » pour

qu'ils ne se répètent pas et pour que les « choses changent pour tout le monde ». Conso offre certains services directement à des personnes qui rencontrent des difficultés avec leur budget ou bien pour payer leurs factures. Cependant, selon la directrice, les efforts déployés au niveau de ces services directs aux personnes sont moins importants que ceux investis dans des actions de dimension plus globale tels que les recours collectifs ou la représentation auprès des divers paliers du gouvernement pour défendre le droit des consommateurs. Ceci semble être un choix au niveau de l'organisme d'accorder plus d'importance à des actions donnant un résultat pour un plus grand nombre de personnes :

« Mais c'est vraiment un choix qu'on fait de limiter dans le fond les ressources qui sont affectées à l'aide directe, pour être en mesure de faire des recherches, pour intervenir afin que les choses changent pour tout le monde, et non pas juste pour quelques individus. Parce qu'individuellement, c'est bien de donner des conseils aux gens, de les aider à ce que leurs problèmes soient résolus, mais c'est sans fin. »

Les consommateurs peuvent être membres de l'organisme mais ils ne sont pas directement associés au travail, ils le sont indirectement, selon l'interviewée, puisqu'ils sont souvent consultés par le biais de sondages :

« La plupart du temps nos préoccupations nous viennent des consommateurs. On rejoint en moyenne 10 000 consommateurs par année, par le biais des services juridique et budgétaire, donc c'est sûr que les problèmes qui sont signalés par ces consommateurs-là, ça constitue un indice important pour nous. Par ailleurs, on assure tout le temps, comme intervenants, une veille sur "c'est quoi les tendances en consommation, quels sont les problèmes les plus récurrents?" Donc il y a des sondages qui sont effectués auprès de la population, et une analyse des documents, et des études qui sont faites sur ces différents sujets-là. »

Cependant, selon l'interviewée, l'organisme a de plus en plus besoin d'un « appui officiel de la population » pour soutenir son rôle de représentation. Alors, selon la directrice, les consommateurs ont un rôle d'appui, ils sont sollicités pour donner leurs avis et aussi reconnaître

le travail mené pour eux et en leur nom, même s'ils ne le savent pas et n'y ont pas contribué. Cependant on juge que leur appui constitue une reconnaissance du « travail qu'on fait pour eux »

« On est quand même rendu une association qui a une vingtaine d'employés, on a un budget annuel de plus d'un million de dollars, on fait énormément d'interventions, au niveau des deux paliers de gouvernement, et c'est une question qui nous est de plus en plus posée. "Combien est-ce que vous représentez de consommateurs?" Donc, jusqu'à présent ça ne nous a pas nui, parce que quand on fait nos représentations on est très bien préparés, on a fait nos devoirs, on sait quel est le point de vue des consommateurs, même si les consommateurs ne sont pas tous membres. Mais on juge que ça va être important dans l'avenir pour nous d'avoir un plus grand appui officiel de la population à l'égard du travail qu'on fait, et qu'on fait pour eux. »

Ainsi, les consommateurs ne participent pas directement à l'activité de l'organisme, ils ont le statut de bénéficiaires. Cette façon de maintenir les personnes dans ce statut a été également observée au sein des organismes Chita, Bouffe-populaire et Familles Centre-ville.

Selon la responsable interviewée, Chita offre des services d'entretien ménager pour contribuer à la politique de maintien à domicile principalement des personnes âgées ou ayant un handicap qui réduit leurs capacités. L'organisme emploie des personnes décrites comme une « clientèle d'insertion », des « gens qui sont éloignés du marché de l'emploi ». Ces personnes sont formées, à leur arrivée, par d'anciens employés et encadrées par des chefs d'équipe. Ces gens sont considérés « autonomes » dans le sens où ils viennent uniquement une fois par semaine prendre leur emploi du temps, une autonomie plutôt synonyme de solitude : « Ils sont très autonomes, puis ils sont tout seuls de leur côté. » Par ailleurs, les employés ne participent pas au processus de décision au sein de l'organisme, étant plutôt considérés comme des « ressources humaines » dont l'affectation doit être optimale pour réduire les coûts de l'organisme :

« C'est sûr que si tu payes des employés à ne rien faire, là ça coûte cher. Donc, essayer d'être plus performants au niveau de l'affectation. Au niveau de la structure administrative aussi, plus on a d'employés sur le terrain, et moins dans le bureau, moins ça coûte cher. On a essayé de rationaliser tout ça au fil des années. »

Les personnes bénéficiaires du service, les clients, sont soit « référées par le CLSC », soit des « clients grand public ». L'interviewée souligne leur intérêt vis-à-vis des personnes : « On se préoccupe des gens de notre secteur. » Cependant, ce groupe est composé à moitié par des personnes concernées par la « mission qui est sociale » et qui sont généralement référées par le CLSC. Le deuxième groupe est composé de personnes dites « grand public », ne nécessitant pas de soutien particulier, mais qui « font faire leur entretien ». Ce groupe fait partie de la « mission économique » permettant à l'organisme de générer les revenus nécessaires pour remplir sa mission sociale :

« Dans le fond, on se définit par notre double mission. Une mission économique, effectivement il faut pouvoir faire des sous pour pouvoir s'autofinancer pour être capable d'offrir des services. Mais on a aussi une mission qui est sociale. On se préoccupe des gens de notre secteur. [...] Pour notre développement économique, on élargit puis on y va avec le grand public, mais de prime abord c'est surtout pour les personnes âgées, puis les personnes qui ont des besoins particuliers. »

Le « grand public » contribue indirectement à financer la mission sociale de l'organisme. L'interviewée, en décrivant le fonctionnement de l'organisme, présente une structure composée de divers responsables et par la directrice – les décisions sont prises dans le cadre d'un comité de gestion au sein duquel les employés ne siègent pas. Les personnes, autant les employées que les résidants, semblent peu (ou pas du tout) associés à la démarche, notamment à la formulation des besoins et à l'élaboration des services.

Les deux autres organismes ayant une approche similaire vis-à-vis des personnes sont Bouffe-populaire et Familles Centre-ville. Le directeur, interviewé au sein de Bouffe-populaire,

décrit l'organisme comme étant « une entreprise d'insertion et un restaurant populaire ». Les personnes y sont soit en processus d'apprentissage et d'insertion professionnelle, soit clientes du restaurant qui offre des repas à petits prix. L'organisme offre un programme d'insertion en emploi pour des personnes qu'Emploi-Québec considère « fortement défavorisées » et ayant « de la difficulté à intégrer un emploi ». L'objectif de l'organisme est de les amener à réintégrer le marché de l'emploi. Pour cela, les candidats passent par plusieurs étapes avant d'être "intégrés" : une première rencontre d'information est suivie d'une entrevue et d'une évaluation de leurs besoins en lien avec le programme. Si le candidat est enfin accepté, il passe six mois dans l'organisme où il reçoit une formation théorique et une formation pratique au sein du restaurant où il expérimente « les conditions réelles du marché du travail » (Bouffe-populaire). Dans ce sens, les interventions, selon l'interviewé, sont axées sur les individus, l'intention étant de voir ce qui les empêche d'obtenir un emploi :

« On part de l'individu, puis on essaye de voir par rapport à l'individu, c'est quoi ses obstacles? Par rapport à son insertion sociale et son insertion professionnelle. Et à partir de là, on travaille à ce qu'il aille chercher les éléments qui vont lui permettre d'avoir une meilleure intégration. »

Ainsi, il y a une certaine préoccupation vis-à-vis des personnes, mais principalement une volonté de les amener à être plus conformes aux exigences du marché de l'emploi.

Dans le cas de Familles Centre-ville, selon la directrice interviewée, qui est présente depuis la création de l'organisme, l'organisme était auparavant logé dans un petit local à proximité des habitations sociales où habitent les familles auxquelles sont destinés les services. Cependant, depuis environ deux ans l'organisme a déménagé dans un local plus grand à l'extérieur. Durant la première période, il semble que le fait que l'organisme vivait dans une

précarité similaire aux familles auxquelles il s'adresse ait favorisé une proximité, alors que les nouveaux locaux auraient introduit une certaine distance :

« On a fait deux ans à la cabane, pas de chauffage. On amenait des chauffeuses, une en haut, et une en bas pour nos pieds, parce qu'on gelait. [...] Parce qu'aussi vrai que la cabane à patin n'était pas un lieu accueillant, c'était un lieu central. Les gens se promenaient, ils passaient, ils s'arrêtaient deux ou trois minutes, et après ça ils s'en allaient chez eux. Donc, c'est ça que j'avais très peur de perdre. Parce qu'en étant ici, on a déménagé, on est plus administratif. J'ai un bureau et ça a mis une distance. »

Au niveau de la réflexion sur la place et le rôle des bénévoles, l'interviewée parle de l'instauration d'une certaine distance, car elle est convaincue qu'il faut « gérer » les bénévoles et ne pas les laisser prendre le contrôle de l'organisme. Pour cela il faut une certaine hiérarchie et faire respecter son rôle de directrice :

« C'est de hiérarchiser vraiment. Même si je veux garder un climat convivial, j'ai une responsabilité. C'est moi qui donne la direction, qui dirige, donc je dois m'en tenir à cette responsabilité-là. »

Cette déclaration de la directrice de Familles Centre-ville décrit la nature de la relation entre les intervenants et les personnes concernées qui semble émerger du discours des interviewés cité dans cette section. Nous avons remarqué que les personnes expriment ce sentiment de responsabilité vis-à-vis des personnes et leur conviction de savoir ce qui leur convient et ce dont elles ont besoin. Dans ce sens, nous avons relevé des remarques telles que préparer les personnes aux « conditions réelles du marché » (Bouffe-populaire) ou bien présumer de ce que les gens veulent à partir d'analyses de sondages : « On sait quel est le point de vue des consommateurs, même si les consommateurs ne sont pas tous membres ». Ainsi, nous remarquons dans ces discours une certaine hiérarchisation des relations, soit des intervenants experts face à des bénéficiaires ayant besoin d'être orientés.

5.2.2. Les échanges entre les personnes au sein des organismes

Les pratiques au niveau d'Être Libre se présentaient sous formes d'échanges de savoirs et desavoir-faire entre les professionnels, les itinérants et les universitaires. De plus, il y avait reconnaissance et valorisation du savoir issu du vécu des itinérants, ce qui leur permet d'établir des relations d'échange assez symétriques, où les deux parties apprennent au contact l'une de l'autre. Nous allons essayer de voir si les interviewés évoquent la présence d'échanges de savoirs et de savoir-faire au sein des autres organismes.

Pour certains organismes, tels que Communauprêt et le groupe de théâtre MAJE, l'échange fait partie de leurs activités. Par exemple, au sein de Communauprêt, les personnes en démarrage de projet sont réunies en groupes de quatre à sept personnes où chacun cosigne l'emprunt de l'autre. Ainsi le groupe se porte « garant » de la personne et la responsabilité de la dette devient collective :

« Les autres qui sont autour de la table, et qui les ont endossés, en général n'ont pas vraiment les moyens de payer à leur place. D'accord, donc dans ce sens-là, je dirais que l'endossement est sur papier, mais il est avant tout moral. »

Étant donné la situation financière fragile de chacun, l'organisme a prévu un « fonds de solidarité » alimenté par une cotisation correspondant à 5 % des emprunts, de sorte que les impayés sont gérés de façon solidaire.

De plus, l'échange entre les anciens et les nouveaux est encouragé. L'interviewé cite le cas d'une participante qui est toujours membre d'un cercle malgré qu'elle n'a plus besoin des services de l'organisme, mais sa contribution à l'échange, au sein du groupe, est appréciée :

« Elle est plutôt un membre d'appui, parce qu'elle, ses démarches vont bien, ses affaires vont bien. Et elle continue de venir pour aider les autres. Elle contribue à la dynamique d'un groupe de 5 ou 6 personnes, qui elles sont en démarrage à faible revenu, et ainsi de suite. »

Les responsables multiplient les occasions (formation, rencontres, conférences) pour mettre en contact ceux qui sont déjà « en affaires » et ceux qui y aspirent – cela dans le but de favoriser le développement d'un réseau de contacts. La participation à un cercle est déjà un premier réseau, mais l'interviewé souligne l'importance de développer « un réseau de contacts » plus large faisant partie d'une stratégie individuelle pour sortir de l'isolement. On remarque à ce niveau un tiraillement concernant le discours de l'interviewé. D'une part il reconnaît l'importance de l'action collective au sein des cercles, mais d'autre part il exprime une conviction personnelle qu'un réseau de contacts permettra à ces personnes de sortir de leur isolement :

« Cette clientèle que l'on dessert, on ne veut pas qu'elle soit isolée, ou *ghettoïsée*, on veut qu'elle rencontre d'autres gens qui se lancent aussi en affaires, mais qui ont des moyens et des capitaux. On veut que nos membres, notre clientèle cible, puissent se frotter les épaules et les coudes à ces personnes-là. Parce qu'au départ, ça leur permet de développer un réseau. Donc ils développent, tout en étant avec nous, un réseau de contacts. »

En parlant du développement de l'organisme, l'interviewé associe le développement d'un « réseau d'appuis » à la possibilité d'avoir accès à des appuis et à des ressources, une façon de faire inhabituelle au sein de l'organisme mais que l'interviewé voudrait introduire. L'appui des anciens membres et du grand public peut constituer, selon l'interviewé, une source de financement et consoliderait la situation de l'organisme :

« Ça n'a pas été la culture de cet organisme de faire ce genre de suivi empirique. Et ce genre aussi de développement de réseaux de contacts et d'appuis. Parce que c'est sûr que tu as aidé 100 personnes au fil des ans, et que si chacune de ces personnes-là en parle à 10 personnes, tout à coup tu as 1 000 personnes qui appuient ton organisme. À 100 \$ chacune par année, tu as 100 000 \$ d'opération, tu peux fonctionner, tu peux exister. Tu peux créer un fonds, tu peux faire des choses comme ça. Donc, ça c'est notre plan des trois prochaines années. C'est de mettre ce genre de réseau, de plan d'action en marche. »

Par ailleurs, le directeur de MAJE, en évoquant le caractère entrepreneurial de l'organisme, parle également de développement d'un « réseau d'affaire ». Pour assurer son financement, l'organisme a développé plusieurs contacts avec des entreprises et des organismes qui lui demandent certaines intervention. Cependant, l'échange est à la base du travail théâtral du groupe. Ainsi, selon l'interviewé, l'intervention théâtrale favorise le dialogue et les échanges d'informations entre les personnes elles-mêmes, entre elles et les professionnels pour la préparation de l'intervention et avec les divers décideurs et intervenants durant la représentation. Durant la préparation des interventions, l'équipe de MAJE travaille avec les personnes pour connaître les évènements qu'ils vivent :

« On a développé dans les dernières années un modèle d'intervention où toutes nos techniques, que l'on utilise de toute façon pour faire la recherche, pour monter nos interventions, qui sont aussi soit des *focus groups*, des sessions ateliers avec les gens, où on leur demande de nous raconter des histoires frustrantes, de discrimination, ou quoi que ce soit d'autres, de nous les montrer, de les mettre un peu en scène, on utilise différentes approches. Ça fait que là, on a un peu développé ça, pour l'Avant-Théâtre. »

Les professionnels travaillent à partir des témoignages des personnes et de leur connaissance de la situation qu'elles vivent. À partir de ces témoignages, l'équipe de MAJE construit son intervention théâtrale qui est présentée comme un retour vers les personnes pour « valider » une certaine compréhension de la situation :

« On représente, sous forme théâtrale, à la communauté, ce que l'on a perçu. Puis les gens revalident, encore là, lié à des scénarios, à des histoires qui sont très proches d'eux autres. »

Ces représentations deviennent une occasion d'échange entre les personnes, les décideurs et les divers intervenants dans leur milieu. Lors de ces évènements, l'équipe de MAJE devient un « médiateur » en veillant à ce que les personnes puissent s'exprimer librement, car ils partent du

principe que le savoir est construit collectivement : « On n'est pas détenteurs du savoir, c'est tout le monde qui apprend ensemble. Ça fait que ça c'est un premier fondement. »

Pour ce qui est de Café Kawa et Café la Cohue, il y a une transmission et un échange de connaissances entre les personnes qui travaillent, mais aussi entre elles et le public. Au sein de la Cohue, le savoir-faire est transmis entre les anciens et les nouveaux travailleurs de la coopérative :

« Même si tu n'as jamais rien touché [du spectacle], tu vas avoir la chance d'apprendre, puis éventuellement de pouvoir en faire. »

La même chose se passe au niveau de Café Kawa, où autant les fondatrices que les employés sont nouveaux dans le domaine et apprennent ensemble :

« Moi, j'ai appris beaucoup en travaillant avec les autres, et je me suis réalisée sur plein de points. Et je me rends compte qu'eux aussi se réalisent en me côtoyant, et en côtoyant les autres. »

Cet échange de savoir est aussi accompagné par une concertation et une gestion collective de l'organisme, mais surtout il semble que cela favorise des relations de confiance, tel que souligné par l'interviewée de Kawa :

« De pouvoir compter sur les autres, de pouvoir se dire qu'on se fait confiance, et que ça fonctionne. Je ne suis jamais inquiète, jamais. Quand je ne travaille pas ici, je ne pense pas à ici. Je vais penser à ici, comme par plaisir. Si je vais dans un autre restaurant, je compare les trucs et tout ça, mais j'ai tellement confiance en ceux qui sont ici que je ne suis jamais inquiète. »

Par ailleurs, nous avons remarqué, autant au niveau de Café Kawa que de la Cohue, que l'organisme est un lieu de rencontre propice à l'échange. Kawa est, d'une part, un endroit où plusieurs organismes tiennent leurs réunions et activités; d'autre part, les fondatrices participent activement à ce qui se passe dans le quartier. À ce propos, l'interviewée souligne la double qualité de Café Kawa : un « commerce » et un « organisme communautaire ». Par cette

participation active à la vie sociale du quartier, Kawa devient, en quelque sorte, un commerce communautaire :

« On participe à différentes choses. Le comité de revitalisation organise une fête de quartier. D'ailleurs, il y a un concours, c'est affiché sur le mur là-bas. C'est marqué "Dessine-moi ton quartier". Puis ça c'est un concours de dessins pour les enfants qui vont être exposés ici, au mois de juin. Et ils veulent organiser une grosse fête de quartier, fermer la rue Ontario. Donc nous on participe à ça, en tant que commerce, mais aussi comme organisme communautaire. »

Dans ce sens, les membres de Kawa souhaitent développer une « solidarité » entre les commerces pour animer le quartier et participer à sa revitalisation. La « solidarité » est associée à un sentiment d'appartenance au quartier. Ainsi, la relation entre les commerçants et les habitants ne se limite pas à l'acte d'achat et de vente, le commerce devient un acteur concerné par le quartier et ses habitants. Une réflexion qui n'est pas partagée par tous, les commerces de type « entreprise traditionnelle » (comme l'interviewé l'a souligné plus haut), ayant une logique de gain, sont difficiles à convaincre s'ils ne voient pas dans l'activité un bénéfice personnel :

« Ici c'était très difficile dans les commerces, les gens disaient : "Pourquoi est-ce que je mettrais ça dans ma vitrine? Ça me donne quoi? Ça me rapporte quoi à moi?" Donc il n'y avait pas trop de solidarité, ou de réception pour les activités qui ne les concernaient pas personnellement. Même si ça ne leur faisait pas concurrence. »

Nous avons remarqué, auparavant, des similitudes entre Kawa et La Cohue concernant les échanges entre les personnes qui y travaillent. Cependant, les deux organismes sont différents quant à leur rapport au quartier où ils sont installés. Les membres de Kawa se préoccupent du quartier et essayent de développer des échanges et une solidarité entre les commerçants. Par contre, Café La Cohue est fréquenté par des personnes venant de partout et unies par certains types de musiques, donc le facteur de ralliement n'est pas le quartier, comme c'est le cas pour Kawa, mais c'est l'organisme en tant que salle de spectacle. Cependant, selon l'interviewé au sein

de La Cohue, l'organisme est « un quartier général », un lieu où « tout le monde finit par passer un jour ». L'organisme sert de lien entre des personnes partageant la même culture musicale et de plus, il permet aux groupes de la relève de se faire connaître et de rencontrer des gens qui peuvent les aider :

« On va servir souvent de lien. Souvent les gens vont se rencontrer ici à travers un spectacle que l'on a organisé ensemble. Admettons que moi j'ai un groupe, puis que elle a un groupe, puis nos groupes vont jouer ensemble le même soir. Bien là on se connaît, puis : "Hé, c'est super bon votre affaire, on fait-tu un autre show ensemble?". Puis là on connaît d'autre monde, puis c'est de même que ça commence. C'est du bouche-à-oreille, puis un connaît un tel, et puis plus de monde vient voir le spectacle, puis c'est de même que ça bouillonne. »

Le Café participe au développement d'un espace culturel, « donne de la vie » à un type de culture ayant peu de place ailleurs pour s'exprimer.

Ainsi, nous avons remarqué qu'au sein de Café Kawa, les membres ont développé des échanges, à l'intérieur de l'organisme avec les travailleurs et à l'extérieur avec les autres commerces et organismes du quartier dans l'objectif de « donner de la vie au quartier ». Nous avons observé des pratiques similaires au sein du Centre des femmes dont l'activité principale est l'éducation populaire et l'action politique féministe. Néanmoins, selon l'interviewée, dans l'objectif de répondre aux besoins des femmes de leur quartier, les membres ont initié plusieurs projets inscrits dans le champ du développement économique communautaire. Ce comité réunit des membres désirant participer à la revitalisation du quartier, qui est un projet réunissant plusieurs organismes du quartier, des administrations municipales et gouvernementales. Par le biais de ce comité, les membres veulent lancer une boutique-friperie offrant des vêtements de grandes tailles pour permettre aux femmes de s'habiller à petits prix qui sera aussi ouverte aux artisans du quartier.

L'existence d'échanges au sein des organismes a émergé comme un trait caractéristique d'une démarche économique non traditionnelle à travers le discours des interviewés. Dans ce sens, plusieurs d'entre eux ont souligné la transmission de savoir et l'apprentissage de métier comme étant un type d'échange qui les différencie des entreprises traditionnelles basées, au contraire, sur un contrôle de l'information et de la connaissance (exemple de La Cohue versus Macdonald). Cet échange de savoir et de savoir-faire pour un profit collectif semble une pratique qui a été reproduite dans les projets économiques.

5.2.3. La question du financement et de l'autofinancement

L'analyse de l'entrevue d'Être Libre a permis de dégager plusieurs aspects reliés au financement des organismes communautaires dont certains semblent communs à l'ensemble du secteur communautaire. L'interviewé avait, par exemple, critiqué le choix du gouvernement de diminuer le financement de base destiné à soutenir les organismes dans leur mission, et de le limiter, principalement, aux nouveaux projets. Par conséquent, Être Libre a connu des moments de croissance « évènementielle » et la difficulté de poursuivre les projets et de garder les personnes recrutées et formées. Pour faire face, les membres ont choisi de développer des « activités économiques » génératrices de revenus permettant à l'organisme de s'autosuffire, c'est-à-dire de financer en partie ses activités et d'être autonome par rapport à son développement.

Ainsi, le directeur d'Être Libre a évoqué une situation de financement problématique pour l'ensemble du communautaire et il a développé une réflexion critique à ce propos. Cependant, est-ce que les autres interviewés dénoncent ces pratiques de financement? Et comment envisagent-ils leur rapport aux organismes gouvernementaux à ce propos? Par ailleurs, est ce que l'autofinancement émane d'une réflexion critique et d'une volonté de préserver l'autonomie de

l'organisme, comme c'est le cas pour Être Libre, ou bien est ce que cela correspond à l'application des contraintes des ententes de financement?

Communauprêt, par exemple, a été totalement subventionné depuis sa création jusqu'en 1999 pour développer l'entrepreneuriat des femmes à faible revenu. En 1999, l'organisme vit deux évènements importants : d'abord, l'Assemblée générale étend les services de l'organisme aux hommes, ce qui constitue un changement fondamental de sa mission. Ensuite, même si l'interviewé ne spécifie pas si les deux évènements sont liés, ce changement coïncide avec l'obtention d'une subvention importante du gouvernement étalée sur trois ans sous forme de « contrat » où l'octroi du financement est relié, d'une part, à une « entente d'autofinancement » et, d'autre part, à des objectifs de réalisation d'un certain nombre de cercles par année. Cette entente est présentée par l'interviewé comme un moment clé, car cela semble avoir induit un changement important du travail de l'organisme et de sa mission :

« Et moi, je dois faire face à un organisme qui a l'objectif de créer 13 cercles d'emprunt par an, parce que c'est ça ce que mon entente gouvernementale me dit. C'est l'entente qui est développée. Donc sur trois ans, ça fait 39 cercles, et je dois en plus m'autofinancer. Il faut que je trouve des revenus. Donc, tout à coup, un organisme qui n'a jamais vendu de services, doit trouver des revenus. »

Dans l'entente d'autofinancement, décrite comme une exigence, l'organisme « s'engage à s'autofinancer » progressivement, commençant par 30 % la première année pour arriver à 45 % la troisième année.

De plus, l'interviewé relie ce changement des conditions de financement à des changements plus larges au niveau de l'organisation des services publics. Notamment, le gouvernement a mis en place des corporations de développement en leur donnant le mandat de gérer les fonds auparavant accordés aux organismes. Des changements critiqués par l'interviewé

qui y voit une injustice envers l'organisme dont l'action a été limitée, mais aussi une atteinte à la liberté de choix des personnes concernées par le service. Ainsi, selon l'interviewé, face aux organismes gouvernementaux gestionnaires exclusifs de l'aide, Communauté subit une concurrence jugée « déloyale » et qui l'affaiblit :

« À partir du moment où [les gens] sont au chômage, ou qu'ils sont sur l'aide sociale, s'ils décident de démarrer un projet, et qu'ils sont appuyés par les responsables de leur dossier, ils sont dirigés systématiquement vers des organismes qui sont soutenus par le gouvernement, dont les *SODEC* et *SAJE*. Ces derniers leur donnent droit à un programme qui s'appelle "Soutien au travail autonome". Et ce programme-là est régi exclusivement, et de façon monopolistique et injuste, par des entités gouvernementales qui ont été mises en place après la création de notre organisme. »

La solution, selon l'interviewé, a été de développer une « approche entrepreneuriale », de « vendre » les services de l'organisme qui devient, en partie, une « école spécialisée et professionnelle ». Ainsi, les employés sont devenus des formateurs en démarrage d'entreprise, rémunérés par des commissions scolaires, pour un public décrit comme leur « source de revenu ». Selon les propos de l'interviewé, cela correspond à une volonté au sein de l'organisme de ne plus être dépendant des bailleurs de fonds : « On ne va jamais plus se mettre dans une situation où quelqu'un d'autre a la clé de la porte. »

Ces revenus d'autofinancement découlent, selon l'interviewé, de travaux réalisés dans le cadre de programmes gouvernementaux, par le biais de certains organismes tels que les Centres Locaux de Développement qui leur sous-traitent l'aspect formation en démarrage d'entreprises. Ainsi, selon l'interviewé, pour contourner les restrictions quant à l'accès aux fonds gouvernementaux, ils ont développé des ententes avec d'autres organismes du réseau public qui leur sous-traitent l'aspect formation :

« Quand je dis que la concurrence des SAJE est déloyale à Montréal, nous les avons pris de vitesse en banlieue, parce qu'on est petit, on n'a pas besoin d'attendre. Donc, on est allé travailler avec des CLD en région périphérique proche de Montréal. En ce moment, on essaye de travailler avec le CLD de X, pour qu'il nous sous-traite, en quelque sorte, leur clientèle, qui obtient le Soutien au travail autonome, pour que nous, on leur donne la formation en démarrage d'entreprises. Et donc, partager un petit peu les revenus qui découlent de ce genre de soutien, par rapport à la clientèle, qui est la nôtre, que l'on cible. ».

Ces activités « sous-traitées » sont considérées comme de l'autofinancement. Mais un autofinancement relié indirectement au gouvernement, qui rémunère un travail effectué. À ce propos, l'interviewé s'interroge sur la notion même d'autofinancement qu'il décrit comme étant une « façon d'analyser la comptabilité », puisque l'organisme est rémunéré par des fonds du gouvernement, sauf que c'est contre service rendu. En effet, selon l'interviewé, il y a une *game* à jouer, celle d'offrir un travail contre un financement. Dans cette situation, l'organisme peut paraître financièrement plus solide, cependant il demeure dépendant, selon l'interviewé, des programmes gouvernementaux et de leur continuité :

« Nous avons des revenus d'autofinancement importants. Et ces revenus-là pourraient à la limite nous permettre d'exister aujourd'hui sans aucune aide gouvernementale. Sauf que ça nous mettrait dans une situation extrêmement précaire, parce que les revenus que l'on a sont aussi indirectement liés à des organismes gouvernementaux. En fait, ce n'est qu'une façon d'analyser la comptabilité. Parce que l'argent sort du gouvernement de toute façon. »

L'autofinancement semble être associé, dans la réflexion de l'interviewé, à une nouvelle forme de financement qu'il faut « aller chercher » et pour lequel il faut donner un service en échange. En d'autres termes, c'est un financement contre travail dans le cadre de certains programmes. Ceci l'amène à questionner cette notion d'autofinancement et son introduction comme exigence dans les ententes :

« C'est quoi l'autofinancement? Nous sommes allés le chercher quand même, nous avons joué la *game*, et nous avons dit : "D'accord, comment est-ce qu'on fait pour faire ça?" Nous, on a décidé de donner des formations en démarrage d'entreprise, en se faisant rémunérer par des commissions scolaires, qui se font payer par le ministère de l'Éducation, qui est le gouvernement. Mais c'est de l'autofinancement, parce que ça ne vient pas de ce budget, du point de vue comptable. »

Autour de ce thème d'autofinancement, nous avons remarqué que l'interviewé emprunte un langage entrepreneurial et fait référence à un discours officiel concernant les entreprises d'économie sociale quant il dit : « Je gère une équipe et j'ai cinq emplois permanents ici à gérer, donc je suis une PME » et « J'offre un service que personne d'autre ne peut offrir. » De plus, selon l'interviewé, cette exigence d'autofinancement introduit une « culture d'affaires » qui pourrait modifier la qualité communautaire de l'organisme :

« Parce que, si on demande aux organismes de s'autofinancer, ça devient pratiquement du service privé. [...] À partir du moment où tu as une nécessité d'autofinancement, tu commences à penser un peu comme une entreprise privée. »

Ainsi, l'interviewé pense que si le gouvernement ne maintient pas un soutien minimal pour permettre à l'organisme de poursuivre sa mission, le développement des activités d'autofinancement le rapprocheraient peu à peu du modèle de l'entreprise privée :

« Je dirais que ça prend un minimum de base au fonctionnement pour permettre à des organismes qui répondent à un besoin dans la société de le faire. »

En résumé, selon l'interviewé, la politique de financement du gouvernement semble avoir un impact sur l'organisme d'abord en introduisant l'exigence d'autofinancement, mais aussi en liant le financement à une certaine utilisation des fonds, ce qui réduit sa liberté d'action. L'organisme a été financé pour développer les services et le soutien aux personnes, et non pour assurer le financement et le micro-crédit qui est sa mission principale :

« En fait, le problème avec le gouvernement dans sa façon de donner des sous... ça c'est un problème. Parce que quand on donne des sous à un organisme, on exige que l'organisme le dépense d'une certaine façon. [...] Parce que ces sommes-là... oui on a donné des services aux membres – j'ai donné des services conseil, je les ai accompagnés, j'ai été là –, mais je n'ai jamais pu dire : "Je prends cet argent et je vous le prête". »

Face à cette situation, les membres ont décidé de prendre le risque de ne pas respecter cette condition et de transférer une partie de leurs réserves d'opération pour alimenter leur fonds de prêt.

Si nous revenons à l'expérience d'Être Libre, le choix de transformer le journal en un projet économique était principalement guidé par l'objectif de poursuivre la mission de l'organisme, soit de créer des emplois pour les personnes itinérantes et avoir une source de revenus autonomes. Par contre, dans le cas de Communauté, le développement d'activités d'autofinancement a été introduit comme une exigence dans le cadre d'une entente de financement avec le ministère concerné. Cependant, selon l'interviewé, l'autofinancement se résume à un financement indirect octroyé contre un travail, soit la formation des personnes. Même si l'interviewé a critiqué ces changements dans les politiques de financement, on a cependant décelé un certain tiraillement entre la volonté d'assurer l'autonomie de l'organisme et l'obligation de travailler dans le cadre de ces programmes pour assurer sa survie. Ainsi, le développement d'une activité d'autofinancement, indépendante des programmes gouvernementaux, apparaît comme une préoccupation pour plusieurs organismes.

L'interviewé au sein de MAJE a également une vision critique de ce type de financement organisé en programme qui met l'organisme en situation de « bénéficiaire » et de « victime ». Ainsi, étant donné qu'il est octroyé à court terme, pour pouvoir maintenir l'activité créée il faut atteindre un certain « volume d'activité ». Ainsi, l'organisme a été obligé de « rentabiliser les

efforts » et de générer des revenus pour pouvoir prendre le relais des subventions. Ceci semble avoir un impact sur le développement de l'organisme :

« Présentement, on est un peu les bénéficiaires, mais aussi les victimes des programmes de subvention salariales par exemple. Parce qu'on a souscrit à ça dans des projets de fonds de lutte. Ça fait qu'on vit pour un certain temps avec l'illusion d'être une équipe forte, plus nombreuse, plus diversifiée. On goûte aux avantages de ça. Mais si on ne réussit pas à rentabiliser les efforts et à faire en sorte que ça amène réellement plus de revenus dans le temps que le programme existe, soit un an par exemple, bien on doit se délester de ces nouvelles énergies-là. Ça fait que ça nous fait suivre un développement un peu en dents de scie, qui est émotivement difficile à gérer. »

L'interviewé critique ce manque de financement étatique, mais il souligne sa volonté de ne pas compter uniquement sur l'aide gouvernementale, de ne pas être « assistancialiste ». Cependant, il dit qu'en tant qu'organisme communautaire ils ont droit à un soutien. L'interviewé exprime un certain tiraillement entre le sentiment d'avoir droit à ce support et la volonté de ne pas être dépendant du financement public.

De plus, comme c'est le cas pour Communauprêt, l'interviewé critique les ententes que le gouvernement établit avec des organismes proposant les mêmes services, ce qui les privilégie et crée une situation d'inégalité qui les met hors champs et les empêche d'avoir accès à certains contrats avec le gouvernement. Une réflexion qui rejoint les propos de la personne interrogée à Communauprêt, concernant l'impact sur le communautaire des ententes entre le gouvernement et certains organismes. De plus, le directeur de MAJE critique cette situation qui nuit à des organismes comme le sien qui sont organisés selon une autre logique. Ils ne recherchent pas le profit, mais ils ont une mission sociale et la volonté de faire participer les personnes :

« Ça fait que ça, c'est une certaine inégalité qui fait partie de la *game*. Alors que dans notre approche, justement on prend peut-être un peu plus de temps, puis peut-être un peu plus de risques, en

faisant participer les gens. Tandis que de l'autre, c'est autre chose qui se fait. Donc, encore une fois la dimension plus sociale est lourde à porter. »

Face à cette situation, le groupe a peu à peu développé des activités « en partie rentables, pour assurer une viabilité de l'organisme » qu'il propose à divers milieux. Cette activité s'inscrit, selon l'interviewé, dans le champ de « l'économie sociale », décrite par l'interviewé comme un processus par lequel l'organisme s'oriente vers le marché tout en essayant de préserver sa spécificité communautaire :

« [Économie sociale, ç]a veut dire être ingénieux pour s'inscrire un peu dans les lois du marché. Pour développer une partie de ton offre de service dans une logique d'économie marchande. Ça veut dire te promouvoir, ça veut dire te développer un réseau d'affaires aussi, de partenaires. Ça veut dire aussi... parce que l'on est parti avec un esprit assez communautaire. Ça veut dire un changement aussi de productivité, être plus efficace dans ta façon... de rationaliser tes méthodes de production, c'est un peu ça. »

Nous remarquons la coexistence de deux logiques dans le discours de l'interviewé : la logique marchande et la logique communautaire. Ces deux logiques n'ont pas les mêmes finalités. La première met l'accent sur la rentabilité, l'efficacité et la productivité dans le but d'augmenter le volume d'activités, alors que la deuxième, la logique communautaire, tient compte de la dimension humaine de l'activité, dans le sens de « ne pas compter le temps » et de donner une place aux personnes, de « prendre le risque de faire participer les gens ». Selon l'interviewé, ceci crée une tension au sein de l'organisme entre la volonté de préserver la dimension humaine de leur démarche et la nécessité d'assurer le financement de l'organisme :

« C'est beaucoup de tensions pour les directions, peut-être moins les conseils d'administration. Dans mon rôle à moi, je suis conscient de la réalité financière, peut-être plus que les artisans qui travaillent ici. Donc on est pris entre cette réalité de devoir subvenir à nos besoins, et l'autre qui est d'offrir un service qui soit de dimension humaine et spécialisée, très importante. On ne peut pas compter le temps comme les médecins peuvent le faire. On n'est pas organisé de la

même façon. Donc, c'est de trouver un équilibre là-dedans, tout en continuant à défendre et valoriser notre façon de faire. »

Ces deux logiques s'opposent, mais elles sont également complémentaires. La partie rentable des services génère les revenus nécessaires pour développer la dimension humaine dans les services et pouvoir mener des projets communautaires mais qui ne sont pas rentables, telles que la création et les recherches. Cependant, selon l'interviewé, cette situation constitue une menace, car lorsque la logique marchande prend de l'importance au sein de l'organisme, cela peut le faire dévier de son projet d'origine :

« La fonction économie sociale, la pression est forte pour un changement de culture dans l'organisme. Une direction qui prend plus de place. On est tiraillé : "Est-ce que c'est les employés qui devraient gérer l'organisme?" Donc se rapprocher un peu d'une structure d'autogestion, ou bien avoir un CA formé de membres, qui sont un peu plus de l'extérieur. On est encore en réflexion là-dessus. »

Ce sentiment d'être tiraillé entre deux cultures ne semble pas unique à MAJE. Selon la personne interviewée au sein de Communauprêt, l'autofinancement a introduit une « culture d'affaires ».

Café La Cohue a pour objectif de soutenir la relève musicale en offrant aux groupes une « salle de bonne qualité » à « coûts raisonnables », car la coopérative s'adresse principalement à des groupes et à un public qui « sont généralement pauvres ». Pour réaliser cet objectif, les membres essaient de « rentabiliser » la salle en réunissant plusieurs groupes durant une même soirée et en proposant la location de la salle aux organismes du quartier pour y organiser leurs activités. Les membres essaient, d'une part, que l'organisme demeure « un tremplin pour la relève », mais tout en étant « viable financièrement ». Cette double contrainte distingue la coopérative, en tant qu'organisme à but lucratif pouvant faire du profit, d'une « business privée ». La nécessité de montrer que la coopérative est « viable financièrement » semble une attente de ceux qui ont assuré le financement du déménagement de l'organisme :

« Oui, ils veulent que la coop donne des signes que ce n'est pas une affaire que l'on va subventionner année après année, et qui finalement n'est pas viable financièrement. Donc l'idée, c'est que ça fasse les deux. Que ça soit économiquement viable, et que ce soit socialement viable aussi. Donc, nous c'est ça que l'on essaie de concilier. Ce n'est pas quelque chose de facile, parce que notre clientèle puis notre public cibles sont des gens qui sont généralement pauvres. Il n'y a pas grand monde qui vient ici qui fait 50 000 \$ de salaire, ça n'existe pas. Donc, c'est de faire de l'argent avec ce monde-là. Il n'y a pas grand monde dans la business privée qui va aller se lancer dans ce genre de concept-là. »

En raison de cette volonté de rester abordable pour des personnes à faible revenu, la coopérative a eu besoin d'une aide financière pour déménager. Pour cela, selon l'interviewé, il fallait chercher au niveau des programmes gouvernementaux. Cependant, l'interviewé décrit cela comme une *game* politique où il faut faire appel aux bonnes « connexions » pour y avoir accès :

« On n'avait pas de capital, puis vu qu'on n'a rien, les banques ne nous prêteront rien. Donc, il a fallu vraiment axer sur les programmes gouvernementaux, c'était le seul moyen de s'en sortir. [...] Même pour de petits organismes comme nous, quand t'as un gros projet comme ça, puis que tu veux aller chercher de l'argent, il faut que tu aies des connexions. Ce n'est pas tout de remplir le petit formulaire de demande de subvention. Ce n'est pas vrai. C'est ce qu'ils disent, mais ce n'est pas vrai. »

Le financement ne se limite pas uniquement aux subventions, il est également composé d'un investissement personnel des membres en termes d'heures de bénévolat. Dans ce sens, l'interviewé a évoqué l'écart entre l'idée à l'origine du projet et sa concrétisation, car la motivation de faire quelque chose qu'on aime se heurte à la réalité, qui est plus compliquée :

« Quand on a commencé ça, le café, on n'a jamais pensé que ce serait autant de travail. On se disait : "Un bar c'est facile, on commande de la bière et on vend de la bière, c'est une vrai *joke*." Non, c'est bien plus compliqué que ça, de gérer le staff, gérer l'inventaire, gérer les rénovations, gérer la ville, gérer le gouvernement, gérer ci, gérer ça. »

Cette préoccupation par rapport à une viabilité économique et une viabilité sociale est évoqué par la fondatrice de Kawa. Le café, organisé également en coopérative, a bénéficié de plusieurs subventions gouvernementales et d'emprunts accordés par divers organismes. Selon une des fondatrices, les subventions sont nécessaires pour couvrir la période durant laquelle la coopérative n'est pas encore rentable. La rentabilité est une préoccupation depuis la conception du projet :

« On s'est rendu compte qu'il y avait un intérêt pour les familles, mais aussi qu'il y avait un intérêt pour les travailleurs. Il n'y avait pas beaucoup de choix de restaurants dans le quartier. Donc on a fait valoir qu'au niveau de la rentabilité, on pouvait faire des sous avec la population diurne qui vient travailler dans le quartier et, en même temps, offrir l'espace à des organismes communautaires et rester disponibles pour les familles à faible revenu. »

Ainsi, il semble que le financement de la coopérative se compose de plusieurs types de ressources, soit les subventions, l'existence de clients potentiels capables de payer un prix plus élevé, mais aussi la contribution des employés et des fondatrices elles-mêmes qui acceptent de travailler à un salaire assez faible : « Nous, en tant que travailleurs, on est payés 9 \$ de l'heure. Moi, personnellement, ça m'a appauvri comparativement à mes prêts et bourses. »

La contribution des membres et des employés de l'organisme, en faisant du bénévolat ou bien en acceptant une rémunération plus faible, semble une source de financement importante pour plusieurs organismes. Au sein de Familles Centre-ville, plusieurs activités sont assurées par des bénévoles et surtout lorsque l'organisme éprouve des difficultés à avoir des subventions. L'organisme avait bénéficié d'une importante subvention au moment de son déménagement, car il était passé d'un petit local occupé gratuitement à un grand local à loyer élevé. Durant la première année, l'organisme a été subventionné, ce qui lui a permis de recruter plusieurs personnes. Cependant, le financement était limité dans le temps et non renouvelable :

« La première année, on ne voyait pas de problème. Mais après ça, on fait des demandes et on nous dit : "Non, cette année on ne vous en donne pas". Donc on reste avec un financement de base, et quand on a signé un loyer de 20 000 \$ et qu'on a un financement de base de 40 000 \$, ça vient te dire que le reste, tu ne peux pas payer un employé avec. Tu les gardes pour l'activité. Donc, si tu veux avoir un employé, il faut que tu te redresses. Trouver d'autres sources de financement, ou d'autres manières de faire. »

De ce fait, le non-renouvellement du financement fragilise l'organisme qui se retrouve dans l'incapacité de rémunérer du personnel permanent, étant donné que sa subvention de base sert principalement à payer le loyer. Les activités sont assurées par une directrice rémunérée par l'assurance-emploi et la contribution bénévole de femmes du quartier.

Les solutions envisagées consistent à développer des « activités payantes », par exemple offrir de l'aide aux devoirs en étant financés par la commission scolaire : « C'est eux autres qui payent et c'est nous qui faisons la job ». Cette alternative rejoint celle privilégiée par Communauprêt qui consiste à bénéficier indirectement de certains fonds gouvernementaux en fournissant un travail au profit d'organismes des réseaux publics tels que les commissions scolaires.

Familles Centre-ville a également mis en place un projet de friperie, « un projet d'économie sociale », où les vêtements sont lavés et repassés puis exposés dans une salle organisée comme une boutique. Le projet est qualifié d'économie sociale dans le sens où l'aspect économique soutient la mission sociale, selon l'interviewée. La préparation des vêtements est considérée comme une action de transformation, « on leur donne une valeur ajoutée », ce qui permet de les vendre plus cher et donc de générer des revenus. Pour mettre en place ce projet, l'organisme a reçu une subvention pour un an non renouvelable, ce qui oblige la directrice à chercher une autre subvention pour continuer le projet.

À ce propos, la directrice a abordé la question du financement comme une problématique commune à l'ensemble du secteur communautaire. Dans le sens où les « bailleurs de fonds » accordent des subventions non récurrentes obligeant les organismes à chercher d'autres financements pour pouvoir poursuivre leurs projets. Elle souligne ce problème de financement par projet et à court terme, critiqué par l'interviewée d'Être Libre, car il mobilise beaucoup d'énergie et fragilise l'organisme. Ainsi, la directrice de Familles Centre ville raconte son expérience et ses critiques vis-à-vis de cette politique de financement par projet :

« Pour moi, le problème que j'ai dans le communautaire, ce n'est pas seulement nous, il faut convaincre le bailleur de fonds, si on veut être subventionné sur une base régulière. Parce que sinon, c'est toujours là, et des fois on n'a pas le temps de faire ce que l'on doit faire. Parce qu'on doit courir après l'argent. Quand tu vas chercher de l'argent avec un programme, ça veut dire que tu dois monter un projet pour le programme. Ça veut dire que c'est une autre tâche, une autre activité que tu ajoutes. Puis, quand tu ajoutes des activités, nécessairement tu crées des besoins. Des fois j'ai l'impression qu'on tourne en rond. »

Pour cette raison, Familles Centre-ville fait face à une situation difficile, car le non renouvellement des financements les oblige à en chercher d'autres pour poursuivre les projets entamés. Cependant, les financements ne sont disponibles que pour de nouveaux projets, d'où le sentiment de « tourner en rond ». La précarité financière des organismes et la rareté des financements amènent la directrice de Familles Centre ville à parler de « guerre de pouvoir dans le communautaire », car pour avoir accès au programmes de financement, selon l'interviewée, « il faut être têtueux », c'est-à-dire qu'il faut solliciter les personnes ayant de l'influence, telles que les députés.

Les difficultés engendrées par ces financements par projet ont été abordée par d'autres interviewés. Notamment, au sein d'Être Libre et de MAJE ils ont souligné la nécessité de « rentabiliser les efforts » durant la période de financement, de sorte que l'activité génère

suffisamment de revenus pour avoir la capacité de prendre le relais de la subvention. La personne interrogée à Être-Libre avait également évoqué la stratégie des projets par bulles et aussi la nécessité d'être autosuffisant pour pouvoir être autonome par rapport à ce type de financement. D'autres organismes, tels que le Centre des femmes, refusent de rentrer dans ce système. La directrice du centre préfère continuer de fonctionner dans les limites des financements de base et « ne pas embarquer dans les programmes de mesures ».

Le Centre des femmes bénéficie, comme nous l'avons évoqué plus haut, d'un financement récurrent qui lui permet de planifier son travail à long terme et de préserver ses employées : « En ayant de l'argent on est capable de payer le monde, ça fait qu'il y a des équipes de travailleuses stables. » Cependant, l'interviewée a souligné la faible augmentation des financements par rapport au nombre sans cesse croissant des demandes :

« La tâche a augmenté, puis je dirais au niveau des subventions, même si on a des subventions récurrentes, moi je dis qu'on gère de la décroissance. Parce qu'on n'a jamais eu d'augmentation substantielle. Alors on s'inscrit dans une forme de décroissance même si on réussit à fonctionner. »

Donc, il semble que l'organisme ne soit pas encore au stade d'une insécurité financière; cependant, le financement demeure un aspect difficile, car il mobilise des énergies au sein de l'organisme. Selon la directrice, il faut solliciter les gens, « faire de la représentation » et surtout faire face à un environnement changeant : « On est dans un flou, toujours à courir pour comprendre ». De plus, l'interviewée évoque la vulnérabilité de l'organisme face au changement politiques :

« Puis il y a aussi tous les changements que l'on vit à l'heure actuelle, avec la question du néolibéralisme. Ça, c'est très difficile, parce que vous le savez, partout on est en train de restructurer, de repenser les façons de faire. [...] "Comment ça, ça va se passer là?" Il y a un temps fou qui est mis là-dessus. »

Le Centre des femmes, selon l'interviewée, avait toujours un contact direct avec les décideurs, mais dans le cadre de la politique de régionalisation, il n'a plus un interlocuteur unique, mais plusieurs intermédiaires :

« Quand on a commencé toute la question de la régionalisation, ç'a été ardu toute cette époque-là aussi, pour nous autres les organismes communautaires. Je dirais qu'à partir de cette époque-là, ç'a été assez ardu. Parce qu'avant, en ce qui nous concernait, le financement était assez simple. On appelait à Québec, puis les interlocuteurs, ils étaient là, à Québec. Puis on parlait aux personnes auxquelles on devait parler, puis le ministre n'était pas loin. Après, quand on a tout régionalisé, ce n'était plus ça. Là on passait d'un administrateur à l'autre, et on était toujours super loin du pouvoir, de ceux qui ont le véritable pouvoir de décider. »

Ainsi, cette politique de régionalisation a introduit un sentiment d'incertitude au sein de l'organisme, aggravé par la restructuration menée actuellement par le nouveau gouvernement, car cela revient à remettre en cause des acquis construits au fil du temps :

« Nous, on ne voulait plus faire affaire avec le régional, on voulait aller directement à Québec, comme ça se faisait. Et ça c'était plus simple. Alors ça, ça pose un problème. Et puis là, il y a toute la restructuration à l'heure actuelle, on ne sait pas où on va se retrouver dans le décor. Le Centre a toujours été comme en résistance, mais là, je suis très inquiète. Très inquiète par rapport à comment ça se développe, et comment on va pouvoir résister avec le respect de notre mission ici au Centre. »

Cette multiplication des intermédiaires entre les organismes et l'État est un point relevé par Communauprêt et MAJE qui font face à des organismes appartenant au réseau public qui sont en mêmes temps bailleurs de fonds et concurrents. Ceci est vécu comme une injustice par les interviewés.

À l'image du Centre des femmes, Conso a un financement récurrent qui couvrait 95 % de son budget en 1998, cependant progressivement l'organisme a développé des activités d'autofinancement qui génèrent des revenus largement plus élevés, de sorte que la subvention de

base ne représente plus que 8 % du budget. Ces activités d'autofinancement consistent essentiellement en le développement, à travers le service d'agence de presse, d'ententes rémunérées avec des médias pour la réalisation de chroniques et la production d'articles.

Néanmoins, l'organisme rencontre des difficultés de financement similaires aux autres, plus particulièrement en lien avec la politique de financement par projet :

« Je dirais que le plus grand défi qui est continu, c'est le financement. [...] En fait, le pourcentage de notre budget annuel qui est pour du financement de base est de plus en plus petit. Ce qui fait que le financement qu'on réussit à aller chercher, c'est un financement qui est associé à une activité. Donc, à des projets qui s'ajoutent. Ce qui fait en sorte que, à un moment donné, on a de la difficulté à faire le travail quotidien, à trouver du financement pour mieux faire ce que l'on fait déjà, sans en rajouter. »

L'accumulation des projets incite l'organisme à augmenter sa part d'autofinancement au point où le financement de base devient minime, « des peanuts », par rapport aux revenus d'autofinancement.

Nous avons vu que plusieurs interviewés craignent que les activités d'autofinancement marginalisent les activités principales de l'organisme, comme cela semble se passer au sein de Conso. Nous avons remarqué qu'il existe, sur la base des diverses interviews, une appréhension concernant l'impact des programmes de financement sur leur travail. Les interviewés ont collectivement dénoncé ces financements par projet et à court terme qui sont incompatibles avec la logique communautaire, laquelle consiste au contraire à prendre le temps avec les personnes et à privilégier la qualité de l'intervention et non la rentabilité financière de l'activité, tel que souligné par le directeur de MAJE.

5.2.4. Conclusion

L'analyse des dix entrevues a été réalisée avec l'objectif de faire émerger à partir du discours des personnes interviewées leurs réflexions à propos de l'économie comme champ d'action et plus particulièrement, dans quelle mesure la démarche communautaire pourrait être combinée avec une activité économique. En d'autres termes, pourrions-nous déceler à partir du discours des interviewés l'existence de pratiques économiques novatrices au sein de ces organismes contactés.

Plusieurs interviewés ont essayé de décrire leur démarche par opposition à des pratiques associées au modèle de l'«entreprise traditionnelle» ou la «business privée». Ainsi, en parlant de leur projet économique, les interviewés mettent l'accent sur leur préoccupation envers les personnes soit leur participation à sa conception, sa gestion et la prise de décision, la nature des rapports qui y sont développés (rapports d'échanges égalitaire ou hiérarchisés) et la question du financement. Ce dernier thème est apparu comme étant central au niveau de la réflexion des interviewés car il a un impact important sur leur capacité à garder le contrôle sur leur développement, en d'autres termes à préserver leur autonomie vis-à-vis des bailleurs de fonds.

Nous avons remarqué que les interviewés qui décrivent leur action comme étant conçue en fonction des personnes, appartiennent le plus souvent à des organismes fondés par des personnes ayant elles-mêmes été dans la même situation que leurs membres soit : pauvres, exclues du marché de l'emploi, itinérants ou mères monoparentales. Cette proximité, entre les fondateurs et la population concernée, semble avoir engendré un ensemble de valeurs qui orientent les activités de l'organisme et participent à l'émergence d'une forme d'action avec les personnes remettant en cause un modèle décrit comme dominant et dont les interviewés veulent se démarquer. Dans ce sens, les personnes interrogées décrivent souvent leurs organismes par la

négation, soit refuser de «catégoriser» les personnes, de les «ghettoïser» ou les considérer comme «des citoyens de seconde zone» (Communauprêt), refuser également de développer des activités ou les personnes peuvent être «pointées» ou «ciblées» à cause de leur situation sociale ou financière (Kawa). Au contraire, au sein du groupe de théâtre participatif MAJE, par exemple, on considère que seules les personnes vivant les problèmes sont capables de formuler les solutions et par conséquent, l'action leur appartient et les changements ne peuvent venir ni des dirigeants ni des intervenants ni des experts.

Cette préoccupation vis-à-vis des personnes semble favoriser le développement de pratiques d'échange de savoirs et savoir-faire. Le respect des personnes et la reconnaissance de leur capacité à contribuer de diverses manières soit sous forme de travail, de bénévolat ou autres formes de participation, est source parfois de changement des rapports au sein de la société (Être Libre). Par ailleurs, par ces échanges les personnes s'opposent une hiérarchisation des savoir, utilisées comme hiérarchisation sociale aussi. Ainsi, selon l'interviewé de MAJE, le savoir est construit collectivement et par conséquent les outils créés devraient appartenir à tous. Cette réflexion est présente dans le discours d'autres interviewés qui se donnent pour mission de transmettre un métier à leurs collaborateurs dont ils peuvent se servir pour évoluer personnellement.

Ces organismes, ayant une réflexion critique, sont souvent décrits comme des entreprises ayant «des valeurs» différentes des entreprises «traditionnelles» et de places telles que Macdonald. Dans le sens où les personnes ne sont pas sélectionnées sur la base de critères de performances (Être Libre) et ne sont pas confinées dans des tâches répétitives ou des «jobbines» (La Cohue, Kawa). Contrairement à une «entreprise traditionnelle», ces organismes n'ont pas comme finalité le profit ou le gain mais surtout celle de préserver un lieu de travail qui répond

aux besoins des membres tout en leur permettant de se réaliser ou faire quelque chose qu'ils aiment (la Cohue). Cependant, nous avons remarqué un certain tiraillement, au niveau de la réflexion des interviewés, entre la volonté de «rester accessible» (Kawa), de «prendre le temps avec les personnes», et celle d'assurer la survie de l'organisme face à des «compétiteurs» (entreprises privé ou organismes non communautaires) ayant une logique de profit.

Ainsi, ce tiraillement entre les valeurs défendues au sein des organismes et les exigences des bailleurs de fonds est un point qui a émergé de la plupart des entrevues. Les interviewés, dans leur ensemble, critiquent le changement des règles de financement, plus précisément la réduction des financements de base pour les reliés à des projets et les limiter dans le temps. Dans ce sens, nous avons remarqué une différence entre les organismes récents et ceux plus anciens. Ces derniers ont un financement «de base» suffisant pour leur permettre de poursuivre leur mission (Centre des femmes, par exemple). Cependant, pour les plus récents la situation est différente, le financement gouvernemental dit «de base» s'est réduit considérablement et il est remplacé par un financement à court terme, par projet et accès sur la création de nouveaux emplois. Ceci a amené certains interviewés à se décrire en train de tourner en rond (Famille Centre-Ville) ou que leur développement se fait en dents de scie (MAJE).

Ce type de financement semble avoir poussé les organismes à développer des activités «payantes» pour générer des revenus qui leurs permettraient de continuer l'activité créée. Cependant, cette pression pour générer des revenus suscite la crainte d'un «changement de culture» au sein de l'organisme (MAJE) ou de l'adoption progressive d'une «culture d'affaire» (Communauprêt). L'interviewé au sein de Communauprêt questionne cette notion d'autofinancement, étant donné que lui-même et son équipe sont payés comme formateurs par des commissions scolaires à partir d'un financement gouvernemental, donc cet autofinancement

est perçu comme une forme de subvention accordée contre services rendus. Cependant, les interviewés ont exprimé leurs inquiétudes par rapport aux conséquences de ces activités d'autofinancement qui les amènent à évoluer dans des sphères régies selon la logique de la rentabilité et la performance. Alors, certains refusent de se laisser entraîner et essayent de préserver leur démarche en acceptant une certaine précarité financière (MAJE, Communauté). Par contre, d'autres organismes ont vu leur activité d'autofinancement marginaliser leur mission initiale (Conso).

Ainsi, certaines entrevues nous ont permis de voir qu'il existe au sein du communautaire une réflexion critique du modèle économique dominant et une tentative au niveau de plusieurs organismes de développer des activités selon une autre logique. Des activités de nature économique conçues selon les personnes, au sein desquelles il y a des pratiques d'échange de savoir et savoir faire et un financement composé de plusieurs types de ressources dont la finalité est d'assurer la continuité de l'activité. Nous avons remarqué, cependant, que la préservation de l'innovation réside dans la continuité au niveau de l'engagement et de la réflexion critique à l'origine du projet, sa rupture provoquerait un changement de culture.

6. Être une « entreprise non traditionnelle » ou comment se transformer pour survivre

Au terme de cette analyse du discours, nous allons maintenant revenir à nos questions de départ pour voir dans quelle mesure nous retrouvons chez les interviewés une volonté de penser autrement l'économie favorisant la mise en place de pratiques alternatives. Peut-on dire qu'il y a un parallèle entre leur discours et la vision des auteurs ayant inspiré notre cadre théorique? De plus, que pouvons-nous apprendre de leur expérience et implication quotidienne auprès des personnes? Ce travail nous permettra de faire avancer notre connaissance à propos de ce qui se pense et se fait au sein de ces organismes concernant l'économie. Quelle est la nature de la réflexion des interviewés au sujet de la dimension économique de leur action?

D'abord, à partir de diverses lectures, nous avons essayé de voir comment les auteurs cités abordent l'économie. Leur critique porte essentiellement sur la domination de la logique libérale et les tentatives d'imposer la rationalité économique comme mode de pensée. Polanyi, notamment, a essayé de démontrer que l'idée d'une société organisée autour d'un marché autorégulé n'a aucune justification historique. Au contraire, les activités économiques au sein des diverses sociétés humaines, à travers l'histoire, ont de tout temps été insérées dans le cadre des activités sociales. Les êtres humains, selon l'auteur, poursuivent rarement leurs intérêts strictement individuels. Ils agissent plutôt en tenant compte de leur groupe d'appartenance. L'économie est une des composantes de la vie sociale et à ce titre, elle doit donc être considérée comme étant encadrée dans les rapports sociaux. Par conséquent, l'appel au respect de la liberté de chacun de maximiser son profit au sein d'un marché dégagé de toute contrainte n'a aucun fondement historique, selon Polanyi.

En voulant dominer le champ économique, les tenants du libéralisme économique ont misé sur la notion de liberté individuelle dont ils ont modifié le sens. Car, historiquement au sein des cités médiévales, cette liberté de marché était à l'origine encadrée par un ensemble de lois mis en place par les citoyens pour organiser leurs échanges. La citoyenneté signifiait alors la capacité de participer aux lois auxquelles on obéit. Cependant, dans une lutte de pouvoir entre les artisans et les commerçants, ayant donné naissance au libéralisme économique, ces derniers ont introduit la notion de droit naturel de poursuivre librement son intérêt individuel. Les lois ne servent plus à protéger la liberté de chacun, mais à éliminer toutes contraintes ou limitations même si cela entrave la liberté des autres (McAll, 1999).

La transformation de la citoyenneté et du sens de liberté et droit qui y sont attachés, ont contribué, selon McAll, à introduire la notion de responsabilité individuelle. Étant donné que chaque personne est supposée agir librement, les échecs ne sont attribués qu'à la défaillance personnelle. L'auteur critique cette vision et propose de resituer les personnes dans le tissu des rapports sociaux pour pouvoir comprendre les causes de leur situation (McAll, 1996). Cette remise en contexte souligne la responsabilité que certains portent dans l'appauvrissement et l'exclusion des autres. Par conséquent, ce n'est pas la liberté en soi qui est en cause, mais le fait d'avoir affaibli le cadre légal qui protégeait le droit de chacun à assurer décentement sa subsistance.

Dans le même sens, Sen (1987, 1992, 2000) relie la pauvreté à un accès limité aux ressources qui réduit la capacité d'action des personnes. L'auteur remarque que la société moderne est caractérisée par un appauvrissement des populations à travers le monde alors que les richesses ont atteint un niveau exceptionnel. Ainsi, la pauvreté n'est pas la conséquence d'un manque de ressources, mais elle est due à un accès inégal qui limite la capacité d'action des

personnes. Par ailleurs, il critique la vision simpliste considérant les personnes comme des êtres purement économiques motivés par leur bien-être.

Caillé (1989), de son côté, dénonce l'enfermement de la réflexion dans des légitimations d'ordre économique qui ramènent la vie sociale à un calcul rationnel. Ceci aboutit à une analyse utilitariste qui réduit le comportement humain à une recherche d'intérêt individuel. Au contraire, l'auteur propose une relecture de la notion du don qui donne plus d'importance au lien social créé par la circulation du bien qu'à la valeur d'usage ou d'échange de ce dernier. Ainsi, le don et le contre-don, formes de circulation des biens ayant caractérisé les sociétés archaïques, sont présents au sein des sociétés modernes dans le milieu familial et même au niveau des rapports professionnels. De plus, dans sa forme moderne, le don aux étrangers, il compense, selon Caillé, la froideur et l'impersonnalité des rapports au niveau du marché et de l'État.

En résumé, ces auteurs dénoncent le fait de considérer l'économie comme étant extérieure aux personnes et échappant à leur contrôle. Au contraire, les activités économiques sont des activités sociales mettant en rapport des personnes au pouvoir souvent inégal. D'autres auteurs invoqués se sont intéressés aux organismes communautaires comme étant l'expression d'une volonté d'agir ensemble pour changer les conditions de vie. Parmi ces auteurs, certains ont cherché à comprendre ce qui favorise l'innovation au sein de ces organismes et qui représente sa spécificité (LeGoff, McAll et Montgomery, 2003), tandis que d'autres se sont penchés sur la capacité de ce secteur d'agir comme un contrepoids face au développement du secteur privé. Ces derniers ont contribué au développement du champ de l'économie sociale et ont appuyé sa reconnaissance au niveau politique, particulièrement au Québec (Laville 1994, 2000 et 2003, Laville et Eme 1994, Lévesque 1995, Lévesque et Mendell 1999, Lévesque et al 1999, Lévesque et Vaillancourt 1996, Vaillancourt 2001).

LeGoff, McAll et Montgomery (2003) ont analysé l'action de plusieurs organismes agissant auprès de jeunes chercheurs d'emploi. Ceci leur a permis d'observer l'existence de traits marquants caractéristiques de l'approche communautaire autonome et ayant été observés lors de recherches précédentes (McAll, Beaudoin et Freitag 1999). Ces «traits marquants» sont la proximité par rapport aux personnes, la capacité d'innovation, l'autonomie de fonctionnement et l'approche intégrée. Selon ces auteurs, les organismes communautaires sont souvent l'initiative de personnes voulant agir ensemble pour changer leur situation créant dès le départ une proximité relationnelle avec les personnes bénéficiaires. Cette proximité contribue au développement d'une approche intégrée, soit agir avec la personne en tenant compte de l'ensemble de sa situation. De plus, elle permet aux intervenants d'être à l'écoute des personnes, d'être sensibles à leur situation et donc capables de s'adapter à leurs besoins. La proximité et l'approche intégrée contribuent, selon les auteurs, à l'innovation dans les pratiques au sein des organismes. Cependant, cette innovation est souvent tributaire de l'autonomie de l'organisme qui est souvent menacée par les actions des bailleurs de fonds et autres acteurs.

D'autres auteurs proposent une analyse différente qui consiste à considérer le communautaire comme un tiers secteur incontournable dans l'élaboration d'un nouveau modèle de développement pour remplacer celui qui a prévalu après la Deuxième Guerre mondiale (Lévesques et Mendell, 1999, Laville 1994, Lévesques 1995, Vaillancourt et Lévesques 1996). Selon Laville, cette prise en compte du secteur communautaire contribuera à l'émergence d'une économie plurielle et solidaire. Le tiers secteur reconnu et soutenu financièrement permettra, d'une part, d'élargir l'offre d'emplois tout en améliorant le bien-être collectif et, d'autre part, de reconnaître d'autres formes d'activités économiques à caractère social et solidaire.

Ce courant a alimenté le débat au Québec concernant l'opportunité de reconnaître et soutenir l'action des organismes communautaires. Au milieu des années 90, nous avons vu que le gouvernement avait comme préoccupation de restructurer l'État et de réduire ses dépenses dans l'objectif d'éliminer le déficit. Le sommet socioéconomique national de 1996 devait servir à faire émerger des solutions concertées avec les divers acteurs, dont les entreprises, les centrales syndicales et des représentants du secteur communautaire. Ces derniers revendiquaient la reconnaissance de leur contribution à la cohésion sociale et la capacité des organismes à jouer un plus grand rôle au niveau de la création d'emplois et donc du développement économique.

Durant ce sommet, le groupe mis en place par le gouvernement pour réfléchir aux possibilités offertes par le secteur communautaire a présenté un rapport dont le titre, «osons la solidarité», indiquait la nature des débats ayant eu lieu les mois précédents autour de sa rédaction. Ce débat a commencé avec la marche des femmes et la revendication d'un investissement plus important pour consolider les «infrastructures sociales». Cette proposition a été reprise par le gouvernement qui a mis en place plusieurs groupes de réflexion et de concertations à cet effet, mais elle a également suscité un débat au sein du milieu universitaire, car elle représentait l'occasion de mettre en pratique des perspectives jusque-là théoriques.

Dans le cadre de ce débat, nous avons vu que la proposition d'investir dans les infrastructures sociales a été remplacée progressivement par l'idée de l'économie sociale, une modification qui semble avoir concerné autant son appellation que son sens. Au départ, l'objectif était de faire reconnaître la nécessité de soutenir l'action sociale du communautaire. Cependant, cela a donné lieu à la reconnaissance de l'utilité d'un secteur d'économie sociale dont le partenariat avec l'État constituerait un contrepoids au secteur privé. Cette appellation désigne les organismes qui développent une activité économique, au sens traditionnel, en ayant une

préoccupation sociale ou plus précisément une «rentabilité sociale» (Neamtan 2000, Vaillancourt 2001).

D'Amours (2002) et Sévigny (2003) ont dénoncé ce glissement, car il a affaibli le projet politique initial et a permis aux acteurs gouvernementaux de l'associer à un mouvement de marchandisation des services à caractère communautaire, selon D'Amours. Pour Sévigny, la raison d'être du secteur communautaire est d'être le lieu de développement d'une vision critique motrice de changement social. Alors que la définition de l'économie sociale retenue lors du sommet socioéconomique de 1996, introduit la définition entrepreneuriale sous le couvert du social.

Ceci nous amène à faire le lien avec le discours des personnes interviewées et voir dans quelle mesure nous y retrouvons les mêmes positions et préoccupations. Comment pensent-elles l'économie? Quelle place laissent-elles aux personnes? Quel sens donnent-elles à leur action? Retrouvons-nous les traits marquants décelés ailleurs?

L'analyse a fait émerger plusieurs éléments concernant la nature de la réflexion des interviewés à propos de l'économie comme champ d'action. Nous n'avons pas mis l'accent sur ce sujet précisément durant les entretiens pour ne pas influencer nos interlocuteurs, mais nous les avons invités à parler de leur travail, des projets qu'ils ont mis en place dans le cadre de leur mission et de ce qui a pu faciliter ou entraver leurs actions. À titre de rappel, le terme « économie » dans notre recherche ne concerne pas uniquement les échanges marchands, mais désigne toutes formes de circulation de biens, de savoirs et de services qu'elles soient marchandes ou non.

Nous avons remarqué que les interviewés mettent l'accent sur leur volonté de créer, au sein de leurs organismes, des espaces fonctionnant selon d'autres règles et qui sont conçus en

fonction des personnes. Ces organismes évoluent dans un univers dont les règles contribuent à l'exclusion de certains groupes de personnes, soit des itinérants, des personnes à faible revenu ou bien bénéficiaires de l'aide sociale, des mères monoparentales et des jeunes qui ont de la difficulté à sortir de la situation des emplois précaires. Ainsi, ils décrivent leurs activités comme visant la création d'espaces au sein desquels on essaye de corriger le mal causé par l'économie caractérisée par la concurrence. Les interviewés n'ont pas tendance à utiliser les mêmes termes que les auteurs considérés, mais la concurrence, la compétition, l'enfermement des gens dans certaines catégories et leur exclusion sont associés à une forme d'économie qu'ils remettent en question et qui peut être rapprochée de l'économie libérale critiquée par ces auteurs.

Au contraire, les interviewés expriment leur intention de créer des activités conçues en fonction des personnes et de leurs besoins. Une autre économie qui répondrait à une autre logique. Dans ce sens, certains tentent d'adapter le travail en tenant compte des difficultés des personnes (Être Libre); d'autres construisent leurs interventions en faisant participer les bénéficiaires (MAJE) ou en valorisant le bénévolat considéré comme une forme de participation et d'appropriation de l'organisme par les gens du quartier (Centre des femmes). D'autres groupes ont privilégié le modèle de la coopérative (Café, salle de spectacle) qui permet de mettre en place une activité marchande dans un cadre de travail démocratique grâce à une prise de décision collective et à l'élection du gestionnaire (La Cohue). Selon l'interviewée au sein de La Cohue, ce modèle remet en question la propriété individuelle et suppose une appropriation une appropriation de l'organisme par les gens du quartier.

Ainsi, l'élément qui traverse l'ensemble des interviews semble être la volonté des participants de montrer que la logique communautaire à laquelle ils adhèrent correspond à des pratiques qui remettent en question les façons de faire usuelles. Dans ce sens, au sein d'Être

Libre, par exemple, l'interviewé décrit l'activité de production du journal comme étant un espace hors normes ayant une organisation «psychédélique» et dont le fonctionnement tiendrait du miracle. Selon l'interviewé, cette organisation est conçue en fonction des personnes et tient compte de leurs difficultés, ce qui en fait un lieu différent des projets économiques basés sur la concurrence telles que les entreprises «traditionnelles». Au sein de ces dernières, seules les personnes les plus performantes, les meilleures, les plus rapides, celles qui ne nécessitent pas un investissement financier ou humain, sont acceptées.

L'interviewé met l'accent sur l'originalité de leur projet en l'opposant à l'entreprise dite «traditionnelle». Les organismes comme le sien sont «des entreprises moins performantes» qui emploient des personnes «moins performantes» et dont les dirigeants ont une «conscience sociale», car ils pensent que «ça vaut la peine de prendre le temps» avec les personnes et les soutenir dans leur quête d'autonomie. Pour cela, il faut les soutenir financièrement, car elles permettent de combler les lacunes du système économique basé sur la compétition et la performance et qui engendre l'exclusion d'une partie de la population.

Cette volonté d'agir autrement avec les personnes existe également dans le discours du responsable de Communauprêt. L'interviewé critique les institutions financières et certains organismes étatiques qui présument de la capacité des personnes et de la nature de leurs besoins soit en les excluant de certaines ressources ou en limitant leur choix. Les personnes rencontrant ces obstacles deviennent, selon l'interviewé, des citoyens de seconde classe puisqu'elles sont amputées d'une partie de leurs droits. À l'inverse, selon l'interviewé, au sein de l'organisme ces personnes sont considérées comme porteuses de projets ayant besoin d'un soutien. Dans ce sens, l'aide de l'organisme est décrite comme ayant un «effet de levier».

D'autres interviewés refusent aussi de reproduire des pratiques qu'ils jugent inacceptables. La fondatrice de la coopérative Kawa, par exemple, souhaite développer un espace qui permet aux travailleurs d'exercer un métier et sortir de la situation des «jobbines» ou petits travaux précaires. Mais elle souhaite également offrir à la population du quartier un espace neutre qui favoriserait le mixage social entre les diverses catégories de personnes fréquentant le quartier. Cette volonté découle de l'expérience personnelle de l'interviewée qui s'est sentie plusieurs fois stigmatisée, au sein d'autres organismes, en raison de sa monoparentalité.

L'interviewé au sein de la Cohue évoque, également, leur volonté d'aborder autrement le travail et d'offrir des conditions permettant aux personnes d'apprendre et d'évoluer. Il s'agit d'une logique différente de celle observée au sein d'entreprises telles que Macdonald où la recherche de profit devient plus importante que l'intérêt des personnes elles-mêmes. Cependant, au sein de la coopérative, la volonté de se réaliser a plus d'importance que le gain matériel. Dans ce sens, l'interviewé a déclaré : «nous autres on ne travaille pas ici pour devenir riches, [...]». Mais pour l'impression de se réaliser et de faire quelque chose qu'on aime». La coopérative a été fondée par un groupe de personnes qui voulait sortir des situations de travail précaire pour créer un lieu de travail où ils peuvent se réaliser. Cette proximité entre les fondateurs et les bénéficiaires semble favoriser l'innovation dans la pratique et l'ouverture à des personnes ayant peu de chance de trouver un travail intéressant dans d'autres entreprises orientées vers le profit.

Cette volonté de remettre en question les pratiques dominantes est abordée également par MAJE. Selon l'interviewé, un des fondateurs, la philosophie de travail au sein de l'organisme est de faire participer les personnes concernées tout au long de l'intervention. Car, les solutions ne peuvent pas être imposées par les experts, mais doivent être élaborées par les personnes vivant elles-mêmes les difficultés. Par ailleurs, l'interviewé a exprimé sa volonté, personnelle, de rendre

ses outils de travail disponibles, afin que les personnes puissent les utiliser pour agir et s'approprier les changements dans leur environnement. Ceci revient à remettre en question la logique de la propriété individuelle et l'appropriation des ressources pour accroître le pouvoir individuel.

De plus, nous avons remarqué que cette préoccupation vis-à-vis des personnes a favorisé l'insertion des activités économiques au sein de rapports d'entraide et d'échanges de savoir et savoir-faire. Ainsi, au sein d'Être Libre, on a recours au «mentorat» pour favoriser la transmission de connaissances et expériences entre les journalistes professionnels et les personnes en apprentissage. De même, au sein de Communauprêt, les cercles d'emprunteurs fonctionnent sur la base d'une solidarité et de l'entraide entre les personnes puisqu'ils cosignent leurs emprunts, ce qui suppose une gestion collective de la dette de chacun. Cet engagement des uns vis-à-vis des autres semble favoriser, selon l'interviewé, une entraide et un soutien mutuel entre les membres de chaque groupe.

Par ailleurs, au niveau des deux coopératives, Kawa et La Cohue, la direction est collective puisque les décisions sont prises en groupe. Ceci suggère l'idée d'une volonté de mettre en place des relations basées sur la reconnaissance de la capacité de chacun de contribuer au travail. Dans ce sens, selon l'interviewée au sein de Kawa, ce travail collectif permet d'apprendre et de se réaliser. Cette réflexion est partagée par l'interviewé au sein de La Cohue qui met en valeur la notion de transmission de connaissances pour le profit de la personne elle-même et qui peut lui servir pour évoluer. Cette volonté de partager la connaissance est évoquée par le responsable de MAJE qui souhaite pouvoir mettre ses outils soient au service de toutes les personnes opprimées qui souhaitent changer leur situation.

Le premier parallèle que nous faisons avec les auteurs est que le discours des personnes interviewées, concernant la place faite aux personnes au sein de l'organisme et la présence d'activités d'échanges non marchandes, remet en question la vision dominante de l'être humain rationnel et mû par son intérêt individuel. Au contraire, comme l'a souligné Polanyi, la vie en société amène la personne à privilégier l'intérêt collectif et non individuel. De plus, le fait de concevoir les activités économiques en fonction des personnes, tenant compte de leurs difficultés et besoins, et intégrées au projet communautaire, semble conforter l'idée de l'encastrement social de l'économie, telle que souligné par l'auteur.

Par ailleurs, l'engagement des responsables d'Être Libre auprès de personnes itinérantes et la volonté de travailler avec elles pour les soutenir dans leur quête d'autonomie, sont des actions qui échappent à toute logique utilitariste, rejoignant en cela la vision de Caillé. L'auteur critique l'économie libérale qui nie l'existence de motivations non-utilitaristes telles que le don et la réciprocité. À ce titre, le volontariat, le travail avec les personnes, l'échange de savoirs et savoir-faire avec l'objectif d'aider la personne à évoluer, sont autant de formes de don et contre-don qui remettent en question la logique utilitariste.

À ce propos, le responsable de MAJE, parle de son travail comme étant un engagement nécessitant un investissement personnel important. De plus, malgré le fait qu'il exprime son inquiétude par rapport à la viabilité financière de son organisme, il affirme qu'il est impossible de compter le temps, c'est-à-dire de soumettre son action à une logique marchande. Dans ce sens, selon les interviewés au sein de Kawa et La Cohue, la volonté de développer une activité qui leur permet de se réaliser personnellement et mettre en acte leurs valeurs (Kawa) dépasse leur souci d'enrichissement pécuniaire.

D'un autre côté, en voulant créer des activités économiques qui remettent en question des pratiques participant à l'exclusion des personnes, les interviewés semblent prendre conscience que les personnes ne sont pas responsables de leur situation. Au contraire, nous avons vu qu'au sein de Être Libre et Communauprêt, par exemple, ils relient la précarité de leurs membres à des pratiques qui les écartent des ressources nécessaires. Pour le premier, les personnes ne trouvent pas de place au sein d'entreprises basées sur la sélection où seuls les meilleurs sont retenus. Pour le second, les personnes à faible revenu qui veulent développer leur projet de travail rencontrent des obstacles - soit des exigences insurmontables au niveau du secteur bancaire, soit une approche directive au niveau de l'aide gouvernementale qui leur ôte leur libre choix.

Ces pratiques concourent, selon l'interviewé au sein de Communauprêt, à créer une sous-classe de citoyens. La citoyenneté est ainsi perçue comme ayant un sens différents selon que les personnes soient parmi les privilégiés ayant les conditions requises pour bénéficier des ressources ou bien faisant partie des démunis contraints de suivre ce qu'on leur propose. Ceci rejoint la notion de citoyenneté duelle développée par McAll; une citoyenneté pleine du côté des majoritaires qui contrôlent les ressources, et vide du côté des personnes en situation de pauvreté. Par ailleurs, les rapports d'échange de savoirs et savoir-faire semblent correspondre à une volonté d'éliminer les rapports de pouvoir ayant la connaissance pour enjeu. Ainsi, en favorisant l'apprentissage collectif et en reconnaissant les divers types de savoirs et expériences, il semble que les interviewés veulent agir sur les rapports de pouvoir pour favoriser l'établissement de relations plus égalitaires.

Les personnes interrogées ont souligné leur engagement et leur volonté de montrer qu'il est possible de développer une activité économique conçue en fonction des personnes et qui leur permet de changer leur situation. Cette préoccupation envers les personnes est souvent reliée à un

sentiment de proximité avec les membres de l'organisme et les bénéficiaires de ses services. Dans ce sens, l'organisme Être Libre, selon l'interviewé, est proche des personnes itinérantes, car ses fondateurs faisaient partie de ce groupe. Les activités, tel que le café, ont été créées en réponse à des besoins, par exemple, d'offrir un espace de repos ou un lieu de travail accessible. Nous avons vu que le Café Kawa ou La Cohue ont été également fondés par des groupes de personnes ayant ressenti le besoin de créer un tel espace. Dans ces cas, la préoccupation envers les personnes semble être plus profonde qu'au sein d'autres organismes dont les conditions de création sont différentes ou là où il y a eu un changement de direction et donc une rupture dans l'engagement.

Dans ce sens, Communauté a connu une période de changement durant laquelle les personnes ayant suivi le début du projet ont laissé leur place à une nouvelle équipe. Malgré le fait que l'interviewé témoigne d'une volonté de rester proche des personnes et de les écouter, ce changement de direction s'est accompagné d'un virage important dans la mission et le travail de l'organisme. Même si s'il est due en partie, selon l'interviewé, à une transformation des politiques de financement qui ont introduit de nouvelles exigences, nous avons noté à travers le discours de l'interviewé un glissement vers le modèle entrepreneurial.

Ainsi, si nous faisons le lien avec les travaux de LeGoff, McAll et Montgomery, cette proximité par rapport aux personnes a favorisé une innovation au niveau des pratiques économiques. Dans leur discours, les interviewés se base sur ce sentiment d'un vécu commun pour critiquer les pratiques économiques dominantes. Cette proximité semble leur donner une certaine capacité à s'adapter aux personnes et à leurs besoins. Cependant, plusieurs ont exprimé leurs préoccupations quant à la difficulté de préserver leur capacité d'agir en toute autonomie.

Selon LeGoff, McAll et Montgomery (2003), le communautaire ne saurait exister sans une autonomie d'action qui lui permet d'être un lieu favorable à l'émergence d'une réflexion

critique et au développement d'une capacité d'innovation. De plus, selon ces auteurs, la particularité du communautaire est la liberté dont jouissent les intervenants et qui leur permet de s'adapter aux besoins des personnes et être innovants. Cependant, en vivant la contrainte d'un encadrement institutionnel, ils peuvent perdre cette souplesse et devenir des fournisseurs de services définis ailleurs par des bureaucrates. Les auteurs désignent cet aspect comme étant «le nœud» du problème, car il y a une tension continue entre l'approche communautaire et l'approche bureaucratique (LeGoff, McAll et Montgomery, 2003 :161).

Cette tension serait reliée, selon les auteurs, au financement octroyé par les institutions gouvernementales et qui donne lieu à un rapport de pouvoir entre une bureaucratie qui veut imposer ses orientations et un secteur communautaire dont l'autonomie est sa raison d'être. Ainsi, il est apparu que le refus de s'engager dans des programmes de sous-traitance avec le gouvernement et la précarité financière qui s'ensuit est une des voies privilégiées pour sauvegarder cette spécificité communautaire. Dans ce sens, l'interviewée au sein du Centre des femmes a parlé de leur refus «d'embarquer dans les mesures», c'est-à-dire de recourir à des financements assujettis à des conditions. Selon l'interviewée, elles préfèrent se battre pour préserver leur financement de base. Par contre, l'interviewé au sein de MAJE se dit le bénéficiaire et la victime des programmes de financement qui les obligent à redoubler d'efforts pour générer des revenus et pouvoir garder les personnes recrutées et formées. Il parle ainsi de développement en dents de scie, passant d'une période de croissance à une période où ils sont obligés de se séparer de leurs collaborateurs, car les nouveaux financements exigent le recrutement de nouvelles personnes.

Une des solutions pour faire face à ce problème semble être le développement d'activités d'autofinancement pour assurer une certaine indépendance vis-à-vis des programmes de

financement. C'est le cas, notamment, pour Être Libre dont la vente du journal représente une source de financement autonome. Au niveau de MAJE, également, ils ont élaboré des interventions théâtrales prêtes à jouer qu'ils offrent à diverses institutions. Cependant, dans le cas de Communauprêt, même si l'autofinancement est important, il dépend dans une large partie d'organismes gouvernementaux dont le financement est tributaire de divers programmes, sans pour autant être un financement direct.

Le financement apparaît comme un élément déterminant ayant un impact sur l'avenir de l'organisme. Ainsi, nous avons vu que, dans l'objectif de soutenir le secteur communautaire, plusieurs auteurs ont appelé à sa reconnaissance en tant que tiers secteur d'économie sociale (Laville, 2000, 1994, Lévesque 1995, Vaillancourt 2001). Même si les interviewés n'ont pas exprimé leur proximité d'une telle conception, nous avons néanmoins vu l'impact de la politique de financement privilégiée par l'État suite à la reconnaissance de l'économie sociale en 1996. Dans ce sens, l'expérience de Chita, organisme d'aide à domicile, apporte un éclairage sur le sens de ces politiques gouvernementales concernant la réorganisation des services de l'État et l'interprétation faite de la notion de « partenariat » proposée par les promoteurs de l'économie sociale (Neamtan, 2000; 1996; Mendell et Lévesque, 1999; Lévesque, 1995; Vaillancourt, 2001).

Durant le sommet économique et social de 1996, le gouvernement voulait donner un « nouveau » rôle à l'État et changer les façons de faire. Il a ainsi mis l'accent sur la nécessité de réduire l'intervention de l'État et a insisté à plusieurs reprises sur l'importance de la responsabilité de chacun à contribuer à la « compétitivité » du pays en devenant autonome et entrepreneur. En ayant pris connaissance des difficultés rencontrées par les organismes pour assurer leur financement, nous y voyons une tentative de mettre en pratique cette volonté d'étendre la compétitivité à tous les secteurs.

L'organisme Chita a été créé, selon l'interviewée, dans le cadre du programme d'économie sociale. La directrice de l'organisme met l'accent sur la mission sociale et communautaire de l'organisme qui fournit à des personnes éprouvant des difficultés un service dont elles ont besoin. Cependant, elle évoque le sous-financement de leurs activités, étant donné qu'une heure de service coûte 17\$ alors que le gouvernement ne paye que 14\$, laissant la différence à la charge de l'organisme, « c'est beaucoup qu'on a sauvé au gouvernement », selon la directrice. Cependant, malgré tous les efforts de compression des coûts par la rationalisation du travail et le développement d'activités payantes, il semble difficile de compenser ce manque de financement. L'interviewée résume cette situation en déclarant, « nous autres on a fait notre job en tant que gestionnaire. Ce n'est pas parce que l'on gère mal, on a tout fait ce que l'on pouvait. Ça coûte ça, donner une heure de service ». L'organisme peut être considéré comme un exemple de cette volonté du gouvernement de transformer le communautaire en lui déléguant progressivement certains services habituellement assurés au sein d'institutions publiques ou parapubliques.

Par ailleurs, les interviewés qui ont abordé l'économie sociale l'associent le plus souvent à l'obligation de « rentabiliser » leurs activités en introduisant des composantes lucratives. Dans ce sens, l'interviewé au sein de MAJE associe l'économie sociale à un ensemble d'activités en « partie rentable » que l'organisme a été « forcé » de développer pour se financer et ne pas rester à la merci des subventions salariales. Dans le même ordre d'idées, selon la personne interviewée au sein de l'organisme Famille Centre-Ville, l'économie sociale est une activité économique source de revenus qui sert à financer le social. Ainsi, l'économie sociale est associée, dans le discours des interviewés, à un programme de financement qui exige la création d'une activité lucrative qui devrait à terme contribuer à financer l'organisme.

Les promoteurs de l'économie sociale ont mis l'accent sur l'aspect « partenariat » entre le communautaire, le public et le privé. Cependant, selon D'Amours (2002), ce partenariat s'est fait entre des acteurs au pouvoir inégal au détriment du communautaire. Au contraire, selon Sévigny (2003), la raison d'être de ce secteur est la capacité de développer une vision critique qui permet de changer les choses, alors que la définition de l'économie sociale retenue lors du sommet socioéconomique de 1996, introduit une conception entrepreneuriale sous le couvert du social. Il s'agit d'un virage dont certains organismes semblent être conscients (MAJE) et dont ils veulent se démarquer. Cependant, ils ne refusent pas pour autant le principe de générer leurs propres revenus pour être autonomes.

Nous avons analysé les rapprochements entre l'analyse des auteurs et le discours des personnes et maintenant nous allons essayer de voir dans quelle mesure cette incursion dans le monde communautaire nous permet d'apprendre plus sur sa réalité. D'abord, nous constatons l'absence d'adhésion des organismes au projet de l'économie sociale. Cette dernière est principalement liée à des programmes de financement et à l'introduction d'éléments du modèle entrepreneurial au sein des organismes. Ainsi, il nous a semblé qu'un écart important existe entre le discours des promoteurs de l'économie sociale et la réalité de ce qui se fait dans le communautaire.

Cependant, plusieurs interviewés (MAJE, Communauté et Familles centre-ville) désignent par économie sociale des activités mises en place pour générer des revenus. Ces dernières sont décrites comme « rentables » et dont l'utilité est de couvrir une partie des besoins de l'organisme en financement. Par conséquent, la fonction d'autofinancement, qui consistait en une collecte de fonds à titre de soutien, prend de plus en plus la forme de projets de type entrepreneurial dont l'objectif est de le rendre financièrement viable.

Ainsi, à travers l'autofinancement, une logique de rationalité économique est en train de s'introduire dans le communautaire et menace sa spécificité. Ainsi, en optant pour la mise en place d'activités rentables, en essayant de rationaliser le travail pour réduire les coûts, même si c'est fait dans l'intention d'assurer la survie de l'organisme et son autonomie, les personnes rencontrées semblent contribuées à leur insu à ce changement. Néanmoins, il est apparu que l'engagement qui anime ces dirigeants contribue à ralentir ce mouvement et préserver l'innovation des pratiques dont la rupture peut accélérer la dérive de l'organisme.

Cet engagement repose souvent sur les épaules de quelques personnes animées par un idéal, qui perçoivent leur travail comme une forme de militantisme par lequel ils tentent de changer le monde. Le meilleur exemple est celui du fondateur de MAJE qui consacre depuis des années toute son énergie pour porter le projet et en protéger la démarche novatrice, un effort qu'il juge parfois un peu lourd à porter. Cependant, sa vocation militante est parfois menacée par le désir de ses collègues de sortir de la précarité financière.

7. Conclusion

Ce mémoire est partie d'une interrogation assez large : y a-t-il au sein de certains organismes communautaires une réflexion critique du libéralisme économique comme logique dominante? Et quelle alternative est proposée? Plus précisément, y a-t-il au sein du milieu communautaire une volonté d'agir différemment avec les personnes exclues de l'économie dominante?

Explorer les pratiques économiques en relation avec l'action communautaire, nous a guidé en premier vers l'économie sociale, un champ qui a connu un regain d'intérêt, au Québec, tant au niveau de la théorie que de l'action. Plusieurs auteurs, parmi lesquels Mendell et Lévesque (1999) et Vaillancourt (2001, 1996), pensent que les difficultés actuelles à savoir un appauvrissement de la population et un accroissement du chômage sont les signes de l'essoufflement du modèle de développement ayant façonné l'économie occidentale après la deuxième Guerre mondiale.

Ce modèle, basé sur un équilibre entre la croissance économique et la création d'emplois, a donné l'illusion qu'une augmentation des investissements se traduit automatiquement en création d'emplois. Cependant, les crises économiques depuis les années 70 ont démenti cette affirmation. Les tenants de l'économie sociale relient cette situation à la structure de ce modèle construit sur une entente tacite entre l'État et le secteur privé et qui aurait marginalisé la société civile. Cette mise à l'écart des citoyens a été critiquée par Laville (1994, 2000); elle expliquerait, selon lui, l'échec de ce modèle de développement. Ainsi, le fait de reconnaître l'existence d'un tiers secteur d'économie sociale et solidaire serait une manière de redonner aux citoyens une place dans le système économique.

Cependant, la volonté de voir dans la reconnaissance et le financement du communautaire une opportunité pour apporter des solutions aux lacunes du système actuel, a marginalisé un aspect important soit la possibilité de redonner aux citoyens une capacité d'action. Ainsi, cette approche a suscité un débat autour de la place du secteur communautaire et la nature des rapports avec l'État et le marché. Pourtant, en mettant l'accent sur la création d'emplois et le colmatage du système actuel, le débat autour de l'économie sociale a dilué la critique de l'économie.

Dans ce sens, un retour sur le contexte québécois nous a permis de voir comment les revendications des groupes de femmes lors de la Marche contre la pauvreté ont été traduites en mesures pour inclure le communautaire sous la bannière de l'économie sociale. Au départ, pour les organismes, c'était une manière de faire reconnaître et financer ce secteur. Cependant, la définition retenue par le gouvernement a mis l'accent sur l'aspect entrepreneurial au détriment de la reconnaissance de la contribution du communautaire au sens large.

Ce rétrécissement du champ de l'économie sociale a été dénoncé par plusieurs auteurs (D'Amours, 2002; Sévigny, 2003). D'Amours a évoqué l'inégalité des rapports de pouvoir entre les acteurs communautaires, le gouvernement et les entreprises privées présentes lors du sommet. De plus, selon l'auteur, l'exclusion des organismes qui n'ont pas « une philosophie entrepreneuriale » (D'Amours, 2002:32) a brisé le lien entre les dimensions économiques et politiques dans le projet d'origine. Ce rétrécissement a également provoqué, selon Sévigny, une fracture au sein du communautaire entre ceux qui pensent qu'un partenariat avec l'État servirait de contrepoids au libéralisme économique et ceux au contraire qui y voient un compromis, sans remise en cause des pratiques dominantes, menaçant la spécificité du communautaire d'être autonome et porteur de changement social.

Cette critique de la perspective théorique de l'économie sociale nous a permis de recentrer l'analyse sur l'objet de notre recherche, car nous ne souhaitons pas voir dans quelle mesure le secteur communautaire peut être complémentaire à l'État, mais plutôt sa volonté d'aborder autrement les rapports sociaux et plus particulièrement dans le cadre d'un projet économique alternatif. Ainsi, au lieu de nous enfermer dans le terme «économie», nous avons privilégié le champ des rapports sociaux et la possibilité de redonner une capacité d'action aux citoyens dans le champ économique. Cette voie est privilégiée par plusieurs auteurs qui refusent de concevoir l'économie comme un phénomène extérieur aux personnes, mais comme un espace de rapports expliquant les problèmes de pauvreté et d'exclusion.

Certains auteurs ont une approche historique pour comprendre la transformation des rapports économiques. Selon Polanyi (1983), par exemple, l'histoire des sociétés humaines a montré que l'économie a toujours été «encastrée» dans les rapports sociaux. Par conséquent, le marché n'a pas toujours existé et les êtres humains ne sont pas motivés par leurs seuls intérêts matériels. Au contraire, la vie en société implique souvent de faire passer l'intérêt du groupe avant l'intérêt individuel. De plus, selon Sen (1987, 1992), les motivations à l'origine de l'activité sociale sont diverses et diffèrent selon les sociétés et les cultures. Par conséquent, les modèles économiques construits selon la conception de l'être humain comme étant rationnel et cherchant à satisfaire des besoins simples et prévisibles, donnerait de lui l'image d'un « idiot rationnel ». Cette conception utilitariste de l'économie réduit l'activité humaine - un ensemble complexe de liens créés par la circulation des biens, services et savoirs - à une recherche d'intérêt individuel (Caillé, 1989).

Selon McAll, le libéralisme économique suggère l'existence d'un penchant naturel des personnes à la poursuite de leur intérêt individuel. Par conséquent, le marché n'est plus conçu

comme un lieu d'échange encadré par des lois citoyennes qui protègent la liberté de chacun, mais un espace où s'ajusterait naturellement l'offre et la demande. Cependant, ceci a eu comme effet d'affaiblir le pouvoir des citoyens étant donné qu'il est difficile de remettre en question un phénomène naturel. Ainsi, sous la pression du libéralisme économique, la citoyenneté s'est modifiée en devenant duelle. Elle est alors pleine du côté de ceux qui contrôlent les ressources et vide pour les autres (McAll, 1996, 1999). Par conséquent, l'économie est devenue l'objet de rapports de pouvoir où les faibles sont exclus du système.

Dans un deuxième temps, nous avons voulu voir si nous retrouvons, au sein des organismes communautaires, une volonté d'agir autrement. À travers le discours des personnes interviewées, on a remarqué que les intervenants tentent de préserver une proximité vis-à-vis des personnes, de travailler avec elles, de ne pas les catégoriser et leur rejeter la responsabilité. Ainsi, le projet économique empreint des valeurs communautaires déborde les limites des seules activités marchandes et lucratives pour englober des préoccupations plus larges en essayant d'agir avec les personnes pour rééquilibrer les rapports de pouvoirs.

Cependant, pour poursuivre leur mission, ces organismes ont besoin d'un soutien financier continu dans le temps, ce qui semble de plus en plus remis en question. Nous avons ainsi remarqué, selon l'ancienneté de l'organisme, une différence au niveau de la politique de financement; une politique qui a évolué d'un financement de soutien récurrent (le cas du Centre des femmes) à un financement de base complété par une multitude de programmes donnant lieu à des subventions ponctuelles ciblant certains types de projets et assorties de plusieurs conditions. Le financement gouvernemental ne joue plus une fonction de soutien à une activité sociale, mais il est devenu parfois l'objet d'une entente (le cas de Communauprêt) avec l'exigence de développer des activités d'autofinancement.

Ainsi, l'autofinancement semble avoir été induit, pour certains, par une politique gouvernementale dont l'objectif est de faire participer les organismes aux coûts des services offerts. En parlant d'autofinancement, les responsables d'organismes utilisent un vocabulaire habituellement employé dans l'économie traditionnelle, tel qu'être « en partie rentable » (MAJE), ce qui indique des pressions pour un changement de culture. Il devient dans ce cas une menace pour l'autonomie de l'organisme et sa capacité d'action et d'innovation. Le sens de l'autofinancement semble avoir changé, il ne désigne plus une collecte de dons pour soutenir la contribution de ces organismes, mais il est de plus en plus associé à la nécessité de rentabiliser une partie de leurs activités pour assurer une source de revenus régulière. Car, soit l'organisme demeure à la merci des programmes et mesures gouvernementales ponctuelles, soit il va essayer de générer des revenus et prendre le risque de glisser vers un modèle entrepreneurial. Ainsi, Cette transformation de la fonction d'autofinancement introduit un changement de culture au sein des organismes, cependant certains semblent réussir à préserver leur démarche communautaire contre vents et marées. Ils mettent en place des activités qui font participer le grand public, en vendant un journal ou des formations par exemple. Ce financement permet de soutenir l'organisme sans lui imposer des conditions qui menaceraient son activité.

Dans le passé, les organismes sollicitaient le grand public durant des périodes de collectes de dons, à cet effet ils organisaient des ventes et diverses activités. Mais, ces événements prennent de plus en plus de place, ce qui suggère l'émergence d'un système parallèle de redistribution des richesses pour combler les lacunes du système en actuel. Ainsi, une des craintes que ce mémoire suscite est qu'il semble y avoir un certain recul au niveau des gains collectifs accumulés au fil des luttes successives depuis le développement de l'industrialisation et du capitalisme pour construire un système social et économique équitable.

Dans ce sens, assistons-nous à disparition d'une certaine vision du communautaire, assistons-nous à leur transformation en entreprises dotées d'une « conscience sociale »? Le communautaire semble effectivement se transformer- à la lumière de ces entrevues- et les pressions pour introduire une culture d'affaires semble opérer. Mais les organismes démontrent aussi une volonté de résister essayant de rallier à leur cause les citoyens en leur proposant de jouer un rôle plus actif.

L'avenir du communautaire serait-il entre les mains de citoyens qui prendraient conscience que des gestes posés quotidiennement peuvent avoir un impact? Nous avons vu que le libéralisme est né et s'est développé, car ses promoteurs ont réussi à affaiblir le pouvoir des citoyens, particulièrement en séparant l'économique du politique. Peut-on penser que les citoyens marginalisés seraient capables de prendre conscience de leur pouvoir et induire à partir de la marge des changements?

Ainsi, une des interrogations que ce travail suscite concerne ce rôle potentiel des citoyens marginalisés. Il serait intéressant de voir dans quelle mesure face à des institutions politiques qui semblent de plus en plus ankylosées et rigidifiées, les citoyens sont capables d'ouvrir de nouvelles voies et de recréer de nouvelles résistances en mettant en place des projets collectifs échappant aux diverses stratégies de récupération.

Bibliographie

Aglietta, Michel. *École de la régulation et critique de la raison utilitaire*. Paris, Éditions L'Harmattan, 1994.

Bélanger Paul R., Lévesque Benoît, «La théorie de la régulation, du rapport salarial au rapport de consommation. Un point de vue sociologique», *Cahiers de recherche sociologique*, N° 17, 1991.

Bidet Éric, «Économie sociale, nouvelle économie sociale et sociologie économique», *Sociologie du travail*, 42, 2000, p 587-599.

Bouliane Manon, «L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois : Empowerment des femmes ou « domestication » de l'espace public?», *Anthropologie et Société*, Vol. 25, N° 1, 2001 : 63-80.

Bourgeois, Frédérique, «Les profils multiples de l'épargne solidaire», *Problèmes économiques*, N° 2.677, 30 août 2000.

Bourque Gilles, «L'économie sociale entre l'économie et le politique», *Cahiers de recherche sociologique*, N° 32, 1999.

Caillé Alain, *Critique de la raison utilitaire*, éd. La Découverte, Paris, 1989, 139 p.

Caillé Alain, *Anthropologie du don*, éd. Desclée de Bower, Paris, 2000, 278 p.

Caillé Alain, «Sur les concepts d'économie en général et d'économie solidaire en particulier», *Revue du Mauss*, N° 21, 1^{er} semestre 2003.

Chambers Robert, «Poverty and livelihoods: Whose reality counts?», *Environment and urbanization*, Vol. 7, N° 1, Avril 1995.

Chantier de l'économie et de l'emploi, «Osons la solidarité!», *Rapport du groupe de travail sur l'économie sociale*, présenté lors du Sommet sur l'Économie et l'Emploi, Octobre 1996.

Collin, William. «Local Exchange and Trading Systems (LETS) in Australia: Australia: A New Tool For Community Development?», *International Journal of Community Currency Research*, 1997: Volume 1.

Comeau Yvan et coll., *L'Économie sociale et le plan d'action du sommet sur l'économie et l'emploi*, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, 2001.

Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale, *Entre l'espoir et le doute*, Québec, Mai 1996.

D'Amours Martine, «Processus d'institutionnalisation de l'économie sociale : la part des mouvements sociaux», *Revue Économie et solidarité*, Vol. 33, N° 2, 2002.

Defourny Jacques, Monzón Campos José L. *The third sector: cooperative, mutual and nonprofit organizations*. Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative, Bruxelles, DeBoeck Université, 1992.

Evers Adalbert, «Les dimensions sociopolitiques du tiers secteur, les contributions théoriques européennes sur la protection sociale et l'économie plurielle», *Sociologie du travail*, 42, 2000, p 567-585.

Fournier Jacques, «Aide à domicile : pour que l'économie sociale demeure de l'économie sociale», *Nouvelles pratiques sociale*, vol. 13, N° 2, 2000.

Gadrey Jean, «Le tiers secteur comme objet d'étude : quel objet, quelles études?», *Sociologie du travail*, 42, 2000, p 601-606.

Gendron Corrine, «Économie sociale et mouvement vert : quel ancrage?», *Revue Économie et solidarité*, Vol. 33, N° 2, 2002.

Giguère Joseph, Boivin Louise, «L'économie sociale : Une alternative?», *Relation*, N° 676, avril-mai 2002, pp 26-27.

Gorz André, *Métamorphose du travail, quête de sens : Critique de la raison utilitaire*, Éd. Galilée, Paris 1988, 302 p.

Gorz André, «Du travail qui ne crée point de richesse : Pourquoi la société salariale a besoin de nouveaux valets», *le Monde Diplomatique*, juin 1990.

Granovetter, Mark, *Le marché autrement*, Desclée De Bower, 2000.

Granovetter, Mark. "The Strength of weak ties : a network Theory revisited". In *Social structure and network analysis*. Peter Marsden et Nan Lin, Sage publication, 1982, pp105-130. Publications des actes de la conférence organisée par la State University of New York à Albany : «Contribution of network analysis to structural analysis».

Groupe de travail sur l'économie sociale, «Osons la solidarité!», Rapport présenté lors du Sommet sur l'Économie et l'Emploi, Octobre 1996, 95 p.

Kaufmann, Jean-Claude. *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996, 127 p.

Smaïn, Laacher. «Nouvelles formes de sociabilités ou les limites d'une utopie politique», *International Journal of Community Currency Research (IJCCR)*, Vol. 3, 1999.

Smaïn, Laacher, (Centre d'étude des mouvements sociaux, EHESS) «Critique de l'argent et morale des échanges, l'exemple des systèmes d'échanges locaux», *Les Temps Modernes*, 605, Août-Septembre-Octobre 1999.

Smaïn, Laacher, «Économie informelle et monnaie Franche : Les exemples des systèmes d'échanges locaux», *Revue Ethnologie Française*, 2, Juin 1998.

Smaïn, Laacher, «L'État et les systèmes d'échange locaux (SEL) : tensions et intentions à propos des notions de solidarité et d'intérêt général», *Revue Politix*, 42, 1998.

Laville Jean-Louis, «Entre marché et État, faire naître une économie solidaire», La revue du MAUSS, 1^{er} semestre, N° 3, 1994.

Laville Jean-Louis, Emé Bernard (sous la direction de), *Cohésion sociale et emploi*, Éd. Desclée de Brouwer, Paris, 1994.

Laville, Jean-Louis. «Le tiers secteur, un objet d'étude pour la sociologie économique», Sociologie du travail, 42, 2000, p 531-550.

Laville Jean-Louis, «Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle», Revue du MAUSS, N° 21, 1^{er} semestre, 2003.

Lévesque, Benoît, Mendell Marguerite, «L'économie sociale au Québec : Éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche», cahiers du CRISES, Mars 1999.

Lévesque Benoît, «L'institutionnalisation et le financement des services de proximité au Québec», Coopérative et développement, Vol. 26, N° 2, 1994-1995.

Lévesque Benoît, Bourque Gilles L., Forgues Éric, La nouvelle sociologie économique, Éd. Desclée De Brouwer, Paris, 2001, 268 p.

Lévesque Benoît, Malo Marie-Claire, Girard Jean –Pierre, *L'ancienne et la nouvelle économie sociale : Deux dynamiques, un mouvement? Le cas du Québec*, Montréal, Chaire de coopération Guy-Bernier, 1999.

Lévesque, Maurice et White, Deena. "Le concept de capital social et ses usages". In Lien social et politique, RIAC N° 41. Printemps 1999.

Lipietz, Alain. «Sur l'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale», Rapport de recherche soumis à la Ministre de l'emploi et de la solidarité, Paris, septembre 2000.

Lipietz, Alain. «Paradigmes et pratiques de l'écologie politique», Transversales, N° 42, 1996.

Le Goff Frédérique, McAll Christopher et Montgomery Catherine. *La transformation du communautaire : expériences d'intervention auprès de jeunes sans emploi*, CLSC Côte des neiges, Rapport de recherche, 2003.

McAll Christopher, «Une sociologie pour l'action : Repenser le partenariat», Relation, N° 642, juillet-août 1998, p 185-187.

McAll, Christopher, «L'État des citoyens et la liberté du marché», Sociologie et sociétés, Vol. XXXI, N° 2, automne 1999.

McAll, Christopher, «L'aide sociale : ce que tout le monde sait mais que personne ne veut savoir», InterFace, 17, N° 2, Mars-Avril 1996, p. 13-23.

McAll, Christopher, Deena White, Jean-Yves Desgagnés, Madelyn Fournier, Chrystel-Anne Noraz. 1996. *Structures, systèmes et acteurs : Welfare et Workfare comme champs d'action sociale*. Montréal : Département de sociologie, Université de Montréal.

McAll, Christopher, Véronique Baudoin, Nathalie Freitag. 1999. *Le milieu communautaire et l'approche intégrée en francisation : un modèle à reconnaître*, Montréal : Immigration et Métropoles.

Mingione Enzo, «Fragmentation et exclusion : La question sociale dans la phase actuelle de transition des villes dans les sociétés industrielles avancées», *Sociologie et Société*, Vol. XXX, N° 1, printemps 1998.

Morchane Jean-Loup, «Alibi ou solution de rechange au libéralisme : Ces territoire méconnus de l'économie sociale et solidaire», *Le Monde diplomatique*, Juillet 2000, pp 4 et 5.

Neamtan, Nancy. «Économie sociale et évaluations, état du dossier au Québec». *Les Cahiers du l'ARUC* septembre 2000.

Ninacs, Williams, «Les conditions de la mise en œuvre des politiques et des dispositifs en faveur de l'emploi et du développement local.», *Actes du colloque; Stratégie locales pour l'emploi et l'économie sociale*, Montréal 18 – 19 Juin 1997.

Noraz, Christel Anne «Les cuisines collectives : émergence d'une nouvelle pratique de développement économique communautaire?», *Économie et solidarité*, Vol.28, N° 1, 1996.

Polanyi Karl, *La grande transformation*, Éd. Gallimard, Paris, 1983, 419 p.

Rose Marie-Claude, «Amartya Sen : Le débat sur la pauvreté contemporaine», *Revue Possible*, Vol.27, N° 4, Automne 2003.

Roustang, Guy et Perret, Bernard. «L'économie contre la société». Paris, Seuil, 1993.

Sen Amartya. «L'idiot rationnel», *Éthique et économie*, Éd. PUF, 1987.

Sen Amartya, «Repenser l'inégalité», éd. Seuil, Paris, 1992, 180 p.

Sen Amartya, «Un nouveau modèle économique», éd. Odile Jacob, Paris, 2000.

Servet Jean-Michel, «Une économie sans argent : Les systèmes d'Échange local », Paris, Éd. Seuil 1999.

Sévigny Marcel, «Le mouvement communautaire et la récupération étatique», *Revue Possibles*, Vol. 27, N° 3, été 2003.

Vaillancourt, Yves, Lévesque, Benoît, «Économie sociale et reconfiguration de l'État providence», *Nouvelles Pratiques Sociales*, 9, N° 1, 1996, p. 1-13 (Éditorial).

Vaillancourt, Yves. «Économie sociale et pratiques novatrices dans le champ de la santé et du bien-être», *Le Gérontophile*, 23, N° 1, hiver 2001, p13-22.

Vienney Claude, «L'Économie sociale», *La Découverte*, Paris 1994, 118 p.

Yunus, Muhammad, Jolis Allan. *Banker of the poor: Micro-lending and the battle against world poverty*, PublicAffairs, New York, 1999.

William A. Ninacs, «Le service social et l'appauvrissement : Vers une action axée sur le contrôle des ressources», *Cahiers de recherche sociologiques*, N° 29, 1997, p. 59-75.

Annexe 1 : Lettre envoyée aux responsables d'organismes

Madame, Monsieur

La présente lettre est pour faire part de notre intérêt de vous associer à une démarche de recherche qui est présentement en cours sur le territoire du CLSC des Faubourgs et de la CDEC Centre Sud/ Plateau Mont-Royal et qui porte sur les rapports sociaux producteurs de la pauvreté et les pratiques innovatrices d'intervention.

Ce projet est fondé sur une collaboration entre l'Université de Montréal, le CLSC et la CDEC. Il fait suite à un projet de recherche sur la pauvreté mené en collaboration par des chercheurs de l'Université de Montréal, le CLSC des Faubourgs, l'Association des locataires d'un ensemble de HLM au Centre-ville de Montréal et les administrateurs de ce même ensemble. Ce dernier projet a donné lieu à la publication d'un livre, *Se libérer du regard, Agir sur la pauvreté au Centre-Ville de Montréal*, aux éditions Saint-Martin en 2001 et a alimenté deux journées de débat et de réflexion au Centre Saint-Pierre, le 2 novembre 2001 et le 18 novembre 2003.

L'objectif du projet en cours est le renforcement de notre capacité collective d'action face à l'appauvrissement et aux inégalités sociales. À ce titre, nous nous intéressons aux pratiques innovatrices développées par le secteur communautaire à cet égard, aux obstacles rencontrés par les organismes dans la mise sur pied de ces pratiques, ainsi qu'aux facteurs de réussite en ce qui concerne leur impact sur la trajectoire de vie de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté. Plus spécifiquement, nous souhaitons regarder de près des pratiques par le biais desquelles on cherche à aider les personnes à réaliser un projet d'action sous la forme de travail, d'emploi, d'apprentissage d'un métier, de retour aux études ou de tout autre projet permettant à la personne d'apporter une contribution à la collectivité et d'assurer, le cas échéant, sa sécurité économique.

Dans le premier volet de ce projet de recherche nous souhaitons dresser une cartographie sélective des pratiques innovatrices sur le territoire du CLSC et de la CDEC en rencontrant une vingtaine d'organismes reconnus pour avoir développé de telles pratiques. L'objectif de l'entrevue, d'une durée approximative d'une heure, sera d'aborder ces pratiques en trois temps:

1. les actions et projets actuellement menés par l'organisme;
2. l'histoire de l'organisme et le développement de son action dans le temps;
3. les obstacles rencontrés et les facteurs de réussite.

Deux autres volets suivront : une analyse approfondie d'un nombre réduit de pratiques sélectionnées dans quelques organismes et des entrevues avec des personnes ayant participé à l'un ou l'autre de ces projets qui accepteraient de nous rencontrer.

La présente invitation porte seulement sur le premier volet de ce projet - la cartographie sélective de pratiques innovatrices développées sur le territoire. À partir d'une entrevue avec chaque responsable d'organisme - dont, nous l'espérons, vous-même - nous produirons un document d'analyse de ces pratiques d'intervention qui fera l'objet d'une demi-journée de réflexion avec les organismes participants.

Nous espérons vivement pouvoir compter sur votre collaboration à ce projet. Un membre de notre équipe entrera en contact avec vous sous peu.

Annexe 2: Formulaire de consentement

Participation à un projet de recherche

Formulaire de consentement

Titre de la recherche

«Rapports producteurs de pauvreté et stratégies innovatrices d'intervention»

Membres de l'équipe de recherche

Christopher McAll, professeur titulaire, Département de sociologie, Université de Montréal et directeur scientifique, Centre affilié universitaire CSSS des Faubourgs, Plateau-Mont-Royal, Saint-Louis-du-Parc (affilié à l'Université de Montréal) (responsable de l'équipe); Jean Fortier (agent de recherche au CAU-CSSS); Amel Mahfoudh, François Régimbal, Marie-Ève Tessier (professionnels de recherche; étudiants inscrits à la maîtrise au Département de sociologie, Université de Montréal).

Partenaires associés

Centre affilié universitaire CSSS des Faubourgs, Plateau-Mont-Royal, Saint-Louis-du-Parc (affilié à l'Université de Montréal), CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal.

Objectifs et retombées de la recherche

L'objectif de ce projet est le renforcement de notre capacité collective d'action face à l'appauvrissement et aux inégalités sociales. À ce titre, nous nous intéressons aux pratiques innovatrices développées par le secteur communautaire à cet égard, aux obstacles rencontrés par les organismes dans la mise sur pied de ces pratiques, ainsi qu'aux facteurs de réussite en ce qui concerne leur impact sur la trajectoire de vie de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté. Plus spécifiquement, nous souhaitons regarder de près des pratiques par le biais desquelles on cherche à aider les personnes à réaliser un projet d'action sous la forme de travail, d'emploi, d'apprentissage d'un métier, de retour aux études ou de tout autre projet permettant à la personne d'apporter une contribution à la collectivité et d'assurer, le cas échéant, sa sécurité économique.

Nature de la participation

La participation consiste à accorder une entrevue d'une durée approximative d'une heure portant sur votre expérience en lien avec l'organisme communautaire qui fait l'objet de l'entrevue (participation à une ou des activités de cet organisme, expérience de travail ou de bénévolat au sein de cet organisme, participation à un ou des stages ou ateliers ou toute autre forme de participation à la vie de l'organisme).

Avantages et bénéfices de la recherche

Les avantages et bénéfices de la participation à ce projet de recherche sont de nature collective plutôt qu'individuelle et indirecte plutôt que directe dans la mesure où la

recherche vise à comprendre et à faire connaître des stratégies innovatrices d'intervention par le biais desquelles on cherche à aider les personnes à réaliser un projet d'action sous la forme de travail, d'emploi, d'apprentissage d'un métier, de retour aux études ou de tout autre projet permettant à la personne d'apporter une contribution à la collectivité et d'assurer, le cas échéant, sa sécurité économique.

Inconvénients et risques associés à la recherche

La participation à la recherche ne comporte pas d'inconvénients ni de risques. Les personnes qui acceptent de participer le feront en tant qu'informateurs seulement en participant à une entrevue d'une durée approximative d'une heure.

Liberté de participation et droit de retrait sans aucun préjudice

Tout participant à ce projet peut se retirer à tout moment de la recherche sans préjudice

Confidentialité et anonymat

Toute information permettant l'identification des personnes sera éliminée des transcriptions d'entrevue et des publications découlant de la recherche. Ces transcriptions ne seront rendus disponibles qu'aux membres de l'équipe à des fins d'analyse. Les enregistrements audio seront gardés sous clé dans les locaux du Centre de recherche du CSSS et seront détruits à la fin du projet en 2006.

Personnes-ressources

Pour toute information sur ce projet on peut rejoindre monsieur Christopher McAll au Département de sociologie de l'Université de Montréal au (514)-343-6331 ou au Centre de recherche du CSSS au (514) 847-0721 poste 3790.

On peut également contacter madame Christine Brassard, membre du comité d'éthique de la recherche et coordonnatrice de l'enseignement et de la recherche au CSSS au (514) 847-0721 poste 3612 pour toute question relative aux droits des participants à la recherche.

Adhésion au projet

Je reconnais par la présente avoir été mis au courant des principaux objectifs de la recherche et des mesures prises pour assurer la confidentialité de mes propos.

J'accepte librement de collaborer à ce projet de recherche en participant à un entretien individuel, tout en me réservant le droit de me retirer à tout moment et d'exiger que mes propos soient effacés de la bande enregistreuse.

J'accepte de me porter volontaire pour le projet de recherche «Rapports producteurs de pauvreté et stratégies innovatrices d'intervention».

Date

Nom (majuscules)

Signature

.....

Engagement de l'intervieweur

J'atteste avoir fourni toute l'information nécessaire à un consentement libre et éclairé de la part de la personne participante et d'avoir répondu à toutes ses questions portant sur le projet de recherche «Rapports producteurs de pauvreté et stratégies innovatrices d'intervention».

Date

Nom (majuscules)

Signature

.....

Ce projet de recherche a obtenu un certificat d'éthique du Comité d'éthique de la recherche du CLSC des Faubourgs (intégré par la suite au CSSS des Faubourgs, Plateau-Mont-Royal, Saint-Louis-du-Parc) en date du 12 août 2003

Annexe 3: Guide d'entrevue

*Pour les responsables des organismes sélectionnés
dans le cadre de la cartographie de l'action communautaire*

Version 2004 01 24

Titre de la recherche

«Rapports producteurs de pauvreté et stratégies innovatrices d'intervention»

L'entrevue est d'une durée d'approximative d'une heure.

Étape 1:

(ca. 5 minutes)

Lecture et signature du formulaire de consentement

Étape 2:

(ca. 5 minutes)

Début de l'enregistrement

Thème 1: Présentation de la personne

J'aimerais, dans un premier temps, que vous vous présentiez : votre nom, la fonction que vous occupez dans l'organisme. Depuis quand est-ce que vous travaillez au sein de l'organisme ?

Consignes pour l'intervieweur :

- * respecter l'ordre des blocs;
- * laisser parler la personne tout en la maintenant sur le thème avec des questions de relance et de précision;
- * éviter format question - réponse;
- * privilégier des questions d'éclaircissement;
- * rester autour des termes fournis par la personne

Étape 3:

(ca. 20 minutes)

Début:h....

Thème 2: Les actions et projets actuellement menés par l'organisme

J'aimerais, dans un deuxième temps, que vous me présentiez les différentes activités ou projets qui sont actuellement menés par votre organisme.

sous-thèmes à aborder

- * la nature de ces différentes activités / projets
- * les populations auxquelles ils sont destinés
- * les besoins auxquels on cherche à répondre
- * comment les problèmes que vivent ces populations sont expliqués; explorer le lien entre explication et action
- * le bilan de ces actions

Étape 4:

(ca. 20 minutes)

Début:h....

Thème 3: L'histoire de l'organisme et le développement de son action dans le temps

Dans un troisième temps, je souhaiterais revenir sur le développement de ces activités dans le temps ainsi que sur le développement de l'organisme comme tel sur le plan de sa structure organisationnelle.

sous-thèmes à aborder

- * date de fondation; objectifs initiaux
- * développement des actions dans le temps
- * transformation des objectifs, le cas échéant
- * la structure organisationnelle au début et sa transformation, le cas échéant

Étape 5:

(ca. 20 minutes)

Début: ...h....

Thème 3: Les obstacles rencontrés et les facteurs de réussite.

Dans cette dernière partie de l'entrevue je voudrais que vous me parliez des obstacles auxquels est confronté l'organisme dans la réalisation de ses objectifs, mais aussi de ses réussites.

- * les obstacles et les facteurs de réussite
- * explications
- * l'aspect innovateur, différent, original de ces actions
- * des changements souhaités

Étape 6:

Remerciement

Fin de l'enregistrement

Éléments contextuels (compléter dans les 24 heures suivant l'entrevue)